Le Monde

Mercredi 22 juillet 2015 - 71e année - No 21931 - 2,20 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr —

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directeur : Jérôme Fenoglio

SCIENCE & MÉDECINE

TRAQUE EN MUSIQUE CONTRE LES DAURADES PRÉDATRICES

→ LIRE PAGES 20 À 23

Eleveurs : Hollande tente d'éteindre l'incendie

▸ Confronté aux blocages des éleveurs, le chef de l'Etat annonce un « plan d'urgence »

→ LIRE PAGE 9

A Fontenay-le-Pesnel (Calvados), le 19 juillet. CHARLY TRIBALLEAU/AFP

Pour la première fois, l'Etat islamique attaque la Turquie

▸ Un attentat a fait 31 morts, lundi 20 juillet, à Suruç, une ville située près de la frontière syrienne

ISTANBUL - *correspondante*

Un attentat-suicide a frappé, lundi 20 juillet, la ville de Suruç, majoritairement peuplée de Kurdes, à une dizaine de kilomètres de la frontière syrienne, faisant 31 morts et une centaine de blessés, selon un bilan provisoire. Survenue à la mi-journée, l'explosion a dévasté les jardins du centre culturel Amara où près de 300 militants kurdes s'étaient réunis.

Ces jeunes, âgés d'une vingtaine d'années pour la plupart, venus d'Ankara, d'Istanbul et de Diyarbakir, se préparaient à partir aider à la reconstruction de Kobané, troisième ville kurde de Syrie, toute proche, détruite cet hiver par les combats entre l'organisation Etat islamique (EI) et les milices kurdes syriennes.

Cet attentat est le plus meurtrier depuis l'explosion d'une voiture piégée à Reyhanli (région du Hatay, frontière turco-syrienne), qui avait causé la mort de plus de 50 personnes en mai 2013. Il souligne la vulnérabilité de la Turquie et affaiblit la ligne de politique étrangère du président Recep Tayyip Erdogan, dont le Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur) tente de former une improbable coalition après avoir perdu sa majorité parlementaire aux législatives du 7 juin.

MARIE JÉGO

→ LIRE LA SUITE PAGE 3

Le Monde FESTIVAL

L'ÉTÉ EN SÉRIES

LES HÔTELS QUI ONT CHANGÉ LE MONDE
JÉRUSALEM, 1946 : LE KING DAVID SAUTE

→ LIRE PAGES 24-25

LES PROPHÈTES CONTEMPORAINS
IRÈNE FRACHON, VIGIE DE LA SANTÉ

→ LIRE PAGE 26

JEUNES POUSSES
CÉCILE COULON, 25 ANS, LA COURSE DE L'ÉCRITURE

→ LIRE PAGE 27

DEMANDES D'ASILE
L'ALLEMAGNE FACE À L'AFFLUX DE RÉFUGIÉS

→ LIRE PAGE 2

TOSHIBA
BILANS TRUQUÉS ET PDG ÉVINCÉ CHEZ LE FABRICANT JAPONAIS

→ LIRE PAGE 11

LE MARTYRE DU YÉMEN, DANS L'INDIFFÉRENCE ABSOLUE

ÉDITORIAL

Il devait y avoir une trêve humanitaire le 17 juillet. Elle n'a pas eu lieu, en dépit des appels, de plus en plus pressants, de l'ONU et de la Croix-Rouge internationale. Voilà quatre mois déjà que le Yémen, pourtant habitué à la guerre, vit à l'heure des bombardements urbains et d'une crise humanitaire chaque jour plus dramatique. Encore quelques mois de combats, et le pays ressemblera à la Syrie, une mosaïque de chefs de guerre locaux, s'affrontant à l'arme lourde au beau milieu d'une population traumatisée.

Le Yémen, l'Arabie heureuse de l'Antiquité, est, une fois de plus, en voie de dislocation – reflet et théâtre, parmi d'autres, des conflits qui divisent le Moyen-Orient d'aujourd'hui.

→ LIRE LA SUITE PAGE 13

Björk, chanteuse magnétique

▸ L'Islandaise a inauguré brillamment sa tournée française aux Nuits de Fourvière

A Lyon, le 20 juillet. LOLL WILLEMS

Dans l'amphithéâtre gallo-romain qui domine Lyon, Björk est au sommet. *« La voici présentant magnifiquement son sombre et compliqué* Vulnicura*, récit hanté de tensions et d'électricité d'une déchéance et d'une résurrection amoureuse »*, raconte notre envoyée spéciale à Lyon, Véronique Mortaigne.

L'album, paru l'hiver dernier, fait le bonheur des Nuits de Fourvière, entre verdure, pierres chaudes et colonnes antiques. Björk est en robe de princesse, avec un masque et des chaussures de guerrière, en jaune pétant, la scène étant éclairée d'un violet puissant. *« Elle sifflote, le public aussi. Elle chante avec plaisir, flirtant avec les éraillements du blues. C'est une apothéose après un chaos grandiose, avec bombes de feu sur scène et fusées lumineuses tirées dans le ciel de Fourvière. »* ■

→ LIRE PAGE 17

Sida : un cas exceptionnel de rémission

MÉDECINE

Le terme d'« espoir » n'est pas usurpé. Infectée par le VIH dès sa naissance, pendant la grossesse de sa mère ou au cours de l'accouchement, une jeune femme ne présente pas de traces du virus dans le sang alors qu'elle ne prend plus de traitement antirétroviral depuis douze années. Agée de 18 ans et demi, elle avait été traitée dès sa naissance et faisait partie des enfants suivis en France par l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites. Ce premier cas mondial montre qu'*« une rémission prolongée après un traitement précoce peut être obtenue chez un enfant infecté par le VIH depuis la naissance »*, a expliqué le docteur Asier Saez-Cirion, de l'Institut Pasteur, en présentant ces résultats, lundi 20 juillet, lors de la 8e conférence sur la pathogenèse du VIH à Vancouver.

PAUL BENKIMOUN AVEC HERVÉ MORIN

→ LIRE LA SUITE PAGE 5

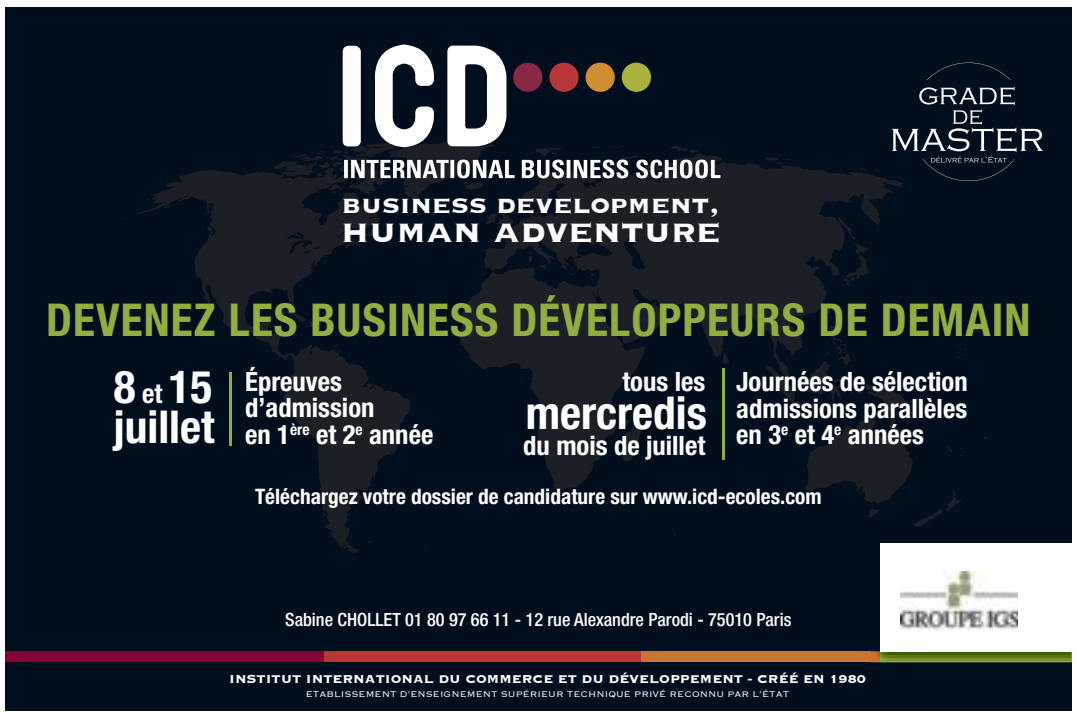
ICD
INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL
BUSINESS DEVELOPMENT, HUMAN ADVENTURE
GRADE DE MASTER
DÉLIVRÉ PAR L'ÉTAT
DEVENEZ LES BUSINESS DÉVELOPPEURS DE DEMAIN
8 et 15 juillet
Épreuves d'admission en 1ère et 2e année
tous les mercredis du mois de juillet
Journées de sélection admissions parallèles en 3e et 4e années
Téléchargez votre dossier de candidature sur www.icd-ecoles.com
Sabine CHOLLET 01 80 97 66 11 - 12 rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
GROUPE IGS
INSTITUT INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT - CRÉÉ EN 1980
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT

Algérie 180 DA, Allemagne 2,50 €, Andorre 2,40 €, Autriche 2,80 €, Belgique 2,20 €, Cameroun 1 900 F CFA, Canada 4,50 $, Côte d'Ivoire 1 900 F CFA, Danemark 30 KRD, Espagne 2,50 €, Finlande 4 €, Gabon 1 900 F CFA, Grande-Bretagne 1,90 £, Grèce 2,50 €, Guadeloupe-Martinique 2,40 €, Guyane 2,80 €, Hongrie 950 HUF, Irlande 2,50 €, Italie 2,50 €, Liban 6 500 LBP, Luxembourg 2,20 €, Malte 2,50 €, Maroc 13 DH, Pays-Bas 2,50 €, Portugal cont. 2,50 €, La Réunion 2,40 €, Sénégal 1 900 F CFA, Slovénie 2,50 €, Saint-Martin 2,80 €, Suisse 3,50 CHF, TOM Avion 450 XPF, Tunisie 2,50 DT, Turquie 9 TL, Afrique CFA autres 1 900 F CFA

Le Monde
MERCREDI 22 JUILLET 2015

Des migrants dans le nord de la Macédoine, étape de leur périple vers l'Europe, le 20 juillet.
BORIS GRDANOSKI/AP

En Allemagne, les frontières de l'accueil

La première puissance d'Europe fait un énorme effort en matière d'asile, malgré la multiplication d'actes racistes

BERLIN - *correspondant*

Un couple regarde la télévision : *« Attentats contre les foyers de réfugiés à Vorra, Nuremberg et Hambourg »,* annonce la présentatrice. *« Attentats contre des foyers de réfugiés à Berlin, Lübeck et Aschaffenburg »,* poursuit-elle. *« Attentats contre des foyers de réfugiés à Meissen et Böhlen », « attentats contre des foyers de réfugiés à Prien, Remchingen et Reichertshofen »,* Commentaire du couple : *« Dieu merci, il n'y a toujours pas d'attentat islamique en Allemagne ».*

Parue le 19 juillet dans le *Tagesspiegel*, cette caricature reflète une partie de la réalité : les attaques contre des bâtiments destinés à accueillir des réfugiés se multiplient, dans un pays qui fait un réel effort d'accueil et d'intégration. La plupart du temps, les installations sont encore vides ou en cours de construction. Parfois, des manifestants s'en prennent directement aux étrangers qui doivent alors être protégés par la police comme fin juin à Freital, à côté de Dresde (Saxe), la ville où réside Lutz Bachmann, le fondateur de Pegida, ce mouvement des « Patriotes européens contre l'islamisation de l'Occident » qui fait beaucoup parler de lui depuis l'automne 2014.

Mais l'Allemagne, pays riche et vieillissant, qui répugne à intervenir à l'étranger, est d'abord un Etat qui met un point d'honneur à accueillir un nombre important d'étrangers. En octobre 2014, Angela Merkel avait souhaité que l'Allemagne *« devienne un superpays d'intégration »*.

Il suffit de se rendre sur le site de l'association Pro Asyl pour s'en rendre compte. Dans tout le pays, les initiatives se multiplient pour accueillir les réfugiés. Entre le couple de retraités qui accueille un Syrien à domicile, les associations sportives locales qui organisent des matchs de foot avec eux, les églises qui les hébergent contre l'avis des autorités ou les partis politiques qui se mobilisent dès qu'un rassemblement raciste est annoncé.

Il y a dix ans, on comptait moins de 50 000 demandeurs d'asile. Puis leur nombre a peu à peu augmenté. En 2014, plus de 202 000 demandes ont été déposées. Du jamais-vu depuis le début des années 1990. Et rien qu'au premier semestre de 2015, près de 160 000 nouvelles demandes ont été faites. Le nombre des requêtes pourrait, selon les autorités, dépasser les 400 000 cette année.

La réalité n'est pas toujours idyllique. L'échange désormais célèbre entre la chancelière et une petite Palestinienne, mercredi 15 juillet à Rostock, en témoigne. Alors que cette jeune fille s'inquiétait dans un allemand parfait d'être renvoyée avec ses parents au Liban, la chancelière l'a fait pleurer en lui expliquant qu'il n'était pas possible à l'Allemagne d'accueillir tous ceux qui le souhaitaient. On a entre-temps appris que Reem et sa famille allaient pouvoir bénéficier d'une loi qui entre en vigueur le 1er septembre et prévoit d'accorder l'asile aux personnes ayant étudié quatre ans en Allemagne, ce qui est le cas de cette enfant.

« Hongrie allemande »

Néanmoins, le pays est dépassé par les demandes et les tensions sont réelles. La Bavière, qui abrite de plus en plus de réfugiés sous de simples tentes, a annoncé, lundi 20 juillet, son intention de créer deux centres d'hébergement pour les réfugiés des Balkans le plus près possible de la frontière. Le but ? Les inciter *« à tout moment à quitter volontairement le pays »*. Leur demande doit être étudiée en deux semaines et en cas de refus, leur expulsion doit être immédiate. A Berlin, même la CDU trouve la procédure trop expéditive.

A Freital, en juin, des manifestants s'en sont pris à des étrangers qui ont dû être protégés par la police

Mais pour accueillir les réfugiés toujours plus nombreux en provenance de Syrie et d'Irak, l'Allemagne considère désormais comme *« sûrs »* trois pays des Balkans : la Serbie, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine. Les réfugiés en provenance de ces pays n'ont quasiment plus aucune chance d'obtenir l'asile en Allemagne. La Bavière souhaite qu'il en soit de même pour les réfugiés venus du Kosovo, d'Albanie et du Monténégro. Considérant qu'elle a atteint *« les frontières de ce qui est supportable »*, la Bavière demande *« un changement fondamental de* [la] *politique d'asile »*. Lundi, la *Süddeutsche Zeitung* qualifiait cet Etat-région de *« Hongrie allemande »*, en référence à la politique migratoire très dure du gouvernement de Viktor Orban, à Budapest.

Mais la riche et très conservatrice Bavière n'est pas la seule à se plaindre. Son riche voisin, le Bade-Wurtemberg, s'y met aussi. Pourtant, son gouvernement, qui réunit les Verts et les sociaux-démocrates sous l'égide de l'écologiste Winfried Kretschmann, se veut exemplaire en matière d'intégration. Et de fait, il fait beaucoup. Mais le Bade-Wurtemberg commence à être dépassé par l'afflux de réfugiés. Cet homme connu pour sa modération vient de briser un tabou en remettant en cause la répartition des réfugiés. Depuis 1949, ceux-ci sont répartis en fonction de la richesse et de la population de chaque Etat-région. La Rhénanie-du-Nord-Westphalie doit accueillir 21,2 % des réfugiés, la Bavière 15,3 %, le Bade-Wurtemberg 13 %, etc.

Winfried Kretschmann propose que les réfugiés soient orientés davantage dans les anciens Länder de l'Est, en voie de dépeuplement. Une idée qui risque de se heurter notamment aux mouvements d'extrême droite, particulièrement implantés dans les Etats régionaux issus de l'ex-RDA. ■

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

LES CHIFFRES

137 000
migrants arrivant par la mer
Le nombre de migrants arrivant par la Méditerranée a atteint un nouveau record au premier semestre 2015 selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés. Ce chiffre est en hausse de 80 % par rapport à la même période de 2014. La Grèce est désormais la principale porte d'entrée, devant l'Italie, certains migrants empruntant ensuite la route des Balkans vers la Hongrie.

626 065
demandes d'asile dans l'UE
Le nombre de demandes d'asile déposées dans l'UE a bondi de 44 % entre 2013 et 2014. Avec 202 645 demandes en 2014, l'Allemagne est largement devant la Suède (81 180), l'Italie (64 625) ou la France (62 735). La Hongrie est le pays qui fait face à la plus forte pression rapportée à sa population.

La laborieuse répartition de 40 000 migrants entre Européens

LA HONGRIE N'ACCUEILLERA aucun demandeur d'asile et aucun réfugié : le premier ministre Viktor Orban, qui avait qualifié de *« folle »* l'idée d'une répartition obligatoire lancée il y a quelques mois par la Commission de Bruxelles, a gagné la partie. Il n'est pas le seul et l'on comprend mieux pourquoi certains pays ont exigé que la répartition de quelque 40 000 demandeurs d'asile arrivés en Italie et en Grèce, ainsi que celle de 20 000 réfugiés reconnus par l'ONU et séjournant dans des camps, s'opère uniquement sur une base volontaire.

L'Autriche, invoquant le fait qu'elle compterait *« dix fois plus »* de migrants par habitant que l'Italie ou la Grèce a, elle aussi, fait savoir, lundi 20 juillet, lors d'une réunion des ministres de l'intérieur de l'Union européenne (UE), qu'elle n'accueillerait aucun demandeur d'asile au titre de la *« relocalisation »*. L'Espagne s'est fait tirer l'oreille et en acceptera 1 300, au lieu des quelque 3 700 prévus d'abord par la Commission. La Pologne et ses 39 millions d'habitants ouvriront leurs portes à 1 100 personnes, alors que les Pays-Bas et ses 16 millions d'habitants en accueilleront 2 050. Qualifiant le résultat des négociations de *« parfois décevant, parfois embarrassant »*, Jean Asselborn, le ministre luxembourgeois de la migration, président en exercice du Conseil, n'a pu cacher totalement son dépit. *« Nous voyons que le volontariat a ses limites et qu'une politique migratoire digne de ce nom est nécessaire »*, soulignait-il.

Une politique de retour rapide

Pour soulager Rome et Athènes, la Commission espérait relocaliser 40 000 demandeurs d'asile en deux ans. Les ministres sont arrivés, à ce stade, à un chiffre de 32 256. Plus de la moitié de l'effort sera assumée par l'Allemagne et la France, qui accueilleront respectivement 10 500 et 6 752 personnes, conformément à ce qu'avait fixé Bruxelles. La discussion reprendra en décembre pour tenter d'arriver à une répartition plus équitable. Pour les réfugiés (sélectionnés directement dans les pays tiers comme les Syriens enfuis au Liban ou en Jordanie), le chiffre de 22 000 est atteint, mais uniquement grâce à l'implication de l'Irlande (500), de la Suisse (520) et de la Norvège (3 500), des pays qui n'étaient pas tenus de participer à la répartition.

En novembre, les Européens se réuniront à Malte avec les pays du pourtour méditerranéen pour examiner les moyens d'endiguer l'exode qui a déjà poussé 140 000 personnes à traverser la Méditerranée depuis le début de l'année. Ils organiseront aussi une conférence sur l'arrivée massive de migrants par la route des Balkans. La Hongrie est candidate à l'organisation de cet événement, elle qui construit en ce moment un mur de 175 km de long et 4 mètres de haut le long de sa frontière avec la Serbie pour mettre fin à des passages en forte hausse – 67 000 personnes au premier semestre, selon l'agence Frontex. Parmi ceux-ci, on compte de nombreux Syriens et Irakiens, des ressortissants auxquels l'UE est disposée à accorder (comme aux Erythréens et aux Somaliens) l'asile. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Première attaque de l'Etat islamique en Turquie

Longtemps ambigu à l'égard des djihadistes, Ankara craint à présent l'infiltration de combattants

A Suruç (est de la Turquie), après l'attentat du 20 juillet. AP

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Les autorités turques ont aussitôt pointé du doigt l'EI. En visite à Chypre, le président Recep Tayyip Erdogan a dénoncé un *« attentat terroriste »* tandis que son premier ministre, Ahmet Davutoglu, évoquait, lors d'une conférence de presse à Ankara, un *« attentat-suicide perpétré par Daech* [acronyme arabe de l'EI] *»*. Appelant la population à *« garder raison »*, il a annoncé un renforcement des mesures de sécurité à la frontière syrienne. Le site du quotidien *Hürriyet* a assuré que l'attentat a été perpétré par une jeune fille de 18 ans affiliée à l'EI.

Dans le même temps, un autre attentat a été perpétré de l'autre côté de la frontière à Kobané, reprise aux djihadistes par les Kurdes à la fin du mois de janvier. L'attaque a eu lieu au sud de la ville, près d'un point de contrôle sur la route qui mène à Alep. Selon Idriss Nassan, porte-parole du Parti de l'union démocratique (PYD, principal parti kurde de Syrie) à Kobané, il n'y a pas eu de victimes.

L'attentat-suicide perpétré à Suruç, s'il se confirme qu'il est l'œuvre de l'EI, signifie que le modus vivendi qui existait entre les autorités turques et les djihadistes n'est plus de mise. Après avoir longtemps été une des voies clés de ses approvisionnements en hommes et en matériel, la Turquie devient une cible de premier plan pour l'organisation djihadiste. Ce tournant intervient alors que le gouvernement a, ces derniers mois, considérablement renforcé son dispositif à la frontière, refoulant les recrues étrangères qui tentaient de transiter vers la Syrie.

A la mi-juillet, la police a mené des opérations contre des groupuscules islamistes radicaux, arrêtant plusieurs dizaines de personnes à Istanbul, Konya, Izmir, Manisa et Erzurum. Plusieurs sites internet (Incanews, Ümmet-i Islam) faisant l'apologie de l'EI ont été bloqués. Ulcéré, le site islamiste Darul Hilafe a promis des mesures de rétorsion si le gouvernement continuait *« à limiter la liberté des musulmans sans défense »*. La vague d'arrestations a toutefois épargné les villes de Urfa et de Gaziantep où les djihadistes ont pignon sur rue, puisqu'ils y ont leurs bases arrière pour leur repos, leurs soins médicaux ou leurs approvisionnements.

Les djihadistes ont leurs bases arrière en Turquie, à Urfa et Gaziantep, pour leur repos ou leurs soins

Si les gardes frontières ont mis plus de zèle ces derniers mois à arrêter le flot de recrues étrangères en route vers la Syrie, ils sont confrontés à un autre problème : celui des infiltrations de djihadistes sur le territoire turc. Le 19 juillet, l'état-major a annoncé que les gardes frontières avaient récemment arrêté 488 personnes venues de Syrie vers la Turquie – contre 26 en sens inverse. Après les revers essuyés dans le Nord de la Syrie – perte de Kobané et de Tal Abyad, tombées aux mains des Kurdes, l'EI semble privilégier l'infiltration de ses militants au-delà des lignes de front afin de mener des attaques-suicides, comme ce fut le cas en juin lorsque des petits groupes d'hommes en noir pénétrèrent, côté syrien, dans Kobané et ses environs pour y massacrer plus de deux cents civils.

Cellules dormantes

Le problème posé par ces infiltrations est tabou aux yeux des officiels. Pour avoir posé une question à ce sujet lors d'une conférence de presse donnée le 16 juin par Izzettin Küçük, le gouverneur de Sanliurfa, le journaliste Hasan Akbas et trois de ses collègues ont été brièvement interpellés par la police. La vulnérabilité de la Turquie, qui héberge 1,8 million de réfugiés syriens et craint de voir le conflit s'étendre sur son territoire, est renforcée par la présence de quelque 3 000 militants de l'EI, qui formeraient des cellules dormantes, selon un rapport des services de sécurité (MIT) cité par la presse en janvier 2015.

L'attaque-suicide de Suruç intervient alors que le premier ministre Ahmet Davutoglu tente de former un gouvernement de coalition, tout en disant à ses partisans de se préparer à des législatives anticipées. Si aucun gouvernement n'a pu être formé d'ici au 23 août, les électeurs turcs devront retourner aux urnes. L'opposition, qui ne ménage pas ses critiques envers la diplomatie *« pro-sunnite, pro-frères musulmans »* menée par le président Recep Tayyip Erdogan, met en cause son empathie présumée envers les extrémistes islamistes de l'opposition syrienne.

L'ancien président Abdullah Gül, qui est l'un des pères fondateurs de l'AKP, a appelé lui aussi à une refonte de la politique étrangère de l'AKP. Lors d'un repas de rupture du jeûne le 15 juillet, au côté de M. Erdogan, il s'est déclaré favorable à *« un remaniement de notre politique au Moyen-Orient et dans les pays arabes dans un sens plus réaliste »*, mettant en garde contre *« les surprises inattendues »* auxquelles la Turquie pourrait être confrontée si la région devait s'enfoncer plus avant dans le chaos. ■

L'EI semble privilégier aujourd'hui l'infiltration au-delà du front afin de mener des attaques suicides

MARIE JÉGO

David Cameron veut vaincre le « poison » de l'islamisme radical

Le dirigeant conservateur prend ses distances avec le modèle d'intégration britannique et compte limiter la liberté de parole des extrémistes

LONDRES - *correspondant*

Réprimer non seulement les auteurs de violences islamistes, mais aussi l'idéologie et les discours qui les inspirent. En un discours long et passionné, balançant entre fermeté et générosité, David Cameron a tourné, lundi 20 juillet, une page de l'histoire de la politique britannique d'intégration.

Plus question de laisser s'exprimer librement les prédicateurs de haine, les militants hostiles aux valeurs de tolérance et d'égalité ou les *« théoriciens conspirationnistes »*. Moins d'un mois après l'attentat de Sousse, en Tunisie, dans lequel 30 Britanniques sont morts, le premier ministre a présenté un plan de lutte sur cinq ans destiné à vaincre *« le poison »* de l'extrémisme islamiste tout en combattant *« les échecs de l'intégration »*.

Les mesures législatives seront annoncées plus tard, mais M. Cameron a indiqué la voie. *« Pourquoi l'islamisme radical exerce-t-il tant d'attraction sur certains jeunes ? »*, a-t-il interrogé alors que 700 Britanniques combattraient aux côtés de l'organisation Etat islamique (EI). Parce que cette doctrine prétend répondre à des guerres injustes ou à la pauvreté. *« Il faut combattre ces justifications reposant sur des rancœurs »*, a-t-il lancé en appelant à *« rendre moins glamour »* l'EI. *« La véritable racine de la menace que nous affrontons, c'est l'idéologie elle-même. »*

« Combat d'une génération »

S'exprimant devant le slogan *« Une nation. Un Royaume-Uni »*, le premier ministre a appelé tous ses concitoyens, à mener avec lui ce *« combat d'une génération »*, à commencer par les musulmans dont les voix modérées, majoritaires, doivent être *« renforcées »*. Pour empêcher leurs enfants de moins de 16 ans de partir au djihad, les parents vont pouvoir faire annuler leurs passeports. Pour favoriser les plaintes contre les mariages forcés, les victimes se verront garantir l'anonymat à vie.

Rompant avec la tradition, il a fait très peu usage du mot *« communauté »*. *« Nous devons faire face à une vérité tragique : il y a des gens qui sont nés, qui ont grandi dans ce pays, et qui ne se sentent pas vraiment de liens avec la Grande-Bretagne »*, a admis le premier ministre en promettant des mesures contre la *« ségrégation »* dans les établissements scolaires et le logement. *« Il n'est pas possible que des gens passent toute leur vie sans aucun contact avec des personnes d'autres religions. »* Reconnaissant qu'il *est « dur d'être musulman ou Noir »*, le premier ministre a juré que *« chacun avait sa place »* au Royaume-Uni. Aux jeunes tentés par le djihad, il a lancé : *« Vous serez de la chair à canon ! »*

Des textes destinés à limiter la liberté de parole des extrémistes – large au Royaume-Uni – sont en préparation. M. Cameron reproche aux responsables des universités de *« détourner le regard »* quand un islamiste s'y exprime, en pratiquant *« un mélange de libéralisme dévoyé et de sensibilité culturelle »*. Aux opérateurs d'Internet, il va aussi demander d'intervenir. *« Quand il s'agit de leurs affaires, ils adorent perfectionner des techniques pour savoir ce que nous aimons ou détestons,* a-t-il déclaré. *Mais quand il s'agit d'agir contre le terrorisme, ils prétendent que c'est trop difficile. Il est temps pour eux de protéger leurs clients du fléau de la radicalisation. »*

Avec un tel discours, David Cameron va affronter deux types de critiques : celles des défenseurs des libertés publiques, et celle d'organisations musulmanes s'estimant stigmatisées. Mais le premier ministre peut considérer que le contexte politique, marqué par l'affaiblissement du Labour, et le traumatisme des morts de Sousse, lui est favorable. Emporté par l'emphase patriotique, il a invoqué *« la détermination britannique* [qui] *a tenu tête à Hitler, vaincu le communisme, et repoussé les assauts de l'IRA »*. ■

PHILIPPE BERNARD

Le Monde
MERCREDI 22 JUILLET 2015

A Dakar, Hissène Habré tente de saboter son procès

L'ex-dictateur tchadien, amené de force au tribunal, a provoqué un esclandre au premier jour d'audience

DAKAR - *envoyé spécial*

Il est peu probable qu'Hissène Habré parvienne à discréditer, à torpiller ce procès, son procès, qualifié par ses victimes d'*« historique »* et par lui de *« mascarade »*. Mais l'ancien président tchadien aura au moins réussi un coup d'éclat en en perturbant l'ouverture, lundi 20 juillet, à Dakar. Il y est jugé pour crimes contre l'humanité, tortures et crimes de guerre commis lorsqu'il était au pouvoir (1982-1990), par les Chambres africaines extraordinaires, un tribunal ad hoc constitué par l'Union africaine au sein des juridictions sénégalaises et auxquelles il nie toute compétence et légitimité.

Depuis le début de l'instruction judiciaire lancée après son arrestation il y a deux ans à Dakar – où il vivait jusqu'alors et depuis 1990 un exil doré –, Hissène Habré a toujours refusé de répondre à ses juges. Ils constituaient pourtant un dossier sur des milliers d'assassinats commis par sa police politique ou sa soldatesque lancée dans des campagnes de répression massives.

Lundi, Hissène Habré a explosé. Une explosion chronométrée, comme pour une bombe sur le bord de la route. La sienne a été opportunément déclenchée quelques minutes avant l'ouverture officielle de son procès, avant, donc, que les cameramen et les photographes ne soient priés de quitter la salle d'audience numéro 4 du palais de justice de Dakar.

Dans la salle, une poignée de partisans d'Hissène Habré lui juraient leur fidélité

Dès le matin, l'ancien rebelle avait montré que sa résistance est intacte malgré ses 72 ans. *« Il a été extrait par la force de sa cellule parce qu'il refusait de venir au tribunal »,* raconte son avocat français François Serres. Puis il a été conduit au palais de justice où il est apparu, entouré de gendarmes, vêtu d'un boubou blanc, la tête entourée d'un turban descendant bas sur le front et couvrant sa bouche.

« Les vassaux des Américains »

La bouche, mais pas la voix. Placé au premier rang de la salle, recroquevillé, le septuagénaire paraissait endormi. Avant qu'il ne bondisse de sa chaise pour hurler : *« A bas l'impérialisme ! A bas le nouveau colonialisme ! »* Maîtrisé par plusieurs colosses, porté manu militari dans son box, Hissène Habré s'est de nouveau époumoné contre *« les bandits, les vassaux des Américains »* qui l'auraient conduit là. Des Américains qui, au temps de Ronald Reagan, l'avaient soutenu jusqu'à la dernière seconde et qui, *« aujourd'hui,* note Stephen Rapp, ambassadeur américain pour les crimes de guerre, *soutiennent le procès »* de leur ancien allié contre la Libye de Kadhafi.

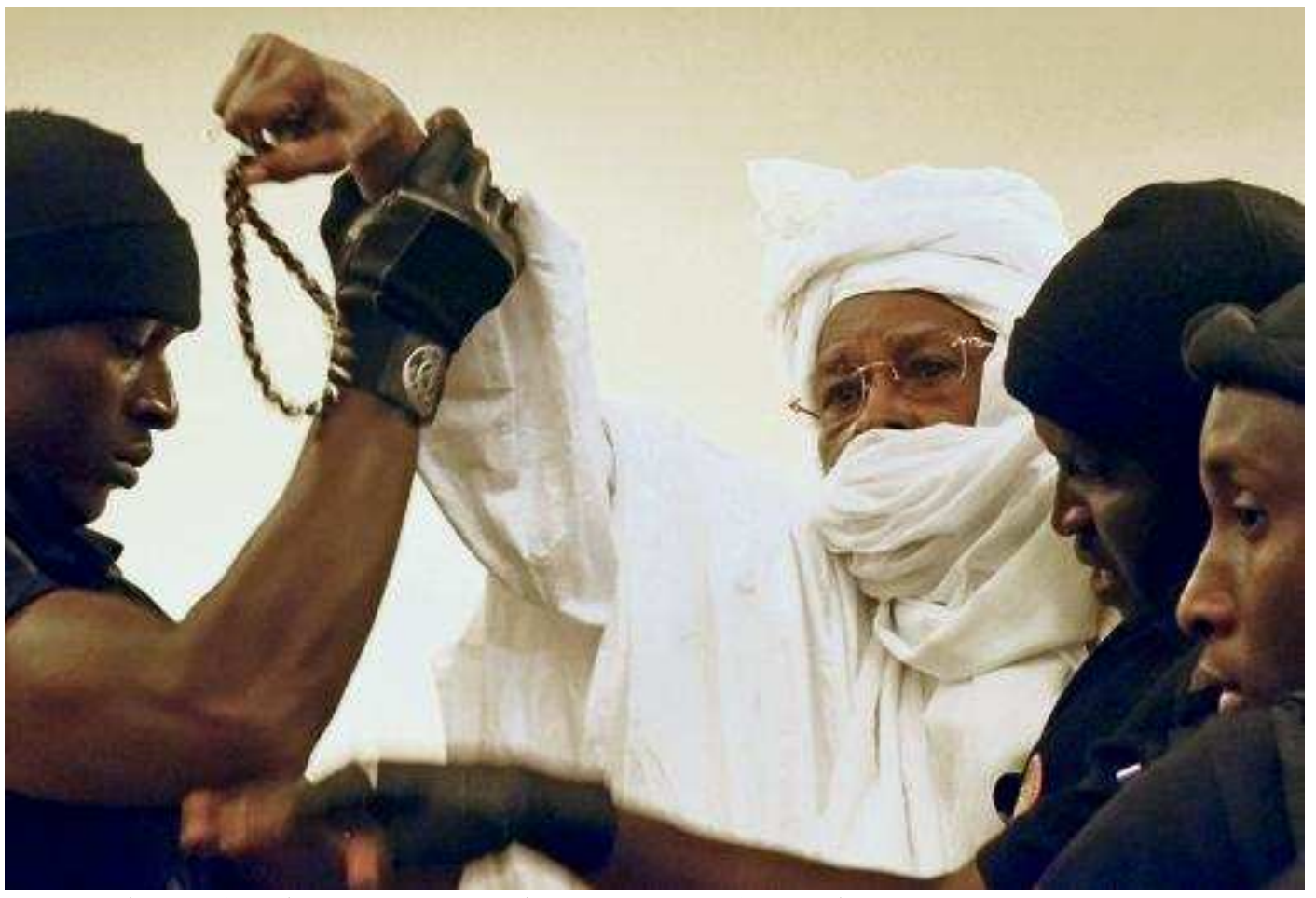

Le 20 juillet à Dakar. L'ex-président tchadien est jugé pour crimes contre l'humanité, tortures et crimes de guerre. SEYLLOU/AFP

Dans la salle, pendant ce temps, une poignée des partisans d'Hissène Habré lui juraient leur fidélité. Jusqu'à ce que les gendarmes expulsent les perturbateurs ; jusqu'à ce que l'accusé soit poussé dans l'arrière-box, en dehors de la salle, hors du regard de ses partisans.

De l'autre côté de la travée centrale, les parties civiles – avocats, victimes du régime Habré ou associations représentants les milliers de disparus, exécutés sommairement ou morts en prison dans des conditions atroces – assistaient passivement à l'esclandre, drapées dans leur dignité. *« Il veut apparaître comme un martyr »*, estime Reed Brody, porte-parole de l'ONG Human Rights Watch et l'un des artisans de ce procès.

Ce coup d'éclat illustre la stratégie de défense d'Hissène Habré. *« L'instruction était inéquitable, ce qui rend ce procès, jugé d'avance, inéquitable »*, déclare Me Serres, dans les couloirs du tribunal. *« C'est une défense de rupture parce que lui et ses avocats contestent la légitimité du tribunal, mais c'est aussi une défense de négation »*, ajoute Florent Geel, chargé de l'Afrique à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme. Cette négation des charges, ce refus de la compétence de l'instance judiciaire passent par une absence physique de ce procès censé initialement durer trois mois. Lundi après-midi, le vieil homme a d'ailleurs refusé de revenir, malgré une assignation portée par un huissier de justice. Le président du tribunal, le Burkinabé Gberdao Gustave Kam, entouré de ses deux assesseurs sénégalais, a pris note.

L'audience a donc été suspendue une seconde fois. Ordre a été donné d'extraire de force l'accusé, pour mardi matin, et le présenter devant la cour. Il ne pourra pas s'opposer physiquement à la force des gendarmes le sortant de sa cellule, le portant dans son box. Ce qui laisse augurer un nouveau coup de gueule une fois sur place. *« Il va de nouveau y avoir du grabuge. Ça ne peut durer éternellement comme ça »*, explique Me Serres.

Or, Hissène Habré ne devrait guère varier, lui qui mène sa ligne de défense d'une main de fer. Nombre de ses avocats ont ainsi été remerciés durant l'instruction pour avoir pris des initiatives. Ceux qui demeurent à ses côtés ont été priés de déserter la salle d'audience et hantent les couloirs du palais de justice.

La prochaine étape, pour le président du tribunal, serait alors de nommer des avocats commis d'office. *« Selon toute vraisemblance,* avance William Bourdon, l'un des avocats des victimes, *ils demanderont alors du temps pour examiner le dossier. Deux semaines ? Trois ? Leur stratégie sera sûrement de gagner du temps pour tenter de torpiller ce procès historique. »* ■

CHRISTOPHE CHÂTELOT

Les Chambres africaines extraordinaires

Les Chambres africaines extraordinaires (CAE) ont été créées le 22 août 2012 par un accord conclu entre l'Union africaine et les autorités sénégalaises, et inspirées du modèle des Chambres extraordinaires créées au Cambodge pour juger d'ex-hauts responsables khmers rouges. L'accord prévoit que le président de la chambre d'assises soit originaire d'un pays africain autre que le Sénégal, mais 95 % de l'institution fonctionne avec des magistrats sénégalais. Les CAE sont compétentes pour juger les principaux responsables des crimes graves commis au Tchad entre le 7 juin 1982 et le 1er décembre 1990. Cinq autres personnes ont été inculpées par les CAE en 2013, dont certaines sont en fuite. D'autres ont été condamnées au Tchad, qui refuse cependant de les livrer.

Au Burundi, une présidentielle à hauts risques

Le chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, a maintenu le scrutin, au risque d'aggraver la crise

JOHANNESBURG - *correspondant régional*

Le genre de victoire vers laquelle s'achemine le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, inquiète bien au-delà de ses frontières. Mardi 21 juillet, l'élection présidentielle a lieu au Burundi, malgré les tirs autour de Bujumbura au cours de la nuit précédente, et contre l'avis de la plupart des observateurs, qui jugent que les conditions de base pour que le scrutin se déroule dans de bonnes conditions ne sont pas réunies. En particulier, il n'y a presque plus de presse indépendante à l'échelle nationale – rôle que remplissaient les radios privées, toujours empêchées de reprendre leurs activités – ni de grandes missions d'observateurs.

Depuis l'annonce de la candidature du chef de l'Etat pour un troisième mandat, en avril, le pays a basculé dans une vague de contestation, marquée par une tentative de coup d'Etat, en mai, puis par une répression de plus en plus violente. Depuis, il y a eu entre 80 et 100 morts. Environ 150 000 Burundais ont fui la menace de violences plus graves en se réfugiant dans les pays voisins. Un groupe d'experts des droits de l'homme de l'ONU, cinq jours avant le vote, a estimé que la situation risquait de *« dégénérer en un conflit majeur avec la répression et l'intimidation de la population, l'instrumentalisation de la police, la fermeture de médias indépendants, et la détention de dirigeants de l'opposition et de la société civile »*.

Mais le scrutin a bien lieu. Et il n'est pas impensable que Pierre Nkurunziza – qui le remportera fatalement – en sorte en position de force pour négocier, sur la base du fait accompli. Sur les huit candidats, trois ont fait savoir qu'ils annulaient leur participation (dont deux anciens présidents). Un quatrième, Agathon Rwasa, contestera les résultats comme il conteste déjà ceux des élections législatives et communales du 29 juin. Les autres sont de peu de poids.

Tactique de pression

Malgré leurs divisions, les pays de la région, réunis au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est, ont fini par laisser le champ libre à un tel scrutin, en échange de la promesse de formation d'un gouvernement d'union nationale après les résultats, grâce à des négociations *« sans discontinuer »* suivies par son médiateur, le président ougandais, Yoweri Museveni. L'émissaire de ce dernier, son ministre de la défense, a quitté Bujumbura dimanche sans avoir même pu rencontrer la délégation du pouvoir. Deux médiateurs onusiens avaient déjà été sèchement écartés par les parties burundaises. Cette tactique de pression profitera avant tout à Pierre Nkurunziza et à son entourage, sauf si la situation dérape.

La voie des armes est-elle inéluctable ? *« Je ne vois pas comment en sortir en dehors du AK-47 »,* affirme une source impliquée dans les manifestations de Bujumbura. Une rébellion s'ébauche. Des hommes mal préparés ont attaqué deux fois vers la frontière rwandaise. Le ton monte entre les deux pays, mais la portée de ces attaques semble limitée.

Parallèlement, un Conseil national pour le respect de l'accord de paix d'Arusha, signé en 2000, et pour la restauration de l'Etat de droit, s'est formé à l'étranger, réunissant des opposants, des dissidents du parti au pouvoir et des figures de la société civile. Parmi ses responsables figurent Alexis Sinduhije, le chef du Mouvement pour la solidarité et le développement, qui appelle à la lutte armée, Hussein Radjabu, ex-baron du pouvoir emprisonné, et récemment évadé, ou encore Gervais Rufyikiri, ex-second vice-président, Pie Ntavyohanyuma, ex-président de l'Assemblée nationale, tous deux en exil et issus du parti de M. Nkurunziza.

Avant de fuir le pays, ils avaient fait partie du groupe des « frondeurs » opposés à la troisième candidature du chef de l'Etat au sein du Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD, au pouvoir). Le général Godefroid Niyombare en était aussi. Il avait ensuite pris la tête de la tentative de coup d'Etat, en mai. A présent, il dit *« adhérer »* aux principes de cette organisation hétéroclite, forcément divisée, mais qui a le mérite de faire la démonstration que la crise n'est pas le produit d'un complot « tutsi » comme le pouvoir tente de le faire croire.

Quelques heures avant l'ouverture des bureaux de vote, des tirs ont retenti à Bujumbura. Un peu de bruit pour faire peur, et pousser à l'abstention. C'était déjà le cas lors des législatives du 29 juin. Le parti au pouvoir est supposé les avoir remportées avec 77 % des voix, un résultat contesté par les responsables de l'opposition qui n'ont pas fui le pays. Cette fois encore, le parti au pouvoir fera la course électorale à peu près seul. Et sera seul maître du jeu au lendemain du scrutin. ■

JEAN-PHILIPPE RÉMY

IRAN

L'ONU approuve l'accord sur le nucléaire iranien

Le Conseil de sécurité des Nations unies a entériné, lundi 20 juillet, l'accord sur le nucléaire signé le 14 juillet par Téhéran et les grandes puissances. L'ONU a ouvert la voie à la levée des sanctions internationales contre l'Iran. La résolution stipule que si l'Iran respecte strictement cet accord, les sept résolutions approuvées depuis 2006 par l'ONU pour sanctionner Téhéran *« seront abrogées »*. Le ministre iranien des affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a exprimé sur son compte Twitter l'espoir que désormais le Conseil *« changera fondamentalement »* d'attitude envers l'Iran. – *(AFP.)*

Laurent Fabius se rendra à Téhéran le 29 juillet

Le ministre français des affaires étrangères, Laurent Fabius, a annoncé, mardi 21 juillet, qu'il se rendra en Iran le 29 juillet, où il rencontrera notamment le président Hassan Rohani après la conclusion de l'accord négocié de haute lutte sur le programme nucléaire de Téhéran. *« Je trouve tout à fait normal qu'à partir du moment où cet accord historique a eu lieu, la France et l'Iran puissent reprendre des relations plus normales »*, a-t-il déclaré sur France Inter. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS - CUBA

John Kerry en visite à Cuba mi-août

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, se rendra à Cuba le 14 août, ont annoncé les autorités américaines, lundi 20 juillet, alors que les deux pays ont rouvert leurs ambassades respectives le même jour. Il s'agira de la première visite d'un chef de la diplomatie américaine à Cuba depuis 1945. M. Kerry devrait notamment hisser le drapeau américain sur la nouvelle ambassade des Etats-Unis, dans le cadre du rapprochement amorcé en décembre 2014. – *(AFP.)*

JAPON

Tokyo fustige les ambitions maritimes de Pékin

Le Japon a demandé, mardi 21 juillet, à la Chine de suspendre la construction de plates-formes pétrolières et gazières offshore dans une partie de la mer de Chine orientale proche d'un secteur revendiqué par les deux pays. Dans son rapport annuel, le ministère japonais de la défense estime que les exploitations chinoises pourraient puiser dans des réserves situées en territoire japonais. « La Chine, en particulier en ce qui concerne les questions maritimes, continue à agir de manière autoritaire (...), *unilatérale et sans place au compromis »*, selon le Japon. – *(AFP, Reuters)*

Sida : une rémission de douze ans sans traitement

Une Française de 18 ans infectée pendant la grossesse de sa mère avait été traitée très précocement

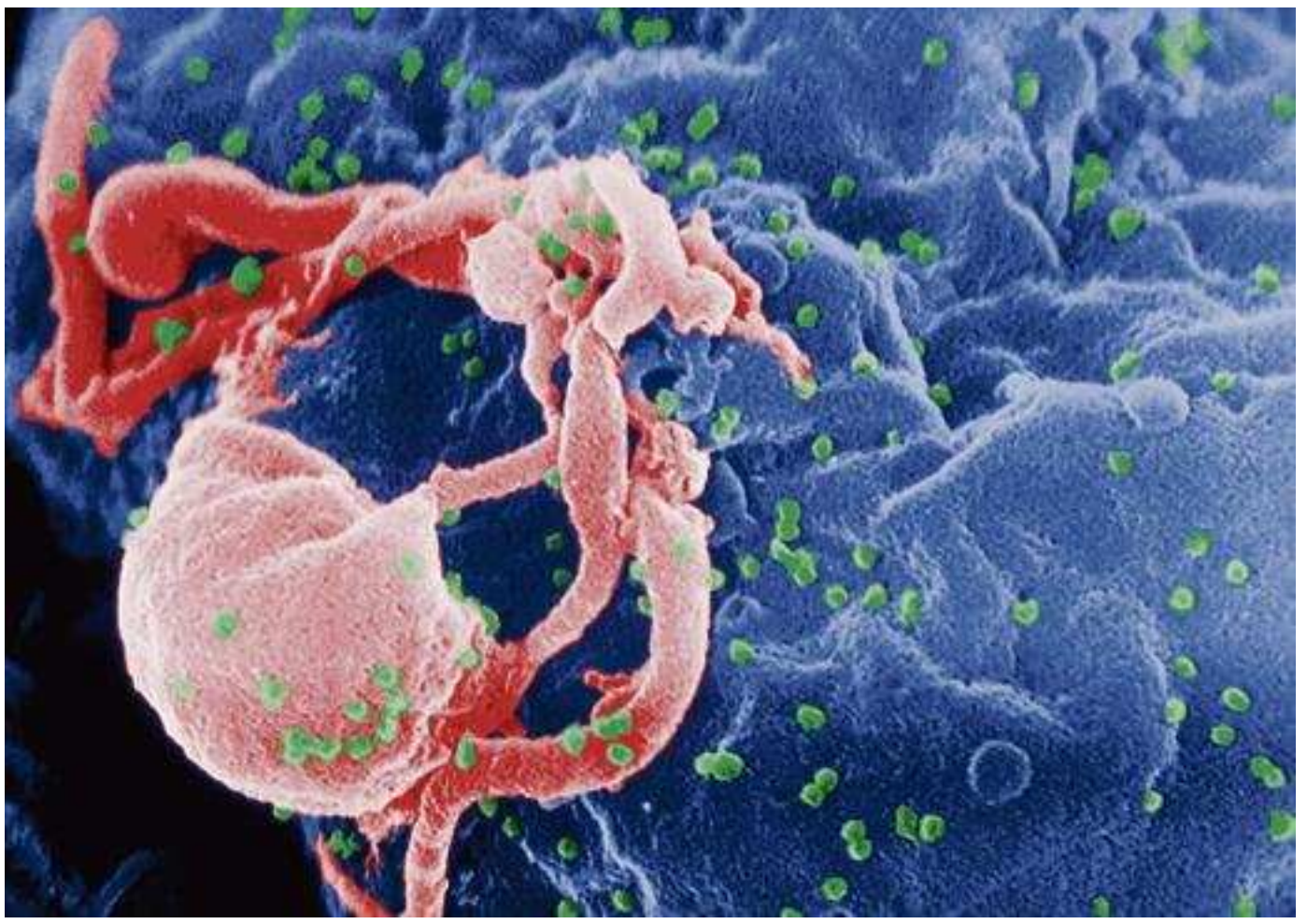

Une image du VIH (en vert) sur une cellule (en rose), obtenue par microscopie électronique à balayage. CYNTHIA GOLDSMITH/AP

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

La transmission du VIH entre la future mère et le fœtus se produit principalement au cours de l'accouchement et, à un moindre degré, lors du dernier trimestre de grossesse. Lorsqu'une femme est séropositive, le risque de transmission est évidemment plus élevé si elle présente une quantité de virus importante dans le sang (charge virale) et si elle n'est pas déjà sous traitement anti-VIH. Pour prévenir l'infection de l'enfant, on administre à la future mère tout au long de l'accouchement une perfusion d'antirétroviral et, après la naissance, le même médicament au nouveau-né. Des contrôles ultérieurs répétés indiqueront si l'enfant est infecté ou non par le VIH. Cette approche a permis de considérablement faire diminuer la transmission materno-fœtale, quasiment éradiquée dans les pays développés.

C'est le protocole qui a été suivi pour le cas français présenté à Vancouver. L'enfant était née en 1996 et sa mère avait à l'époque une charge virale « non contrôlée ». Le nouveau-né avait été mis sous traitement prophylactique par la zidovudine (AZT) pendant six semaines. Cela n'avait pas empêché la transmission du VIH. Deux mois plus tard, au moment où intervenait l'arrêt programmé du traitement prophylactique, l'enfant présentait une charge virale très élevée. L'équipe médicale passait alors à une association de quatre antirétroviraux, beaucoup plus puissante.

Ce traitement a été suivi jusqu'à ce que l'enfant atteigne presque six ans. Les médecins ont en effet perdu de vue leur jeune patiente, dont la famille décida entre-temps d'interrompre les médicaments. Revue après un intervalle d'un an, l'enfant avait alors une charge virale indétectable (moins de 50 copies du génome viral par millilitre de sang), signe que le virus n'était pas dans une phase de multiplication active, mais au contraire dormant dans des « réservoirs ». C'est ainsi que l'on appelle les cellules de l'organisme, notamment certaines cellules immunitaires – les lymphocytes T CD4 + – qui abritent le VIH.

Charge virale indétectable

Ce type particulier de globules blancs n'agit seulement que comme intermédiaire de la réponse immunitaire. Ils sont spécifiques d'un antigène – en l'occurrence le VIH – auxquels ils se lient. Ils prolifèrent alors activant d'autres cellules du système immunitaire qui vont attaquer le pathogène.

L'équipe du Dr Saez-Cirion décida alors de ne pas reprendre le traitement antirétroviral et de suivre l'évolution de l'infection.

Douze ans après l'interruption de tout traitement antirétroviral, la jeune femme présente toujours une charge virale indétectable, en dehors d'une unique élévation ponctuelle isolée. Signe que l'infection est très bien contrôlée, cette charge virale est inférieure à 4 copies/ml de sang. Le taux de ses lymphocytes T CD4 + est resté stable, a indiqué le Dr Saez-Cirion.

Précision importante, *« cette enfant ne présente aucun des facteurs génétiques connus pour être associés à un contrôle naturel de l'infection*, a souligné le Dr Saez-Cirion. *Selon toute vraisemblance, c'est le fait d'avoir reçu très tôt après sa contamination une combinaison d'antirétroviraux qui lui permet d'être en rémission virologique depuis aussi longtemps. »* Un traitement précoce diminuerait la taille des réservoirs du VIH dans l'organisme et en particulier du principal, représenté par les lymphocytes T CD4 mémoires, qui sont spécifiques d'un antigène donné et possèdent une longue durée de vie.

S'il est remarquable par la durée de la rémission sans traitement, le cas de cette jeune femme n'est pas sans précédent

S'il est remarquable par la durée de la rémission sans traitement, le cas de cette jeune femme n'est pas sans précédent. En France, la « cohorte Visconti » de l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites (ANRS), comprend un groupe de 14 adultes vivant avec le VIH traités activement dès les premiers mois suivant leur contamination. Ces patients présentent un contrôle aussi bien virologique (charge virale) qu'immunologique (lymphocytes CD4) de leur infection de longue durée alors qu'ils ne sont plus sous traitement antirétroviral depuis plusieurs années. La moitié d'entre eux est en rémission depuis plus de dix ans.

Une autre enfant avait également connu une rémission. En mars 2013, une équipe américaine annonçait qu'une petite fille infectée à la naissance par le VIH en 2010 et traitée immédiatement par une trithérapie montrait des niveaux indétectables de charge virale plusieurs mois après avoir cessé la prise de médicaments. Ce cas de rémission connu sous le nom « bébé du Mississippi » a été décrit dans le *New England Journal of Medicine*.

« Pas une guérison »

Mais en juillet 2014, l'équipe soignante a annoncé qu'après deux ans de rémission, l'enfant du Mississippi présentait désormais une charge virale détectable, et avait dû à nouveau être placée sous traitement. *« Scientifiquement, cela nous rappelle que nous avons encore beaucoup à apprendre des subtilités de l'infection à HIV et sur la façon dont le virus se cache dans le corps »*, avait alors déclaré Anthony Fauci, le directeur de l'Institut national américain de recherche sur les allergies et maladies infectieuses.

Si le cas de la jeune femme suivie en France *« est un fait clinique majeur qui ouvre de nouvelles perspectives de recherche »*, il est cependant à souligner que *« cette rémission ne doit toutefois pas être assimilée à une guérison »*, a estimé le professeur Jean-François Delfraissy, directeur de l'ANRS. *« Cette jeune femme reste infectée par le VIH et il est impossible de prédire l'évolution de son état de santé »*, a-t-il ajouté. Toutefois, ce cas permet de plaider *« en faveur d'une mise sous traitement antirétroviral de tous les enfants nés de mères séropositives le plus tôt possible après la naissance »*. ■

PAUL BENKIMOUN
(AVEC HERVÉ MORIN)

Climat : la présidence française sous pression

Laurent Fabius réunit à Paris une quarantaine de pays pour relancer les négociations

PARIS CLIMAT 2015

Presque incantatoires, les propos prononcés par Laurent Fabius, lundi 20 juillet, illustrent la course contre la montre enclenchée à quatre mois de la conférence internationale sur le climat (COP21) dont la France assurera la présidence. *« Ces deux jours, nous allons essayer d'accélérer la marche vers l'accord, car nos négociateurs butent encore sur une série de grandes questions politiques »*, a annoncé le ministre des affaires étrangères aux représentants d'une quarantaine de pays, ministres et chefs de délégation, réunis à Paris alors que Nicolas Hulot, l'envoyé spécial de François Hollande pour la préservation de la planète, organise de son côté, mardi 21 juillet, un « sommet des consciences pour le climat ».

« L'idée qu'on pourrait trouver un compromis ambitieux de dernière minute, c'est une illusion et une leçon que nous avons tous tirée de Copenhague », a insisté le chef de la diplomatie française, conscient du calendrier serré menant à Paris, où pourrait se conclure un accord universel pour limiter le réchauffement sous le seuil des 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle. En juin, la deuxième session annuelle de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'était achevée sur un constat de blocage. Incapables d'avancer sur le texte touffu négocié en février à Genève, les délégués des 195 Etats membres de la CCNUCC ont confié aux coprésidents des débats, les *co-chairs*, la délicate mission de clarifier ce corpus d'ici à la prochaine session, du 31 août au 4 septembre, à Bonn. Il ne restera plus ensuite que cinq jours de négociations en octobre avant le lever de rideau officiel de la COP21, le 30 novembre.

« L'idée qu'on pourrait trouver un compromis ambitieux de dernière minute, c'est une illusion »

LAURENT FABIUS
ministre français des affaires étrangères

« Facilitateurs »

D'où l'importance de compléter cet agenda multilatéral par des rendez-vous plus restreints, mais représentatifs des coalitions de pays qui composent l'échiquier onusien. Une autre réunion informelle, les 6 et 7 septembre à Paris, sera consacrée aux financements des politiques climat, a déjà prévenu Laurent Fabius, qui souhaite aussi convoquer une *« pré-COP »* début novembre. Pour les discussions des 20 et 21 juillet, l'équipe française a confié à quatre pays aux profils divers – Allemagne, Singapour, Bolivie, Brésil – un rôle de « facilitateur » des débats. Elle a pris soin d'inviter les *co-chairs* algérien et américain, qui profiteront des échanges pour peaufiner leur synthèse, attendue le 24 juillet, laissant aux pays un mois pour s'approprier le texte.

Les quarante-cinq pays réunis à Paris ont reçu un document préparatoire, que *Le Monde* s'est procuré. La note de cinq pages, un *background paper* rédigé en anglais fixe les enjeux : *« mettre en lumière des points-clés pour lesquels les ministres pourraient faire des recommandations à leurs négociateurs avant la session d'août-septembre »*. Bref, donner aux négociateurs un mandat clair. La réunion doit aborder deux thèmes majeurs pour la construction d'un accord à Paris : la « différenciation » – c'est-à-dire la répartition de l'effort à accomplir entre pays industrialisés et pays en développement pour réduire les gaz à effet de serre – et l'« ambition » du possible accord, en insistant sur la nécessité de fixer un objectif de long terme sous la barre des 2 °C, sans exclure l'option des 1,5 °C, revendiquée par les pays les plus vulnérables aux aléas climatiques.

Si les parties de la CCNUCC semblent partager *« une compréhension commune »* des enjeux, elles divergent toujours sur les moyens financiers et technologiques à mettre en œuvre, les stratégies d'adaptation au changement climatique, les mécanismes de révision de l'accord ou *« le statut des contributions nationales dans le nouvel instrument juridique »*, selon la note d'orientation.

Seuls 47 des 195 Etats signataires de la CCNUCC, représentant près de 55 % des émissions mondiales, ont jusqu'à présent dévoilé leurs engagements pour lutter contre le réchauffement. Dimanche 19 juillet, les îles Marshall ont annoncé vouloir réduire leurs émissions de 45 % d'ici à 2030. Mais l'archipel de Micronésie – 68 000 habitants – ne pèse pas très lourd face à de gros émetteurs comme l'Inde, le Brésil, l'Australie ou l'Indonésie, dont les contributions se font attendre. Qui plus est, *« les engagements actuels ne sont pas suffisants pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C*, estime Matthieu Orphelin, porte-parole de la Fondation Nicolas Hulot, à la lueur du bilan d'étape dressé mi-juillet par l'ONG. *Nous sommes plutôt sur une route à 3 °C, voire 4 °C. »* ■

SIMON ROGER

LIBERIA
Zéro cas Ebola

Les quatre derniers malades d'Ebola au Liberia ont été déclarés officiellement guéris lundi 20 juillet, et le pays se retrouve sans cas connu. Les autorités sanitaires estiment que la réapparition récente d'Ebola au Liberia, où l'épidémie avait pris fin le 9 mai, est probablement due à une contamination par un survivant porteur du virus. – *(AFP.)*

CLIMAT
Record de chaleur en juin

Le mois de juin 2015 a été le plus chaud sur le globe depuis le début des relevés de températures, en 1880, a annoncé, lundi, l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique. Les six premiers mois de l'année ont également été marqués par une température record pour cette période. – *(AFP.)*

Le Monde
MERCREDI 22 JUILLET 2015

Déclaration de patrimoine « off the record »

Depuis le 10 juillet, les citoyens ont le droit de consulter en préfecture les situations patrimoniales de leurs élus

La déclaration de quoi ? » Manifestement, les standards et accueils des préfectures n'ont pas encore été informés. Cela ne fait qu'une dizaine de jours (depuis le 10 juillet) que ces administrations offrent un nouveau service aux citoyens : la mise à disposition des déclarations de situation patrimoniale des parlementaires.

Pour les consulter, nul besoin d'être électeur de la circonscription. Il faut simplement être inscrit sur les listes électorales et prendre rendez-vous dans la préfecture du département d'élection du parlementaire, conformément aux dernières lois sur la transparence de la vie publique, votées après l'affaire Cahuzac, en septembre 2013. Des documents publics mais non publiables, au risque d'être condamné à une peine de 45 000 euros d'amende. Concrètement, cela signifie que l'on peut tout savoir des patrimoines des élus, mais qu'on ne peut pas en parler. Une législation un peu absurde, d'autant plus au regard des conditions dans lesquelles s'opèrent ces consultations à la demande.

Pour expérimenter la mesure, nous nous sommes rendus dans quatre préfectures d'Ile-de-France afin de consulter différentes déclarations de députés et de sénateurs. D'abord, suivre à la lettre le mode d'emploi de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) qui centralise – et contrôle – les déclarations. Premier essai dans les Hauts-de-Seine, pour consulter les documents de Patrick Balkany, député Les Républicains et maire de Levallois-Perret, mis en examen pour *« blanchiment de fraude fiscale »*, *« corruption »* et *« blanchiment de corruption »*.

« Vous disposez d'une heure »

Au standard téléphonique de Nanterre, comme dans la plupart des préfectures, un premier tri automatique oriente les demandes. Mais, à l'injonction *« prononcer le nom du service demandé »*, il est inutile de s'escrimer à articuler *« dé-cla-ra-tions-de-pa-tri-moines »* au serveur vocal qui n'a *« pas compris votre demande »*... Au bout d'un instant, la première interlocutrice humaine qui décroche est désarçonnée.

« Ah... Mais je ne sais pas si on peut consulter ça sur Internet, madame.

– Non, justement, c'est uniquement en préfecture et sur rendez-vous.

– Ah d'accord. [A ses collègues] *La dame dit que c'est en préfecture et sur rendez-vous ! Du coup, c'est quel service ? »*

Une bonne dizaine de minutes d'errance téléphonique plus tard, la demande atterrit au service des élections, qui octroie un rendez-vous rapide, pour le lendemain. Une fois sur place, les modalités diffèrent selon les préfectures. Dans les Hauts-de-Seine, quelqu'un vient à votre rencontre le dossier sous le bras et vérifie vos papiers avant toute chose ; dans l'Essonne et en Seine-Saint-Denis, on vous laisse monter tout seul au service ad hoc, loin des salles surchauffées et des files d'attente interminables d'étrangers sollicitant des titres de séjour.

Ces documents sont publics mais non publiables, au risque d'une condamnation à 45 000 euros d'amende

A Nanterre, les consignes sont données dès les premiers instants, juste avant de pénétrer dans un bureau exigu : *« Vous disposez d'une heure. Pas de note, pas de photo et pas d'enregistrement audio, ce qui veut dire que votre consultation sera astreinte au silence. »* A Evry, le ton est encore plus ferme et la responsable ajoute à trois reprises que *« sinon, c'est 45 000 euros d'amende »*. C'est d'ailleurs elle qui vous désigne la chaise sur laquelle prendre place – celle-là et pas une autre – après vous avoir prié de laisser le sac à distance et le téléphone portable dans une petite boîte en carton. Ici, les choses sont prises très au sérieux et, dans un deuxième temps, on nous demandera même de retirer notre montre, sait-on jamais.

Quinzaine de pages

En Seine-Saint-Denis, à Bobigny, les fonctionnaires préfèrent en plaisanter : *« Je devrais presque vous fouiller, de nos jours on peut cacher une petite caméra dans les lunettes ! »* Les consignes ont été données en haut lieu par les préfets et, par mesure de sécurité, certaines administrations vont même jusqu'à faire signer un document attestant que l'on a bien pris connaissance de la législation en vigueur.

Certaines déclarations sont sans surprise, d'autres sont riches de mille détails impossibles à mémoriser

Ce n'est qu'une fois toutes ces formalités passées que l'on peut accéder au dossier. Une liasse d'une quinzaine de pages que les responsables de service doivent télécharger à la demande sur le site de la HATVP grâce à une clé cryptée, puis détruire – ou conserver sous verrou – une fois la consultation terminée. On ne vous laisse d'ailleurs jamais seul en sa présence, quitte à ce qu'un agent reste assis juste à côté pendant tout le temps – *« Je suis désolée mais je dois vous surveiller... »*, s'excuse-t-on à Paris.

Une mobilisation de temps et de moyens humains supplémentaires dans des services où l'on imagine mal voir débarquer des vagues d'électeurs portés par cette *« démarche citoyenne »*. D'ailleurs, à part quelques journalistes ou opposants politiques, personne ne semble s'être précipité dans les préfectures...

Cela aurait été sûrement ingérable dans l'Essonne, où on ne peut consulter qu'une déclaration par rendez-vous. A Paris, c'est deux, mais à condition de les avoir demandées à l'avance alors qu'en Seine-Saint-Denis, on vous en montre autant que vous voulez durant l'heure impartie. Sur les cinq que nous avons consultées (Christophe Caresche, Claude Bartolone, Eliane Assassi, Serge Dassault et Patrick Balkany), certaines sont sans surprise, d'autres se lisent avec une étonnante rapidité ou, au contraire, sont riches de mille détails impossibles à mémoriser.

Restrictions de publicité

Sans pouvoir prendre la moindre note de tout cela, comment le citoyen peut-il exercer son rôle de *« lanceur d'alerte »* et saisir la HATVP *« en cas de doute »*, comme l'invite à faire le gouvernement ? Certes, la Haute Autorité a déjà fait une importante part du travail de contrôle. En préambule de certains dossiers – dont ceux de M. Balkany et M. Dassault –, elle a d'ailleurs inséré une note pour préciser quand elle avait eu un *« doute sérieux »* sur la déclaration et donc saisi la justice. De plus, certaines préfectures n'hésitent pas à proposer un nouveau rendez-vous pour consulter une seconde fois.

Malgré tout, ces restrictions de publicités, outre leur côté contraignant, s'avèrent contre-productives. En votant ces mesures, les parlementaires voulaient prévenir le risque d'une dérive vers une *« démocratie paparazzi »* ; au final, elles ne nous donnent que plus l'impression de regarder par le trou de la serrure. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

Une transparence bien encadrée par la loi

COMMENT en est-on arrivé là ? A l'origine, François Hollande voulait frapper vite, et simple. Début avril 2013, alors que les Français venaient d'apprendre que le ministre du budget, Jérôme Cahuzac, détenait des millions d'euros non déclarés sur un compte en Suisse, le chef de l'Etat annonçait une série de mesures fortes pour la transparence de la vie publique. Parmi elles : la publication des déclarations de patrimoine et d'intérêts des ministres et des parlementaires.

Du moins, telles étaient les intentions. C'était sans compter sur la capacité des parlementaires, et particulièrement des députés, à s'unir pour défendre leur corps face à ce que le président de l'Assemblée nationale avait qualifié de dérive vers une *« démocratie paparazzi »*. Pas question de donner prise à un *« hit-parade des riches, des pauvres, de ceux qui ont réussi, pas réussi »*, tonnait alors le socialiste Claude Bartolone dans tous les médias, en réponse aux propositions présidentielles. Une position partagée par l'immense majorité des députés, de droite comme de gauche, qui se sont ralliés derrière leur président – devenu super-délégué syndical pour l'occasion – avant de modifier le projet de loi initial : d'accord pour publier les déclarations d'intérêts, mais les patrimoines resteront eux à l'abri des regards trop curieux. Seule la nouvelle Haute Autorité pour la transparence de la vie publique disposera librement de tous ces documents, qu'elle centralisera et contrôlera. Et pour être sûr que personne ne se risque à des publications sauvages, il fut même un temps envisagé d'ajouter à la peine prévue de 45 000 euros d'amende celle d'un an d'emprisonnement.

Ping-pong

Pendant des mois, le bras de fer fut ainsi engagé entre l'Assemblée et le gouvernement, aidé par le Sénat – à l'époque encore de gauche – et notamment par le président d'alors de la commission des lois, Jean-Pierre Sueur (Loiret), totalement favorable à la publication des patrimoines. Au terme d'un long ping-pong législatif entre les deux chambres, un régime spécial a donc été conçu pour les parlementaires et leur déclaration de patrimoine, avec cette espèce de semi-publicité encadrée qui ne concerne aucun des quelque 9 000 autres politiques censés remplir eux aussi ces déclarations – ni les eurodéputés, ni les élus régionaux et départementaux, ni même les maires de villes moyennes à grandes et encore moins les membres des cabinets ministériels, présidentiels et des présidents de l'Assemblée et du Sénat.

Au final, seuls les ministres n'ont pu déroger à la règle du tout-transparent, bien obligés de publier l'intégralité de leur patrimoine quelques jours à peine après les annonces de François Hollande. Passées les premières heures de surmédiatisation et de curiosité générale, les documents ont rapidement fini par n'intéresser plus personne. Sans heurt, la transparence intégrale était alors rapidement devenue un non-événement. ■

HÉ. B.

Régionales : batailles au PS pour les places éligibles

Dans une ambiance tendue, les socialistes ont arrêté, lundi, leurs listes pour les élections des 6 et 13 décembre

Avec la perspective d'une défaite cinglante, les premières places sur les listes pour les élections régionales de décembre valent cher à gauche. Le Parti socialiste a bouclé ses investitures, lundi 20 juillet, lors d'une réunion sous tension de son bureau national. *« Il y a un peu de frottement parce que, pour être en position éligible, il faut être dans la bonne échappée »,* résume un dirigeant socialiste fan du Tour de France.

Signe que les discussions n'ont pas été simples, les proches de la députée des Hautes-Alpes Karine Berger – qui représentent 10 % du parti – ont quitté la table des négociations, estimant que leurs demandes n'avaient été satisfaites. Dominique Bertinotti, l'ancienne ministre déléguée à la famille (2012-1014), a notamment été écartée des premières places à Paris.

Jean-Christophe Cambadélis, lors du 77e congrès du PS, à Poitiers, le 6 juin. JEAN-CLAUDE COUTAUSSE/FRENCH POLITICS POUR « LE MONDE »

11

têtes de liste connues

Le PS a entériné 11 têtes de liste – sur 13 – pour les élections régionales de décembre 2015 : Pierre de Saintignon (Nord-Pas-de-Calais-Picardie), Claude Bartolone (Ile-de-France), Nicolas Mayer-Rossignol (Normandie), Jean-Pierre Masseret (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine), Marie-Guite Dufay (Bourgogne-Franche-Comté), Jean-Jack Queyranne (Auvergne-Rhône-Alpes), Christophe Castaner (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Carole Delga (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées), Alain Rousset (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes), François Bonneau (Centre-Val de Loire), Christophe Clergeau (Pays de la Loire). Un doute subsiste en Bretagne, où Jean-Yves Le Drian pourrait annoncer sa candidature et en Corse, où les radicaux devraient avoir la main.

Faire de la place aux alliances

« Je suis consternée, rien n'a été fait pour tenir compte a minima du poids de notre motion, confie Mme Berger. *Il n'y a eu aucune volonté de rassemblement de la part de la direction. Si on n'y arrive même pas au sein du PS, je ne vois pas comment on va faire avec l'ensemble de la gauche. »*

Dans le détail, 90 % des listes – qui sont constituées département par département – ont été entérinées par la motion majoritaire et par celle des frondeurs. Ces derniers se sont abstenus dans six fédérations et ont voté contre dans trois d'entre elles (Gironde, Val-d'Oise et Haute-Loire). Mais le départ des négociations de la motion de Karine Berger les privait de fait de toute possibilité d'alliance pour bousculer la majorité du patron du PS, Jean-Christophe Cambadélis. *« Les occasions de nous rassembler ne sont pas nombreuses ; là, le premier secrétaire aurait pu faire un sans-faute mais il a fait des erreurs grossières »,* regrette le meneur des frondeurs, Christian Paul.

Quelques cas personnels ont posé problème, comme ceux des deux porte-parole du PS, Juliette Méadel et Corinne Narassiguin, qui n'ont pas été placées en position éligible respectivement dans les Hauts-de-Seine et à Paris. La tête de liste dans les Bouches-du-Rhône est également un casse-tête. Jean-David Ciot, le patron des socialistes marseillais, fait des pieds et des mains pour se maintenir en première place. Mais sa comparution le 25 novembre devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence aux côtés de Jean-Noël Guérini, l'ex-président du conseil général, dans une affaire de détournement de fonds publics – le parquet a fait appel de la relaxe prononcée en 2014 – reste en travers de la gorge de la tête de liste régionale, Christophe Castaner. *« Jean-David Ciot reste à ce stade le premier des socialistes dans les Bouches-du-Rhône »,* explique, lapidaire, M. Cambadélis. Le PS envisage en fait de proposer la tête de liste à l'un de ses partenaires, dans le cadre d'une alliance, pour se sortir de la nasse.

Car le marathon de la constitution des listes ne fait en réalité que commencer. Maintenant que le PS a arrêté les siennes, il va devoir désormais faire de la place pour conclure des alliances. Ce qui réduit d'autant le nombre de places éligibles. Tout doit être arrêté avant le conseil national du PS, qui se tiendra le 19 septembre.

Les discussions sont engagées et devraient aboutir à la rentrée avec le Parti radical de gauche (PRG) de Jean-Michel Baylet, le Mouvement républicain et citoyen (MRC) de Jean-Pierre Chevènement, le Mouvement des progressistes (MUP) de Robert Hue, le Front démocrate de Jean-Luc Bennahmias, ainsi que le mouvement écologiste Cap 21 de Corinne Lepage. S'ouvrira ensuite la phase beaucoup plus complexe des négociations avec Europe Ecologie-Les Verts et le Front de gauche. M. Cambadélis ne désespère pas de convaincre les écologistes de s'allier dans les deux régions où le FN est en position de force, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans le Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Mais le dialogue est mal engagé, et les alliances risquent davantage de se conclure dans l'entre-deux-tours. Ce qui nécessitera de faire encore de la place sur les listes, du moins là où la gauche n'aura pas perdu dès le premier tour toute chance de l'emporter. ■

NICOLAS CHAPUIS

Julien Dray revient en grâce par les voies du Val-de-Marne

L'ex-député de l'Essonne a été choisi pour conduire la liste PS aux régionales dans le « 9-4 »

C'est l'histoire du retour en grâce progressif d'un increvable de la politique. Après avoir été écarté du dispositif au début du quinquennat, Julien Dray reprend peu à peu du crédit au sein de la majorité.

L'actuel vice-président de la région Ile-de-France a été choisi pour être tête de liste aux élections régionales dans le Val-de-Marne, en décembre, et sera l'un des piliers de la campagne. Depuis le congrès de Poitiers, il a également réintégré la direction du PS, devenant secrétaire national chargé de bâtir *« l'alliance populaire »* avec les autres formations de gauche, pierre angulaire de la stratégie du premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis.

Ses rapports avec les socialistes de l'Essonne sont tellement exécrables qu'il a dû trouver un autre point de chute

A la manœuvre pour piloter son atterrissage dans le Val-de-Marne, Claude Bartolone, tête de liste PS aux régionales en Ile-de-France. Le président de l'Assemblée nationale a convaincu Luc Carvounas, le patron des socialistes dans le département et proche de Manuel Valls, de lui faire une place. Impossible, en effet, pour Julien Dray de retourner dans l'Essonne, sa terre d'élection depuis plusieurs années. Ses rapports avec les socialistes locaux sont devenus à ce point exécrables qu'il a dû chercher un autre point de chute. *« Des générations ont voulu s'émanciper.* (…) *Une page a été tournée »,* explique-t-il poliment dans *Le Parisien,* le 15 juin. En privé, il parle plus volontiers *« d'assassinat du père »,* pour qualifier son éviction progressive du département après ses ennuis judiciaires, qui se sont soldés, en 2009, par un rappel à la loi pour abus de confiance.

En plus du soutien de Claude Bartolone, Julien Dray bénéficie aussi de celui de Jean-Christophe Cambadélis qui lui a fait une place au sein de la direction au PS. « Camba » - « Juju », l'histoire est ancienne et pimentée : les deux hommes se connaissent depuis les années 1970 ; époque durant laquelle ils se livraient bataille au sein du trotskisme étudiant français. Julien Dray, alors à la Ligue communiste révolutionnaire, avait notamment disputé la direction de l'UNEF aux lambertistes de l'Organisation communiste internationaliste dirigés par Jean-Christophe Cambadélis. *« On a une relation apaisée avec Cambadélis depuis une dizaine d'années, on ne va pas recommencer nos guerres d'il y a trente ans »,* explique M. Dray. Leur duo est brocardé par certains au PS. *« Ça fait reconstitution de ligue dissoute, mais on ne refait pas le mauvais passé »,* lâche un ministre.

Longtemps chef de bande au PS, Julien Dray a formé politiquement des générations de jeunes socialistes au sein de SOS-Racisme, mais son étoile a pâli depuis plusieurs années. *« Julien est capable du pire comme du meilleur. Il a parfois de bonnes intuitions politiques, il bénéficie d'une sorte de légende autour de lui, mais il n'a plus de troupes ni d'implantation locale »,* indique un membre de l'aile gauche du PS que M. Dray a longtemps côtoyé.

« Ombre portée »

Aujourd'hui, il est davantage identifié comme proche du chef de l'Etat. Même s'il nie tout lien entre cette connexion et sa réhabilitation. *« Il ne supporte pas que l'on dise qu'il est l'ombre portée de Hollande au sein du PS. Il ne veut pas être réduit à cela »,* confie un de ses proches. M. Dray avait été mis sur une liste noire au moment de la dernière présidentielle, écarté à l'époque de l'entourage de François Hollande par Valérie Trierweiler. Depuis le départ de l'ex-compagne du président, il est revenu en cour à l'Elysée. François Hollande et Julie Gayet ont d'ailleurs participé à sa fête d'anniversaire, organisée en mars pour ses 60 ans. Tout comme Emmanuel Macron, le ministre de l'économie, que Julien Dray ne cesse de défendre au sein du PS.

Malgré son recentrage, Julien Dray reste néanmoins critique avec la politique du gouvernement quand il le juge nécessaire. Il a dénigré, en mai, la réforme du collège de la ministre de l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, estimant qu'il fallait *« la reprendre »*.

Il a également récusé l'expression *« guerre de civilisation »* employée récemment par le premier ministre, Manuel Valls, jugeant qu'*« il y a des raccourcis idéologiques auxquels il faut faire très attention »*. L'attaque a aussitôt réveillé les soupçons de ses camarades : *« Il vient rejouer les utilités de Hollande pour surveiller Valls qui prend de plus en plus de place »,* estime un élu PS. Car la *« légende »* de Julien Dray est ainsi faite à Solférino que, pour chacun, son retour aux affaires coïncide forcément avec celui des petites manœuvres politiques. ■

BASTIEN BONNEFOUS
ET NICOLAS CHAPUIS

L'HISTOIRE DU JOUR

PACA: Jean-Marie Le Pen prêt au combat contre sa petite-fille

Plus les semaines passent, et plus le conflit avec Jean-Marie Le Pen semble échapper au contrôle de la direction du Front national. Alors qu'il se refusait jusqu'à présent à évoquer l'éventualité d'une candidature dissidente aux élections régionales de décembre en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), le patriarche frontiste de 87 ans n'exclut plus désormais cette possibilité. Qu'importe que la liste du FN dans la région soit menée par sa propre petite-fille, Marion Maréchal-Le Pen.

« Je vois des amis, nous échangeons des idées, nous imaginons des perspectives pour arracher notre pays au sort qui lui est promis », a déclaré M. Le Pen, lundi 20 juillet, à l'AFP. Bien des élus FN de PACA sollicitent le député européen en ce sens depuis quelques semaines. *« Je suis dans une phase d'information et d'exploration. On me sollicite pour que je me présente aux élections, je n'ai donné aucune réponse »,* a précisé M. Le Pen au *Monde*.

En avril, pourtant, le cofondateur du FN s'était retiré au profit de sa petite-fille, afin de solder le conflit engagé avec Marine Le Pen à la suite de ses interviews polémiques accordées à RMC et à *Rivarol*. *« Je ne ferai rien qui puisse compromettre la fragile espérance de survie de la France que représente le Front national, avec ses forces et ses faiblesses »,* assurait-il alors. La situation a changé, visiblement. *« A partir du moment où il a fait le choix de soutenir ma candidature, il faut rester cohérent. Je n'ose pas croire que Jean-Marie Le Pen ose considérer que je sois un dommage collatéral dans le duel fratricide qu'il a engagé »,* a réagi Marion Maréchal-Le Pen.

« JE SUIS DANS UNE PHASE D'INFORMATION ET D'EXPLORATION »

JEAN-MARIE LE PEN

Les fidèles du vieux chef se préparent en tout cas à cette éventualité. Pour les aider dans leur entreprise, ils peuvent compter sur le soutien de la vieille garde de l'extrême droite, celle-là même que Jean-Marie Le Pen avait exclu en son temps du Front national : la Ligue du Sud de Jacques Bompard et le Parti de la France de Carl Lang mènent en effet des discussions avancées avec les dissidents frontistes.

« Nous attendons dès le mois d'août l'entrée en campagne de Jean-Marie Le Pen et le retrait de Marion Maréchal-Le Pen, assure Jean-Louis Bouguereau, conseiller régional FN. *Comment peut-elle être candidate contre son grand-père dans une région PACA dressée contre elle ? »* ■

OLIVIER FAYE ET GILLES ROF (À MARSEILLE)

Le Monde
MERCREDI 22 JUILLET 2015

L'ecstasy de retour dans le milieu festif

La consommation de cette drogue est à son niveau maximal depuis une décennie

Plus beaux, plus gros, plus dosés... Après avoir été jugés ringards et relégués au rang de « drogue des débutants », les comprimés d'ecstasy sont de nouveau en vogue dans le milieu festif. Amorcé en 2013-2014, ce retour en grâce s'inscrit dans la continuité de l'engouement déjà rencontré depuis trois ou quatre ans par la poudre ou les cristaux de MDMA, le principe actif de l'ecstasy. *« Chez un certain public habitué à sortir et qui consomme déjà alcool, tabac et cannabis, cela fait quasiment partie du kit de base pour une soirée »*, explique le responsable d'une association parisienne de prévention des risques.

Entre 2010 et 2014, la proportion de consommateurs d'ecstasy et de MDMA est passée de 0,3 % à 0,9 % de la population des 18-64 ans, soit son *« niveau maximal depuis une décennie »*, a relevé en mars le Baromètre santé de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé et de l'Observatoire français des drogues et toxicomanie (OFDT). Selon cette enquête, environ 400 000 personnes ont ingéré de l'ecstasy ou de la MDMA au cours des douze derniers mois, soit quasiment autant que de consommateurs de poppers ou de cocaïne.

En 2014, 3,8 % des jeunes de 17 ans disaient avoir déjà expérimenté la MDMA ou l'ecstasy, relevait, en mai, l'enquête Escapad de l'OFDT, soit deux fois plus qu'en 2011. *« L'ecstasy est la drogue dont on parle le plus depuis quelques mois sur notre forum de discussion »*, annonce Pierre Chappard, le président de PsychoActif, une association d'usagers de stupéfiants.

Echantillons de comprimés d'ecstasy. ALLEMANN/SERVICE DE SANTÉ DU CANTON DE BERNE

« Sentiment d'euphorie »

Les chiffres des saisies confirment eux aussi ce renouveau. Au cours des six premiers mois de l'année, 1,1 million de comprimés ont déjà été saisis par les services répressifs, contre 940 000 sur l'ensemble de l'année 2014, et 414 800 en 2013, soit une hausse de 126 %, annonce la direction centrale de la police judiciaire, qui évoque une *« nette recrudescence »* de la consommation et du trafic de ce produit stupéfiant. Aux douanes, où la MDMA sous forme de poudre continue de représenter la majorité des saisies, on souligne que le volume total des saisies de ce produit atteint *« des seuils comparables à ceux de la fin des années 1990 »*.

Au cours des six premiers mois de l'année, 1,1 million de comprimés ont déjà été saisis, contre 414 800 en 2013

Si le nom même de l'ecstasy sonne de façon si familière aux oreilles du grand public, c'est parce que cette drogue a déjà connu son heure de gloire dans les milieux alternatifs et électro il y a une vingtaine d'années, lors de l'émergence de la scène musicale techno. Cette méthamphétamine avait alors connu un certain succès car ses effets sont ceux recherchés pour faire la fête.

« Un quart d'heure à une 1 h 30 après avoir gobé s'installe un sentiment d'euphorie, de bien-être, d'amour universel, une profonde envie de partager. Communiquer te semble plus facile », peut-on lire dans une brochure d'information actuellement diffusée par Techno +, une association qui mène des actions de santé dans les événements festifs. Au total, du début de la montée à la fin de la descente, les effets durent entre six et huit heures. *« C'est souvent utilisé comme un produit de lancement de la soirée »*, constate Guillaume Pavic, le correspondant de l'OFDT à Rennes.

Au début des années 2000, *« à force d'arnaques sur le contenu des comprimés et en raison de dosages de plus en plus faibles, les usagers se sont détournés des comprimés et se sont tournés vers la forme cristal »*, raconte Agnès Cadet-Taïrou, épidémiologiste à l'OFDT. Après une importante pénurie en 2009, la MDMA sous forme de poudre et cristal a fait son retour *« de façon spectaculaire »* dès 2010-2011. Surnommée « MD », elle est principalement gobée emballée dans une petite feuille de papier cigarette (on parle alors de « parachute ») mais certains l'utilisent aussi sous forme de gélules.

Le succès des comprimés d'ecstasy – surnommés « taz » – est un phénomène beaucoup plus récent, qui s'explique en partie par la stratégie marketing des vendeurs. Des comprimés – dits « 3D » – en forme de pieuvre, de domino, de cœur, de tête de mort ou de grenade sont apparus sur le marché. Y sont gravés les logos de marques « générationnelles » prisées des jeunes, comme Wifi, Bitcoin, Facebook ou Heineken.

« Les vendeurs ont su rendre attrayant un produit qui avait souffert de ringardisation », explique Fabrice Perez, auteur de la « Météo des Prods », une campagne d'information sanitaire pour consommateurs de drogues diffusée par les associations Techno + et Auto-support des usagers de drogues (ASUD). *« Certains usagers sont fiers de leurs cachets, comme les Chupa Chups roses ou vert pétard »*, témoigne Aurélie Lazes-Charmetant, la correspondante de l'OFDT en Aquitaine.

A cette stratégie commerciale s'ajoutent la disponibilité, la facilité d'usage et le faible prix. Pour se procurer un taz en soirée, il faut compter 10 euros en moyenne. *« Pour des gens qui ont parfois payé 30 euros leur place d'entrée à une soirée, ce n'est pas si cher que ça »*, relève Nicolas Matenot, psychologue et coordinateur du projet Plus belle la nuit, un dispositif interassociatif de promotion de la santé festive à Marseille.

Troubles cardiaques

En décembre 2014, dans le cadre de son dispositif d'observation des tendances récentes et nouvelles drogues, l'OFDT a noté le retour *« à des niveaux de pureté particulièrement élevés jusqu'ici rarement atteints et des poids plus élevés »* des comprimés d'ecstasy. Une alerte qui survient alors que les usagers n'ont pas toujours conscience des risques liés à ces comprimés. *« Il y a une désinvolture importante chez les plus jeunes qui ne considèrent pas forcément cela comme une drogue »*, estime Agnès Cadet-Taïrou à l'OFDT. *« Ils lui font davantage confiance parce qu'il a des formes rassurantes et qu'il n'a l'air d'avoir été transformé dans un labo clandestin »*, ajoute François Beck, le directeur de l'OFDT.

A Bordeaux, Aurélie Lazes-Charmetant cite l'exemple d'une jeune fille de 16 ans qui avait gobé *« deux comprimés d'affilée »* pour son premier usage. *« Comme les effets n'arrivent pas immédiatement, certains vont reconsommer »*, raconte-t-elle. Parmi les risques : la déshydratation liée à l'augmentation de la température du corps ou les troubles du rythme cardiaque.

Sans faire la distinction entre sa forme poudre ou comprimé, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) estime qu'entre 2005 et 2013, la MDMA a été *« impliquée dans 25 cas de décès »* de personnes âgées entre 25 et 36 ans. *« Au vu de la plus grande disponibilité du produit et des plus fortes doses ingérées »*, l'ANSM envisage aujourd'hui de communiquer sur les risques de ce produit. ■

FRANÇOIS BÉGUIN

Des restes de victimes juives retrouvés à l'université de Strasbourg

Un bocal et deux éprouvettes contenant des fragments humains étaient conservés à l'institut de médecine légale

Une collection de squelettes juifs. Tel était le macabre projet d'August Hirt, médecin nazi et directeur de l'Institut d'anatomie de Strasbourg sous l'Occupation. Quatre-vingt-six juifs, des hommes et des femmes venus du camp d'Auschwitz, gazés en août 1943 au Natzweiler-Struthof, avaient été transportés par camion dans cet institut, qui faisait partie de la faculté de médecine.

Depuis, une rumeur courait selon laquelle des restes des victimes avaient été conservés dans des bocaux. Soixante-dix ans après la fin de la guerre, Raphaël Toledano, médecin généraliste et membre de la commission scientifique du Struthof, a définitivement mis un terme à ces interrogations. Le 9 juillet, il a découvert, un bocal et deux éprouvettes dans une vitrine du musée François-Hildwein de l'Institut de médecine légale, une toute petite pièce où manifestement personne ne va jamais.

Aucun doute ne plane sur l'origine du bocal contenant des fragments de peau. Sur l'étiquette, une inscription : « Expertise du Struthof, trace de coups d'une victime gazée en août 1943 ». Sur les deux éprouvettes, qui contiennent des fragments d'intestin et d'estomac, une étiquette sur laquelle figure le matricule 107 969. C'est celui de Menachem Taffel, un juif polonais arrêté à Berlin en 1943 avec sa femme et sa fille et déporté à Auschwitz. C'est grâce au recensement méticuleux des matricules des victimes réalisé en cachette par Henri Henrypierre, préparateur dans le laboratoire d'Hirt, que Menachem Taffel a pu être identifié.

Ces restes humains seront inhumés le 6 septembre au cimetière de Cronenbourg (Bas-Rhin)

« J'ai immédiatement dit au directeur que leur place n'était pas dans un musée, mais au cimetière », indique M. Toledano. Ces restes seront inhumés le 6 septembre au cimetière de Cronenbourg (Bas-Rhin).

Cette sombre découverte n'étonne guère Raphaël Toledano qui travaille sur la question des livraisons de corps de déportés destinés à la médecine nazie depuis sa thèse, soutenue en 2010. Il a même coréalisé un documentaire sur le sujet intitulé *Le nom des 86*. *« Dans le cadre de mes recherches, je suis tombé sur une lettre il y a quelques années. Elle indiquait de façon claire que des restes de victimes étaient conservés à l'Institut de médecine légale »,* explique le médecin.

Cette lettre, datée de 1952, est signée du professeur Simonin, chargé de l'expertise médico-légale des corps trouvés à l'institut d'anatomie, en décembre 1944. Il y détaillait ses prélèvements et précisait le lieu.

Une partie des restes ont bien été inhumés au cimetière juif de Cronenbourg, mais quelques pièces scientifiques ont été conservées par le Pr Simonin. *« C'était une pratique courante à l'époque, pour que les professeurs puissent les montrer à leurs élèves »,* signale M. Toledano.

Sa découverte ne peut faire qu'écho au livre de Michel Cymes, *Hippocrate aux enfers* (Stock. 216 p., 18,50 euros), qui avait suscité une vaste polémique à sa parution en janvier, taxé par l'université de Strasbourg d'être *« imprécis voire inexact »*. Dans les chapitres 7, 8 et 9 de son ouvrage, le médecin et présentateur d'émissions médicales sur France Télévisions, revient sur les expériences d'August Hirt et affirme que des restes de victimes juives se trouveraient à la faculté de médecine, dans des bocaux. Il s'appuie notamment sur un témoignage, celui du docteur Uzi Bonstein, autrefois chargé de travaux dirigés en anatomie à l'institut de Strasbourg.

« Nouvelle avancée »

En 1979, le jeune Bonstein, accompagné de son professeur d'anatomie, M. Sirk, va chercher des coupes anatomiques dans l'immense bâtiment qu'est l'institut d'anatomie. Il n'oubliera jamais ses mots : *« Je voulais vous montrer pour que vous le sachiez »*.

Devant ses yeux, en lettre gothique sur des bocaux contenant des membres humains, est inscrit : « JUDEN » (juif, en allemand). Cette information n'a pu être vérifiée, les bocaux n'ont jamais été retrouvés.

De fait, les restes de victimes qui se trouveraient à l'Institut d'anatomie, cités par Michel Cymes dans son ouvrage et selon les témoignages qu'il a recueillis de M. Bonstein, ne correspondent pas à ceux retrouvés par M. Toledano à l'Institut de médecine légale.

« La découverte de Raphaël Toledano n'a rien à voir avec la polémique sur le livre de Michel Cymes qui se basait sur des rumeurs. L'université de Strasbourg se félicite de cette nouvelle avancée pour l'histoire », indique Alain Beretz, président de l'établissement qui estime néanmoins que ce livre est important car il présente au grand public un thème très peu traité : celui des médecins des camps de la mort. *« Je n'ai jamais dit qu'il y avait quelque chose de dissimulé »,* lui répond Michel Cymes.

Après s'être enfui de Strasbourg, Hirt a rédigé une lettre pour justifier ses atrocités et fait savoir qu'il a confectionné 250 nouvelles préparations anatomiques. A ce jour, il n'existe aucune trace de ces dernières. ■

VALENTINE ARAMA

JUSTICE

Manifestation pro-Gaza interdite : la plainte de Sarcelles classée sans suite

Le parquet de Pontoise (Val-d'Oise) a classé sans suite la plainte de la ville de Sarcelles pour *« dégradations »* et *« tenue d'une manifestation interdite »* contre l'organisateur d'un rassemblement propalestinien interdit en juillet 2014, qui avait été suivi de violences. François Pupponi, le maire (PS) de Sarcelles, a annoncé qu'il déposera une nouvelle plainte, avec constitution de partie civile. – *(AFP.)*

PRÉSIDENTIELLE

Mme Lienemann juge « inéluctable » une primaire à gauche

La sénatrice Marie-Noëlle Lienemann, membre de l'aile gauche du PS, juge, mardi 21 juillet dans *Le Figaro*, *« inéluctable »* la tenue d'une primaire à gauche en vue de l'élection présidentielle de 2017 car François Hollande *« n'a pas tenu ses engagements »*. *« Je ne comprends pas que François Hollande redoute une primaire. S'il n'est pas capable de la gagner, comment espère-t-il remporter la présidentielle ? »*, demande-t-elle.

Un plan d'urgence pour les éleveurs

L'Elysée promet de nouvelles aides alors que les acteurs de la filière ne parviennent pas à s'entendre

Le 20 juillet, près de Caen.
CHARLY TRIBALLEAU/ AFP

François Hollande n'a pas souhaité prendre le risque d'une extension de la contestation: il a annoncé un plan d'urgence en faveur des agriculteurs, mardi matin. Celui-ci, décidé lors d'une entrevue avec le ministre Stéphane Le Foll, lundi après-midi, devait être évoqué avec Manuel Valls lors de son déjeuner hebdomadaire à l'Elysée, puis finalisé mardi pour être annoncé au conseil des ministres de mercredi.

Ce plan, à en croire un conseiller ministériel, devrait comporter « *des mesures conjoncturelles, censées aider les éleveurs concernés, producteurs de lait ou de viande, à résoudre leurs difficultés de trésorerie pour payer impôts et charges sociales. Ce serait de l'argent débloqué ou des remises et tolérances acceptées dans le paiement des différentes taxes* », dans une ampleur et une durée qui devaient être fixées aujourd'hui. Le dispositif comportera également des mesures structurelles sur les prix. « *C'est sur cette base que l'Etat mettra la pression sur les industriels et les distributeurs* », poursuit ce conseiller. Sont également évoquées des aides à l'export ou une priorité donnée aux produits français dans les cantines publiques.

Dès lundi, la droite est monté au créneau, de François Fillon à Nicolas Sarkozy en passant par Alain Juppé. De son coté, Bruno Le Maire s'est rendu sur un barrage routier à Caen. « *Notre agriculture et nos paysans sont en train de mourir donc il y a urgence à réagir* », a déclaré le député de l'Eure des Républicains (LR). Sur place, les manifestants réclament toujours la venue du ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll. Ce dernier leur a proposé de les recevoir jeudi à Paris, quand il aura pris connaissance du rapport que le médiateur des prix, qu'il a désigné, doit lui remettre mercredi à 17 heures.

Qui manifeste ?

Vendre leur production à un meilleur prix pour les sortir de la crise : voilà en substance ce que réclament les éleveurs qui manifestent depuis le mois de juin contre la faiblesse des prix de vente. Ils accusent les autres acteurs de la filière (transformation, distribution, etc.) d'avoir fait chuter les prix au point d'étrangler leurs moyens de subsistance. « *Les éleveurs français n'ont plus de revenus. Ils sont incapables de régler les échéances bancaires* », s'alarmait ainsi en juin, Jean-Pierre Fleury, président de la Fédération nationale bovine.

Si le mouvement a été initié par des producteurs de la filière bovine, ils ont été rejoints depuis peu par les éleveurs de porcs et de vaches laitières. Toutes filières confondues, 10 % des élevages seraient en difficulté financière estimait ainsi, vendredi, le ministère de l'agriculture.

Le prix du litre de lait s'est effondré en décembre 2014, la tonne étant payée 300 euros, une « *crise mondiale liée au marché du beurre, de la poudre de lait, à la fin des quotas et à la contraction des grands marchés* », évoque M. Le Foll. Concernant le bœuf, le ministre parle d'« *un problème plus national, la consommation évolue* » qui fait que le prix d'achat du produit baisse, comme pour le porc.

L'accord du 17 juin

Dans ce contexte tendu par des mouvements de contestation à répétition, le ministère a réuni l'ensemble des acteurs de la filière et le 17 juin fixant un cadre de hausse des prix. Seuls la grande distribution et les industriels de la filière bovine avaient accepté de payer 5 centimes de plus par kilo de carcasse acheté dès le 18 juin, et d'augmenter les prix de ce même montant toutes les semaines jusqu'à ce que le prix d'achat aux éleveurs couvre les coûts de production. Selon le président de la Fédération nationale bovine, le coût d'achat moyen de la carcasse est de 3,7 euros le kilo pour un coût de production de 4,5 euros le kilo. L'accord du 17 juin devait donc permettre de combler en quelques semaines le différentiel existant.

Un mois plus tard, les accords n'ont été que très sommairement mis en application : des augmentations substantielles ont été pratiquées sur les prix d'achats de la viande mais elles restent inférieures aux sommes prévues par l'accord : le bœuf n'a été revalorisé que de 7 centimes le kilo sur un mois (contre une hausse de 5 centimes par semaine prévue dans l'accord).

La réponse des industriels et distributeurs ?

Les acteurs de la grande distribution ont assuré, lundi, avoir respecté leurs engagements. « *Nous avons augmenté comme prévu les prix de 5 centimes chaque semaine. Simplement, visiblement, ça ne redescend pas. (...) Il faut que ce que nous avons fait se répercute sur les éleveurs* », indique Jacques Creyssel, délégué général de la Fédération du commerce et de la distribution.

Certaines enseignes, comme LIDL France qui s'est exprimée par l'intermédiaire de son responsable des achats Michel Biéro, engagent, elles, directement la responsabilité des industriels auprès desquels l'enseigne se fournit. « *Nous, on leur paye 10 centimes de plus sur chaque produit depuis deux semaines, et les éleveurs n'en ont reçu que deux. Les industriels se font du gras sur notre dos et c'est sur nous que s'abat la colère des éleveurs alors que nous avons tenu nos engagements* », ajoute-t-il.

Dès la signature de l'accord en juin, les différents acteurs de la filière bovine avaient accepté le principe d'une médiation sur la mise en œuvre de celui-ci. Pour Stéphane Le Foll, celle-ci devrait permettre de « *savoir qui a joué le jeu* » parmi les distributeurs et industriels. ■

SERVICES ECONOMIE ET FRANCE

« Quand ça monte comme là, c'est que la détresse est importante »

Sur les barrages de Caen, les éleveurs dénoncent les prix trop bas, mais aussi les règles imposées par une administration « sourde »

REPORTAGE

CAEN - *Envoyé spécial*

La nuit est tombée depuis un bon moment sur le rond-point, en bordure de la zone industrielle d'Ifs, au sud de Caen. Des tracteurs bloquent la sortie vers la route de Falaise, qui file vers le sud. Une file de camions à l'arrêt s'étire en sens inverse. C'est l'un des quatre points de blocage installés par les éleveurs le long du périphérique qui encercle la préfecture du Calvados dont ils bloquent ainsi les principaux accès, depuis dimanche.

Ils ont entamé leur deuxième nuit, ce lundi soir. « *Soit on obtient gain de cause, soit on se fait déloger* », dit l'un des responsables du mouvement. « *Le risque, c'est que cela reprenne plus tard, en plus dur* », ajoute un autre.

Avant de quitter les lieux pour aller enfin dormir quelques heures – et revenir à l'aube, mardi matin –, le président départemental de la FNSEA, Jean-Yves Heurtin, pointe l'ampleur de la mobilisation. « *La mayonnaise a pris* », dit-il, en sortant son baromètre : la multiplication des tracteurs au cours des dernières semaines, jusqu'aux 300 de dimanche, résultat du bouche-à-oreille, des échanges de SMS et de mails. « *Des fois, les gens se plaignent quand on discute au bout d'une table, mais ça ne bouge pas. Quand ça monte comme là, c'est que le niveau de détresse est important* », assure-t-il.

> **« Le risque, c'est que cela reprenne plus tard, en plus dur »**
> UN ÉLEVEUR
> Sur un barrage près de Caen

Le mouvement a ses revendications très officielles : la venue de Stéphane Le Foll, convié sur place et invité à abandonner sa fonction de porte-parole du gouvernement pour être « *à 100 % ministre de l'agriculture* » ; la tenue d'une nouvelle table ronde réunissant tous les acteurs de la filière « *sur une terre d'élevage* » et non plus à Paris, comme ce fut le cas le 17 juin. Des mots d'ordre qui sont loin de traduire la « *détresse* » de ceux qui sont là.

Sur ce rond-point dont ils bloquent des issues, ils racontent leurs vies entravées. Des chemins séparés, mais qui se rejoignent dans une impasse commune. Emmanuel Leboucq, 41 ans, une centaine de vaches allaitantes, raconte la baisse du prix de la viande, les trous dans la trésorerie, les factures impayées. Et le poids des normes. Du temps où ses parents géraient l'exploitation, « *ils avaient beaucoup moins de contraintes*, dit-il. *Peut-être qu'il y avait des bêtises de faites, mais au moins c'était plus facile.* »

A ses côtés, deux éleveurs de porcs. L'un avance un nom, Christophe Macé, et un âge, 58 ans. L'autre préfère rester anonyme, par crainte de se retrouver « *dans le collimateur de l'administration* ». Plus encore que les abattoirs ou la grande distribution, pourtant fortement soupçonnés de se partager – dans des proportions inconnues – les plus grosses parts d'un gâteau qui leur échappe, c'est elle, l'administration, qui semble être le principal cauchemar de ces hommes. « *Les politiques changent, les fonctionnaires restent. L'administration est complètement sourde* », dit M. Macé. Pas facile, au demeurant, d'entendre ce message : « *Comment vous voulez faire avec moins que rien ?* »

Bataille sur les prix

Normes, contrôles. Stéphane Eudier, un producteur laitier de 47 ans, slalome lui aussi entre les unes et les autres, contraint à « *des investissements improductifs* » et sans retour pour respecter la réglementation, mais se sentant en permanence « *présumé coupable* ». « *On n'est pas contre le fait de se mettre aux normes pour l'environnement, mais il faut pouvoir le faire* », souligne-t-il. « *Chaque gain de productivité ne sert qu'à subsister* », indique M. Macé.

Seul moyen de s'en sortir : « *Travailler plus pour éviter de perdre de trop* », et augmenter la production en volume. « *Il faut 250 truies en moyenne pour un couple d'exploitants, contre une centaine auparavant* », estime-t-il.

Sans prise sur cette réglementation imposée par une administration « sourde », ils mènent bataille sur les prix. Comme en cuisine, on tourne le verre doseur selon les ingrédients, mais ceux-là refusent à chaque fois d'atteindre le trait. Le lait ? « *On flirte avec les 300 euros pour 1 000 litres. Il en faudrait 350 à 360 pour couvrir les charges de structure, et 375 pour gagner sa vie* », dit M. Heurtin. La viande bovine ? « *On est à 3,80 ou 3,85 euros le kilo. Il faudrait 30 centimes de plus pour être bien* », assure M. Leboucq. « *Trente euros sur la tonne de blé* [qui nourrit les cochons], *c'est 12 centimes du kilo de porc* », ajoute M. Macé, qui estime à 120 000 euros sur l'année la répercussion pour son exploitation d'une telle variation. Impossible de faire des prévisions, ajoute-t-il : « *Il y a énormément de spéculation. On ne sait pas combien on va être payé ni combien on va acheter.* » Les banques n'appréciant guère ce genre d'incertitudes, la boucle est bouclée et il ne reste plus qu'à se serrer la ceinture.

La nuit est tombée sur le rond-point. Chacun sait pourquoi il est là, mais tous sont surpris de s'y retrouver ensemble. Surtout maintenant. La nuit est douce, le temps est bientôt venu de la récolte. La récolte, c'est l'espoir. On ne bloque pas un rond-point à l'aube de la récolte. C'est l'hiver qui est censé être « rude », non pas l'été. Mais il n'y a plus de saison en période de détresse. « *Les gens savent bien que ce n'est pas la récolte qui va changer quoi que ce soit* », soupire M. Macé.

Etrange rond-point, impasse partagée où les chauffeurs bloqués depuis lundi matin sont ici presque chez eux. Eric Desnos, 27 ans, devait livrer du sable. Toute la journée de lundi, jusque tard le soir, il a pris en charge la circulation aux abords du barrage avec d'autres chauffeurs. Lui est fils d'agriculteur. Mais, ajoute-t-il aussitôt, « *même sans être fils d'agriculteur, on est obligé de les comprendre* ». « *On a les mêmes problèmes*, précise-t-il. *La concurrence étrangère, les prix tirés vers le bas...* », assure Eric Desnos ■

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

Le Monde
MERCREDI 22 JUILLET 2015

Un « Grexit » temporaire ne serait pas le remède miracle

Le ministre allemand des finances, Wolfgang Schäuble, défend une sortie de la Grèce de la zone euro durant cinq ans

A Athènes, le 20 juillet. YIANNIS KOURTOGLOU/REUTERS

La Grèce doit-elle se *« mettre en vacances »* de l'euro pour quelques années ? Depuis l'accord du 13 juillet entre Athènes et ses créanciers, une telle option n'est en théorie plus sur la table. Le président François Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel l'ont formellement rejetée. Et mercredi 22 juillet, le Parlement hellène devait adopter de nouvelles mesures d'austérité, condition indispensable au déblocage d'un troisième plan d'aide.

Pourtant, le ministre des finances allemand, Wolfgang Schäuble, continue de soutenir que seul un « Grexit » temporaire, de cinq ans, permettrait d'effacer une partie de la dette grecque, tout en aidant le pays à se refaire une santé et à retrouver de la compétitivité.

Insensé, jugent nombre d'experts. Certains sont néanmoins si peu convaincus des chances de succès du nouveau plan d'aide qu'ils se demandent si Athènes ne gagnerait pas effectivement à suivre les préceptes de M. Schäuble. Seulement voilà : s'il soulève de vrais problèmes, le ministre allemand n'apporte pas toujours les bonnes réponses.

« Il est possible d'alléger le fardeau grec sans forcément en effacer une partie »
GABRIEL STERNE
expert à Oxford Economics

Alléger la dette grecque dans la zone euro est possible Selon M. Schäuble – et c'est là son principal argument –, l'article 125 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne interdirait le sauvetage d'un Etat par ses voisins. C'est la clause dite de « non-renflouement » (*no bail-out*). La Grèce n'aurait donc pas le choix : elle serait contrainte de quitter la zone euro pour que l'on puisse effacer une partie de sa dette publique, qui culmine aujourd'hui à 177 % du produit intérieur brut (PIB).

Cette analyse est toutefois contestée. *« L'article 125 ne dit rien de tel »,* relève ainsi sur son blog Karl Whelan, économiste à l'université de Dublin et fin connaisseur des institutions européennes. Selon lui, il n'existe aucune base légale permettant d'affirmer qu'une réduction de la dette au sein de la zone euro serait interdite.

« Surtout, une telle hypothèse est hors sujet, puisqu'il est possible d'alléger le fardeau grec sans forcément en effacer une partie », rappelle Gabriel Sterne, chez Oxford Economics. Par exemple en allongeant la durée des prêts, en baissant leurs taux d'intérêt, ou encore en instaurant une *« période de grâce »* pendant laquelle la Grèce ne rembourserait rien. Le Fonds monétaire international (FMI) suggère aujourd'hui que celle-ci soit fixée à trente ans.

La Grèce s'en sortirait mieux sans l'euro si elle se réforme Les économistes sont d'accord sur un point : les premières années d'un « Grexit » serait extrêmement douloureuses. Et cela parce que la valeur de la drachme, devise à laquelle le pays serait revenu, chuterait de 40 % à 70 % face à l'euro. *« Les prix des produits importés s'envoleraient, en particulier ceux de la nourriture et des médicaments, ce qui plomberait le pouvoir d'achat des Grecs »,* explique Charles-Henri Colombier, spécialiste du pays chez Coe-Rexecode.

Selon lui, la dévaluation monétaire ne contribuerait pas à regonfler la compétitivité des PME grecques, car elles sont trop faibles et minées par des maux qui ne se résument pas à un problème de *« compétitivité prix »*. Pour preuve, la baisse des salaires enregistrée depuis 2010 ne leur a pas permis de regonfler leurs ventes à l'étranger. Peu probable, donc, qu'une chute de la drachme les y aide.

Certains économistes sont néanmoins plus optimistes. *« Après quelques années très difficiles, la conjoncture se redresserait progressivement, mais à condition que les bonnes réformes soient mises en œuvre »,* juge Guntram Wolff, directeur du think tank Bruegel. Les touristes, attirés par les bas prix, afflueraient en nombre. La Grèce pourrait également relancer son secteur agricole, aujourd'hui sous-exploité, et développer un tissu de start-up, sous réserve qu'elle parvienne à attirer des investissements privés.

Un « Grexit » temporaire est peu crédible Certes, l'histoire montre qu'il est possible de quitter une union monétaire sans heurt – en 1993, après l'éclatement de la Yougoslavie, la Croatie a ainsi adopté la kuna avec succès. Mais le lancement d'une nouvelle monnaie ne peut être réussi que s'il est minutieusement préparé. Ce qui semble compromis dans le cas de la Grèce.

« Le pays est en pleine récession, complètement désorganisé, avec une administration à peine capable de lever l'impôt, rappelle Gilles Moec, chef économiste de Bank of America ML. *Imaginer que dans ces conditions, la réintroduction de la drachme pourrait se dérouler dans le calme est effarant. »*

Il est probable que les Grecs chercheraient à conserver leurs euros et à se débarrasser de leurs drachmes par tous les moyens afin d'éviter de voir leurs économies fondre. Il se formerait alors un marché parallèle de l'euro, comme il existait un marché noir du dollar dans l'Amérique latine des années 1980.

Même si le « Grexit » était accompagné par les Européens et se déroulait dans de bonnes conditions, il faudrait à la Grèce bien plus de cinq ans pour profiter des éventuelles retombées positives d'un retour à la drachme.

Pas sûr que la zone euro soit plus forte sans la Grèce Débarrassée du trublion grec, la zone euro pourrait se resserrer autour de membres plus vertueux, engagés à respecter les règles pour ne pas subir le même sort que le pays d'Alexis Tsipras. Dans le scénario imaginé par M. Schäuble, très inspiré des idées de Hans-Werner Sinn, le patron de l'institut de conjoncture Ifo, l'union monétaire serait le grand vainqueur d'un « Grexit », car elle en sortirait renforcée.

Mais un tout autre scénario est également envisageable. *« En organisant l'expulsion de l'un de ses membres, l'union monétaire ne serait plus perçue comme irréversible : la boîte de Pandore serait ouverte »,* prévient M. Moec. Au moindre ralentissement de la croissance et accroissement des déficits, les doutes planeraient sur les pays les plus fragiles de la zone euro – Portugal et Italie en tête. Les spéculateurs ne manqueraient pas de parier sur leur éventuelle sortie. Et rien ne garantit que les pare-feux montés depuis 2012 pour éviter le pire résistent longtemps… ■

MARIE CHARREL

LES CHIFFRES

2 MILLIARDS
C'est la somme, en euros, des arriérés que la Grèce a remboursés au Fonds monétaire international le 20 juillet, grâce au prêt relais de 7 milliards d'euros accordé par ses partenaires européens. Le 30 juin et le 13 juillet, le pays avait en effet échoué à rembourser 1,56 milliard d'euros puis 457 millions à l'institution de Washington

3,5 MILLIARDS
C'est le montant, en euros, des obligations que le pays d'Alexis Tsipras a remboursé à la Banque centrale européenne le 20 juillet, là aussi grâce au prêt relais

315 MILLIARDS
C'est le montant, en euros, de la dette publique grecque, détenue aux trois quarts par des créanciers publics

« La Grèce a échoué à construire un Etat moderne »

Selon l'historien Nikolas Bloudanis, le refus de l'impôt en Grèce a des racines profondes. Il remonte à l'Empire ottoman

ENTRETIEN

L'historien Nikolas Bloudanis est spécialiste de la Grèce moderne et contemporaine. Dans ses ouvrages *Faillites grecques, une fatalité historique ?* (2010, éditions Xérolas) et *Histoire de la Grèce moderne, 1828-2010* (2013, L'Harmattan), il explique que depuis son indépendance, en 1830, Athènes n'a pas réussi à construire une administration publique fonctionnelle.

La Grèce est en crise depuis six ans. Comment en est-elle arrivée là ?

Si l'on s'attache à l'époque contemporaine, l'origine du problème remonte à 1981, lorsque Athènes a intégré la Communauté économique européenne. Dès lors, le pays a reçu chaque année l'équivalent de 4 % de son produit intérieur brut (PIB) en fonds structurels et aides communautaires diverses. Une formidable opportunité qui n'a pas été utilisée pour construire un système productif solide. Cette manne a, au contraire, été détournée au profit d'un ensemble de catégories professionnelles diffuses. Des cabinets de conseil se sont même spécialisés sur le créneau : aider les collectivités locales et les villes à capter et répartir les subventions européennes, sans véritable préoccupation pour l'intérêt général.

Pourquoi l'Etat grec est-il défaillant ?

Depuis son indépendance en 1830, et surtout depuis la chute de la dictature des colonels en 1974, la Grèce n'a jamais vraiment construit un Etat moderne, c'est-à-dire fonctionnant correctement.

La fonction publique est en grande partie incompétente. Et pour cause : les recrutements reposent sur le clientélisme. Les

« Les services publics étaient inexistants, ou lamentables (…). Pourquoi payer pour une administration déficiente ? »

avancements sont fondés sur l'ancienneté, jamais sur les qualités professionnelles, y compris au sommet de la hiérarchie, dans les ministères.

D'autres pays souffrent aussi de tels maux. Mais en Grèce, ils sont poussés à leur extrême. En France, Charles de Gaulle a créé l'Ecole nationale d'administration en 1945 pour mettre fin au clientélisme qui régnait en maître sous la IVe République, et pour qu'un personnel qualifié fasse tourner l'Etat. En Grèce, il n'existe aucune formation consacrée aux fonctionnaires ! La gestion des ressources humaines s'y fait en dépit du bon sens.

On dit souvent que la Grèce est rongée par la corruption, les pots-de-vin, l'évitement de l'impôt… Est-ce caricatural ?

Hélas non. Le refus de l'impôt est un héritage de la domination du pays par l'Empire ottoman, mais aussi, des premiers gouvernements grecs indépendants, après 1830. Dans les deux cas, l'Etat n'offrait rien au peuple en échange de l'impôt prélevé. Les services publics étaient inexistants, ou lamentables, et cela était vécu comme une injustice. Pourquoi payer pour une administration déficiente ?

Les dysfonctionnements d'une partie de la fonction publique contribuent également à la culture du pot-de-vin. Pour être sûr que leur dossier soit traité à temps, que leur enfant soit soigné par le bon médecin, les Grecs préfèrent donner un billet, si cela leur garantit de ne pas tomber sur un incompétent…

Les partenaires européens reprochent à Athènes de ne pas avoir appliqué correctement les réformes demandées depuis 2010. A juste titre ?

En partie. L'administration a, il est vrai, résisté à l'application de nombreuses mesures, pourtant adoptées par le Parlement. Mais elle n'est pas la seule fautive. Sur le terrain, de nombreuses professions « protégées » ont également freiné des quatre fers, comme les taxis, les pharmaciens ou encore les kiosquiers.

Le troisième plan d'aide s'accompagnera d'une mise sous tutelle des finances publiques grecques par les institutions européennes. Vos ouvrages rappellent que ce n'est pas la première fois…

En effet. La Grèce a fait faillite à plusieurs reprises depuis son indépendance. Ce fut ainsi le cas en 1893 : les Grecs, animés d'un sursaut de fierté nationale, refusèrent dans un premier temps l'aide des créanciers européens du pays. Mais l'organisation coûteuse des Jeux olympiques de 1896 – comme celle des JO de 2004 ! – aggrava l'asphyxie financière de l'Etat. Résultat : le Parlement se résolut finalement à accepter la tutelle de ses grands voisins européens, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Russie et Autriche. Ceux-ci prirent la main sur le budget et les dépenses.

Le parallèle avec la situation d'aujourd'hui est troublant. Mais la comparaison s'arrête là : à l'époque, la jeune Grèce, tout juste indépendante, était encore un jouet aux mains des puissances occidentales colonialistes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE CHARREL

Livret A : baisse du taux et petites économies

La rémunération passera de 1 % à 0,75 % au 1er août. Et devrait bénéficier au financement du logement social

Mauvaise nouvelle pour les quelque 61 millions de Français détenteurs d'un Livret A. Le 1er août, le taux du Livret A passera de 1 % à 0,75 %, a annoncé Michel Sapin, le ministre des finances, lundi 20 juillet. C'est toutefois plus que ce à quoi la formule de calcul de la rémunération aurait dû donner droit : « *La très faible inflation* [0,3 % sur un an en juin pour l'inflation hors tabac, qui sert de référence] *aurait dû conduire à abaisser le taux à 0,50 % si la formule de calcul avait été appliquée conformément à la loi* », a justifié M. Sapin.

« *Compte tenu du caractère exceptionnellement bas du niveau d'inflation* », la Banque de France, par l'intermédiaire de son gouverneur Christian Noyer, a cette fois proposé un compromis. « *L'objectif est double : garantir le pouvoir d'achat des épargnants et favoriser l'investissement du secteur du logement social avec un gain de plus de 300 millions d'euros* », souligne M. Sapin. Le Livret A finançant le logement social, la baisse du taux permettra d'abaisser les coûts d'emprunts des organismes HLM.

C'est que le Livret A est un produit très politique. Une formule fondée sur les taux monétaires et l'inflation permet d'en calculer le rendement, mais c'est le gouvernement qui décide in fine de modifier ou pas sa rémunération, qui n'est soumise ni à l'impôt ni aux prélèvements sociaux. La révision a lieu deux fois par an, en février et en août.

« La baisse va faire économiser un peu plus de 600 millions par an à la Caisse des dépôts et consignations, donc à l'Etat »

PHILIPPE CREVEL
directeur
du Cercle de l'épargne

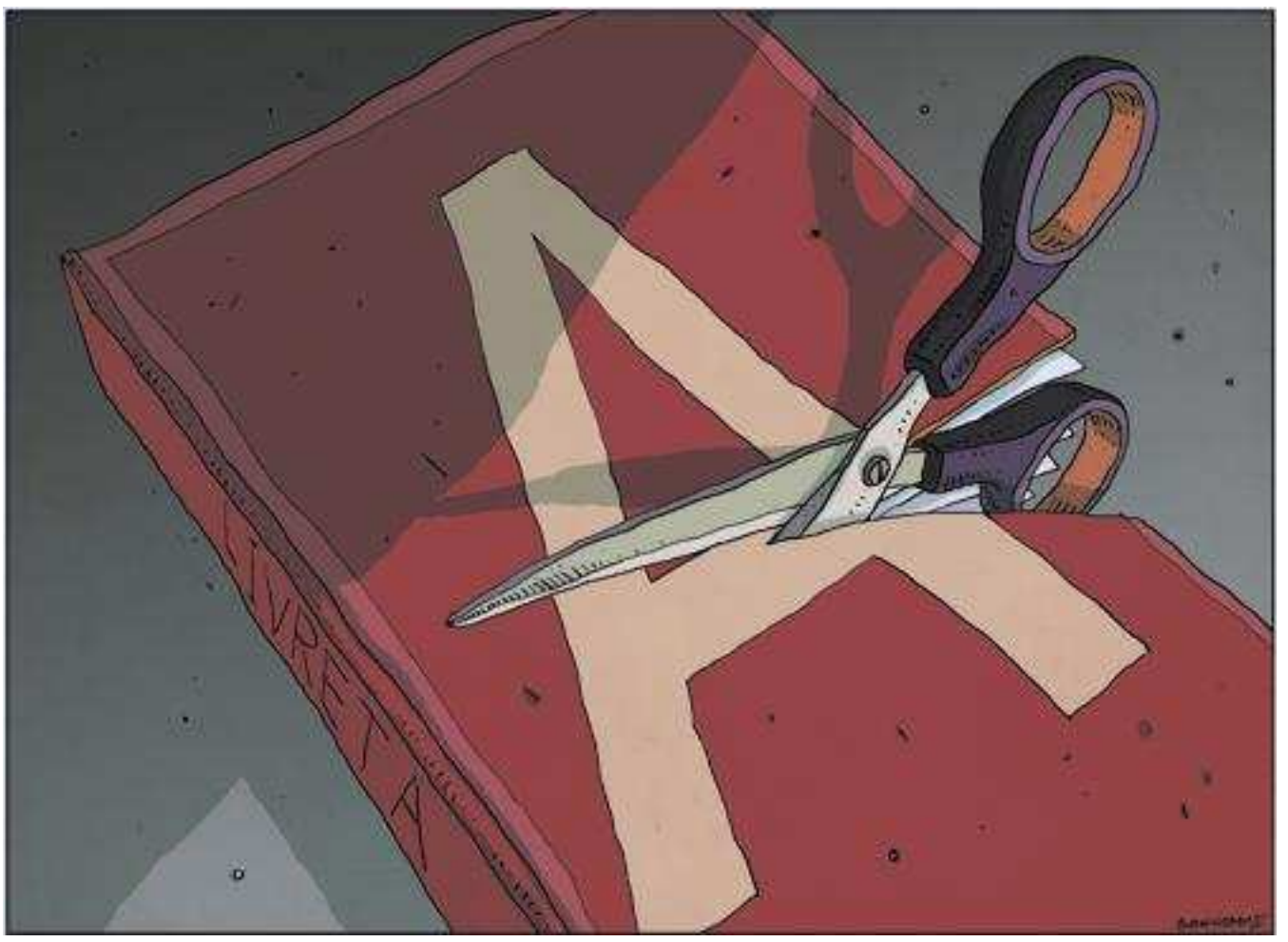

En début d'année, le gouvernement avait refusé de passer sous le seuil psychologique des 1 %, alors que la formule de calcul donnait un rendement de 0,25 %. Mais cette fois, M. Noyer, dont le mandat à la tête de la Banque de France prend fin en septembre, a ardemment milité pour la révision du taux. « *Il est hors de question que le taux du Livret A ne baisse pas cette année* », avait-il martelé début juillet. Son principal argument : un rendement trop élevé « *freine la transmission de la politique monétaire, ce qui pénalise la croissance et l'emploi* », annulant les effets positifs de la politique de la Banque centrale européenne. De plus, le Livret A coûte cher aux banques et les handicape dans la commercialisation d'autres produits d'épargne, à peine plus attractifs.

« *Cette baisse va aussi faire économiser un peu plus de 600 millions par an à la Caisse des dépôts* [le bras armé de l'Etat en matière de financement, qui centralise 65 % des encours du Livret A]*, donc à l'Etat. En ces temps de disette budgétaire, ce n'est pas négligeable* », souligne Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne.

Les Français vont-ils retirer en masse leur argent de ce livret très populaire ? Ils le font déjà, lui préférant depuis plusieurs mois l'assurance-vie, qui rapporte plus. A fin mai 2015, l'épargne déposée sur les Livrets A atteignait 260,7 milliards d'euros. « *On a déjà eu 2,3 milliards d'euros de décollecte* [retraits] *sur les cinq premiers mois de 2015. Mais, entre 2011 et 2013, plus de 50 milliards d'euros avaient été engrangés, en lien avec la crise financière* [épargne de précaution] *et le relèvement du plafond du Livret A* [passé de 15 300 à 22 950 euros le 1er janvier 2013] », estime M. Crevel.

Plus cigale que fourmi

Enfin, avec cette moindre attractivité du Livret A, le gouvernement espère que les épargnants seront plus cigales que fourmis, alors que les Français sont champions du taux d'épargne (plus de 15 % du revenu disponible brut). Même si, à l'usage, il y a rarement une relation de cause à effet… « *La baisse du taux du Livret A profite en général à l'épargne logement, à l'assurance-vie et aux comptes courants* », explique M. Crevel. « *On rate une opportunité de débloquer les rouages de la croissance, de financer l'économie grâce à un investissement plus productif* », déplore Ludovic Subran, chef économiste chez Euler Hermes.

« *Pour les deux tiers des épargnants, qui possèdent moins de 1 500 euros sur leur Livret A, le manque à gagner ne représentera que 5 euros sur un an* », fait valoir Bercy. L'argument selon lequel ce produit concerne d'abord les ménages les plus modestes est à relativiser. Si près de la moitié (45 %) d'entre eux contiennent moins de 150 euros, les 11 % de livrets contenant plus de 19 125 euros représentent près de 60 % des encours.

Avec une inflation à 0,3 %, le rendement réel reste toutefois de 0,45 %. En comparaison, quand la rémunération du Livret A culminait à 8,5 % en 1981, l'inflation atteignait alors 13,4 % : son rendement réel était alors négatif et les épargnants perdaient de l'argent.

Le taux peut-il remonter ? Oui, selon M. Crevel, car « *l'Insee table sur une remontée de l'inflation, à 0,6 % d'ici à la fin de l'année. Le plus probable est que le taux du Livret A augmente en février ou en août 2016. Politiquement parlant, cela serait un bon signal avant l'élection présidentielle de 2017…* » ■

AUDREY TONNELIER

4 092

euros

C'est le montant moyen détenu par les Français sur leurs Livrets A en 2014. Si 45 % des livrets contiennent moins de 150 euros, 11,6 % d'entre eux détiennent plus de 19 125 euros. Et depuis que le plafond a été remonté, début 2013, de 15 300 euros à 22 950 euros, le nombre de livrets au-dessus de ce montant a doublé.

Bilans truqués et têtes coupées chez Toshiba

Une commission d'enquête a mis en exergue une politique systématique de la direction du groupe japonais visant à gonfler les profits. Le PDG a démissionné mardi 21 juillet

TOKYO - *correspondance*

Paris dans « l'affaire Toshiba », le PDG du groupe nippon, Hisao Tanaka, a annoncé, mardi 21 juillet, sa démission. Elle fait suite à celle de Norio Sasaki, vice-président du géant japonais de l'électronique et du nucléaire, qui dirigea le groupe entre 2009 et 2013. Réagissant aux derniers développements du scandale Toshiba, le groupe étant soupçonné d'avoir manipulé ses comptes pour les embellir durant plusieurs années, le ministre japonais des finances, Taro Aso, a qualifié l'affaire d'« *extrêmement regrettable* », estimant qu'elle était susceptible d'affecter « *la confiance des investisseurs alors que le Japon s'efforce d'améliorer la gouvernance d'entreprise* ». D'autres têtes pourraient tomber.

Ces départs font suite à la publication, lundi 20 juillet, des conclusions de la commission indépendante, composée d'avocats et de comptables, formée à la demande de Toshiba pour passer au peigne fin la comptabilité de l'entreprise. Au terme d'entretiens avec plus de 200 dirigeants et employés, cette commission a estimé que la direction du groupe nippon avait tout fait pour gonfler les profits de 152 milliards de yens (1,1 milliard d'euros) pendant sept ans.

L'affaire Toshiba a véritablement éclaté le 3 avril, quand le groupe a, pour la première fois, fait mention de problèmes comptables. Cela faisait suite à la divulgation d'informations adressées dès février à la Commission de surveillance des échanges et des titres (CSCE), le gendarme de la Bourse japonaise. Depuis lors, le titre Toshiba a perdu 26 % en Bourse et le groupe n'a pas finalisé ses comptes pour l'exercice 2014, clos fin mars. Il devrait l'avoir fait en septembre.

Dans un premier temps, la direction de Toshiba s'était contentée d'évoquer des erreurs dans l'imputation de pertes relatives à des chantiers d'infrastructures. La commission arrive à des conclusions bien différentes. Les employés du groupe auraient subi d'énormes pressions pour atteindre les objectifs de profits à court terme. Cette politique, baptisée « The Challenge », aurait été mise en place du temps d'Atsutoshi Nishida, dirigeant de l'entreprise de 2005 à 2009.

Limites des « abenomics »

Lors de réunions mensuelles avec les responsables de branches et de filiales, des objectifs élevés d'amélioration des résultats étaient imposés. Il fallait notamment limiter l'impact sur les profits de la

L'affaire Toshiba est le plus gros scandale de manipulation de bilans au Japon depuis l'affaire Olympus de 2011

crise de 2008 – aux conséquences graves sur l'activité des composants électroniques – et de la catastrophe de mars 2011 dans le nord-est de l'Archipel, qui a nui à l'activité nucléaire. En manque de vision, le groupe se serait concentré sur les profits à court terme.

Les auteurs du rapport disent avoir constaté l'existence d'une « *culture d'entreprise* » extrêmement hiérarchisée, « *interdisant de se dresser contre la volonté du chef* ». Au fil des 82 pages qui le composent, le document décrit « *une tentative délibérée de gonfler artificiellement les profits nets* ».

Cette politique aurait été poursuivie par Norio Sasaki et Hisao Tanaka – ce dernier, croit savoir le quotidien économique *Nihon Keizai*, pour ne pas avoir l'air d'enregistrer des résultats plus mauvais que son prédécesseur. Le conditionnel s'impose, la commission n'ayant pas apporté de preuves formelles de l'implication directe des trois dirigeants.

Le rapport a été transmis à la CSCE, qui va mener ses propres investigations et éventuellement recommander à l'agence des services financiers (FSA) d'imposer une amende à Toshiba. La FSA va également ouvrir une enquête sur Ernst & Young Shinnihon, le cabinet d'audit qui signait les bilans de Toshiba. La Bourse de Tokyo pourrait, de son côté, placer Toshiba sous surveillance, voire l'exclure des cotations.

L'affaire Toshiba est le plus gros scandale de manipulation de bilans au Japon depuis l'affaire Olympus de 2011, qui portait sur la dissimulation de quelque 135 milliards de yens (1 milliard d'euros) en vingt ans. Elle montre les limites des efforts pour améliorer les pratiques de gestion. Dans le cadre des « abenomics », ces mesures visant à revigorer l'économie japonaise, le gouvernement du premier ministre, Shinzo Abe, a mis en place, en avril 2014, une version japonaise du « Stewardship code », un ensemble de règles imaginées au Royaume-Uni en 2010, incitant les investisseurs à plus de transparence et à une plus grande implication dans la gestion des entreprises. ■

PHILIPPE MESMER

AVIATION

Les pilotes d'Air France voteront pour régler le conflit avec la direction

Le Syndicat national des pilotes de lignes (SNPL), « *prenant acte de la situation de blocage* » avec la direction d'Air France, a annoncé, lundi 20 juillet, l'organisation d'un vote auprès des pilotes de la compagnie aérienne. Le syndicat proposera aux pilotes une baisse de la majoration des heures de nuit et une diminution de leur rémunération pour 2015. Le SNPL demande à la direction de respecter ses engagements.

LUXE

Hermès porté par un effet de change positif

Hermès a annoncé, mardi 21 juillet, un chiffre d'affaires semestriel de 2,29 milliards d'euros, en hausse de 20,6 %, porté notamment par un effet devises positif, et en hausse de 9 % hors effets de change. Pour faire face à l'accroissement de la demande, la direction avait indiqué, la veille, l'augmentation de la capacité de deux de ses sites de production : l'atelier Cuir du Vaudreuil (Eure) et la Ganterie de Saint-Junien (Haute-Vienne).

MÉDIAS

Delphine Ernotte constitue son équipe à France Télévisions

Selon des informations obtenues par *Le Monde*, la direction de la stratégie et des programmes sera confiée à Caroline Got, actuelle directrice générale des chaînes TMC et NT1 (groupe TF1), tandis que la direction de France 2 sera confiée à Vincent Meslet, actuel directeur éditorial d'Arte France.

ECONOMIE MONDIALE

Le FMI a un nouveau chef économiste

L'Américain Maurice Obstfeld, l'un des conseillers économiques du président Barack Obama, a été nommé économiste en chef du Fonds monétaire international (FMI), a annoncé l'institution lundi 20 juillet. Ce professeur de Berkeley, spécialiste d'économie internationale, remplacera, début septembre, le Français Olivier Blanchard, en poste depuis 2008.

CONJONCTURE

Augmentation de 8 % des investissements étrangers en Chine

Les investissements étrangers en Chine ont progressé de 8 % sur la première moitié de 2015, selon des chiffres officiels publiés mardi 21 juillet. Ils s'élèvent ainsi à 68,41 milliards de dollars (63,17 milliards d'euros), hors secteur financier.
La hausse est notamment liée au quadruplement en valeur des fusions et acquisitions de la part de firmes étrangères. Les investissements provenant de l'Union européenne ont augmenté de 13,7 % sur un an, à 4,08 milliards de dollars.

Le Monde
MERCREDI 22 JUILLET 2015

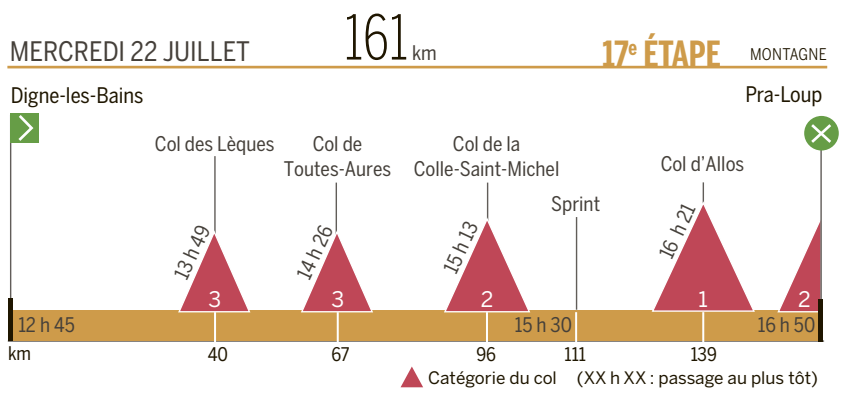

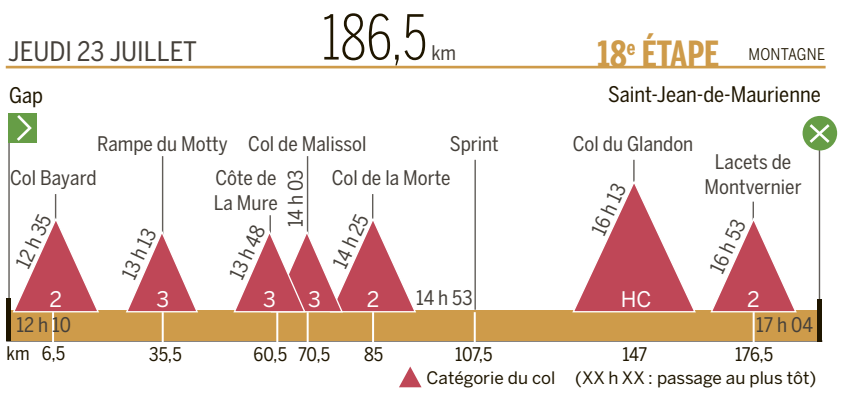

SOURCE : ASO

CLASSEMENT

VAINQUEUR DE LA 16e ÉTAPE
Ruben Plaza | Espagne - Lampre-Merida

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1 Christopher Froome	Royaume-Uni - Sky	64 h 47' 16"
2 Nairo Quintana	Colombie - Movistar	à 3'10"
3 Tejay van Garderen	Etats-Unis - BMC	à 3'32"

Peur sur le Tour

L'équipe du Maillot jaune craint les excès de spectateurs qui mettent en doute les performances de Chris Froome

DIGNE-LES-BAINS - *envoyés spéciaux*

Va-t-il falloir les faire rouler sous escorte policière ? Alors que les Alpes se profilent pour le peloton, mercredi 22 juillet, coureurs et dirigeants de l'équipe Sky l'affirment très sérieusement : par les temps qui courent, les routes de France sont des lieux à haut risque pour qui porte la tunique ciel et noir de la formation de Chris Froome.

Aux dires du maillot jaune britannique, lui et l'armada qui l'entoure ont été victimes de manifestations physiques d'hostilité. Richie Porte aurait reçu un coup de poing dans les côtes lors de l'ascension vers la Pierre-Saint-Martin, arrivée de la première étape de montagne le 14 juillet – ce qui ne l'a pas empêché d'y finir deuxième, derrière son leader.

Luke Rowe, tout comme Porte, se serait fait cracher dessus. Les Sky auraient, dans leur ensemble, récolté les sifflets du bas-côté. Et le maillot jaune *himself* affirme avoir été aspergé d'un liquide qui n'était ni de l'eau ni de la bière entre Rodez et Mende : *« C'était 50 ou 60 kilomètres après le départ, un type m'a précisément visé avec une tasse qu'il a lancée sur moi. Pas de doute, c'était de l'urine. »* Pour l'heure, aucun autre témoignage n'est venu appuyer celui de Chris Froome.

« Les gars ont peur », assure Nicolas Portal, le directeur sportif français de l'équipe britannique qui a lui même ressenti *« les regards haineux de certains spectateurs »*.

« Jusqu'où ça peut aller ?, s'inquiète-t-il. *Une fois que les coureurs sont sur la route, plus personne ne les protège. Est-ce qu'un jour, il n'y a pas quelqu'un qui va franchir le pas, comme au foot, où on voit que les gens passent pardessus les barrières ou viennent avec des armes à la main ? »*

La présence policière a été renforcée autour de l'équipe Sky. Ici, au départ de la 16e étape, à Bourg-de-Péage (Drôme), lundi 20 juillet. BENOÎT TESSIER/ REUTERS

Il faut raison garder. Lundi 20 juillet, sur le parcours de la 16e étape entre Bourg-de-Péage et Gap, pas la moindre trace de défiance envers Chris Froome, qui récite désormais des remerciements systématiques au public en fin de journée. Les banderoles – hormis un *« Tony Gallopin roule propre. Et toi Chris ? »*, aperçu entre Mende et Rodez –, tout comme les inscriptions hostiles au sol sont rarissimes.

Un Français a bien fait valdinguer un Sky par-dessus la balustrade dans la descente de La Rochette, mais ça n'était qu'un coureur (Warren Barguil) qui en avait tamponné un autre (Geraint Thomas) sans le vouloir. Les risques du métier. Personne n'a été blessé, et des spectateurs français ont même aidé le Gallois à repartir.

Certains voient dans le début de psychose exprimée par l'équipe Sky un moyen de détourner l'attention de ses performances stratosphériques, et de diluer les interrogations sur la cadence de pédalage, la fréquence cardiaque, le poids et la puissance hors du commun de Chris Froome. Ce dernier a directement incriminé des *« reportages irresponsables »* et reproché à certains consultants télé – les ex-coureurs Laurent Jalabert ou Cédric Vasseur – de jeter de l'huile sur le feu, de par les doutes qu'ils osent émettre à son encontre.

Difficile de quantifier quel impact les médias ont sur elle, mais globalement, sur le bas-côté, la vox populi française n'est pas favorable à Froome. *« Pour moi, c'est du Pantani ou du Armstrong,* râle Alain Porentru, retraité venu de l'Aube en camping-car avec son frère Gérard. *C'est des Mobylette qui sont au-dessus des autres. Des menteurs et des tricheurs. Froome, il s'est calmé, parce qu'il y a été un peu fort au début, mais s'il veut, il peut mettre une heure dans la vue à tout le monde. »*

« Ils n'ont aucune faiblesse »

« Les dominateurs n'ont jamais été aimés en France, expliquait, lundi 20 juillet, Christian Prudhomme, le patron du Tour. *C'était vrai pour Jacques Anquetil, c'était vrai pour Eddy Merckx, cela n'a rien de récent. »* Parfois, le public sait pourquoi il siffle, comme dans les cas de Michael Rassmussen, maillot jaune dopé jusqu'à l'os lors du Tour 2007 qu'il ne termina pas, ou d'Alberto Contador lors de la présentation des équipes en 2011, après son contrôle positif sur le Tour 2010 qu'il venait de remporter.

Et parfois, le public ne sait pas trop. Roger Murialdo, retraité des Alpes-Maritimes posé avec sa femme dans le col de Manse, résume l'affaire : *« Je suis entre deux eaux : je ne peux pas dire qu'il se dope, mais je ne peux pas dire non plus qu'il ne se dope pas. Ce qui fout des doutes, c'est que d'habitude, les équipiers ont tous un jour sans, pendant le Tour. Chez eux, ça va toujours. »*

« Une fois que les coureurs sont sur la route, plus personne ne les protège »
NICOLAS PORTAL
directeur sportif de Sky

La vox populi britannique voit l'affaire différemment. *« Dave Brailsford ne laisse rien au hasard, et les Sky ne se concentrent que sur le Tour de France. C'est pour ça qu'ils sont si peu populaires : ils n'ont aucune faiblesse »*, analyse le Britannique Andy, directeur d'école à la retraite. L'impression d'un rouleau compresseur ne joue sans doute pas en la faveur de l'équipe.

De même, son léger déficit de charisme, sa volonté de gratter la moindre seconde en sprintant aux arrivées, et son style peu orthodoxe n'aident sûrement pas Chris Froome à recueillir l'adhésion. *« Il n'a pas le style de Contador ou de Nibali. Mais si tout le monde courait de la même manière, ce serait ennuyeux »*, excuse Andrew Woodcock, la quarantaine, comptable dans la région de Newcastle. Venu avec sa femme, Andrew était déjà là il y a deux ans, et le climat est *« un peu plus hostile »* envers les Anglais, trouve-t-il. En se promenant avec son Union Jack, près de Millau, il a entendu quelqu'un lui crier : *« Dopé ! »*

Un jour peut-être, l'équipe Sky sera-t-elle la plus acclamée du peloton. En bon communicant, Sir Dave Brailsford l'a déjà dit : il rêve de gagner le Tour avec un coureur français. Thibaut Pinot, Romain Bardet ou Warren Barguil, un jour leader de la Sky ? Voilà qui assurerait sans doute aux ciel et noir des mois de juillet moins dangereux sur les routes de France. ■

YANN BOUCHEZ ET HENRI SECKEL

FIFA : la voie est libre pour une candidature de Michel Platini

Le président de l'UEFA décidera bientôt s'il se présente pour succéder à Joseph Blatter, qui ne briguera pas de nouveau mandat en février 2016

Au terme d'un règne de près de dix-huit ans, Joseph Blatter quittera donc la présidence de la Fédération internationale de football (FIFA), le 26 février 2016, à l'occasion d'un « congrès électif extraordinaire ». Alors que l'institution est secouée par une litanie d'affaires de corruption, le dirigeant de 79 ans a rendu public la date du prochain scrutin, lors d'une conférence de presse organisée lundi 20 juillet. Souriant et sardonique, le Valaisan s'est dit « *heureux d'accueillir* » pour la première fois les médias depuis le 2 juin et l'annonce de son abdication surprise, quatre jours après sa réélection pour un cinquième mandat.

La conférence de presse a pourtant été interrompue dès son entame après que le comédien britannique Simon Brodkin a lancé une liasse de faux dollars au-dessus de la tête de Blatter. *« Je ne serai pas candidat en 2016 »*, a indiqué l'Helvète, tout en assurant avoir voulu, par son retrait, *« défendre l'institution face aux pressions. Il y aura de nouvelles élections pour choisir un nouveau président. Je ne peux pas être ce président car je suis un vieux président »*. Désireux de se reconvertir comme journaliste radio, le septuagénaire s'est dit résolu à *« restaurer la réputation de la FIFA »* avant de léguer son trône.

« Sepp » Blatter a annoncé la mise en place d'une *« task force indépendante »*, composée de onze membres et censée échafauder un programme de réformes : introduction de limites de mandats pour le président et les membres du comité exécutif, contrôle de leur *« probité »* et divulgation des *« rémunérations individuelles »*. *« C'est une première étape. On va dans la bonne direction »*, murmure au *Monde* un haut dirigeant de la FIFA. Ces réformes doivent être entérinées le 26 février 2016 par les délégués des 209 fédérations nationales qui composent le congrès.

« Haine farouche »

A la suite de ces annonces, la tension est montée d'un cran à l'Union des associations européennes de football (UEFA). Car tous les regards sont désormais rivés sur son président, Michel Platini, 60 ans, qui avait demandé à son ancien mentor et ami « Sepp » de démissionner avant sa réélection pour un cinquième mandat. Selon son entourage, l'ex-numéro 10 des Bleus *« a une belle opportunité »* et n'écarte pas l'idée de

Le Français bénéficierait du soutien de quatre confédérations et du PDG d'Adidas, Herbert Hainer

se lancer dans la course. *« Il est en train d'y réfléchir »*, confie un membre de sa garde rapprochée, pour qui les voyants sont au vert.

« Platoche » bénéficierait actuellement du soutien de quatre confédérations, dont celles d'Amérique du Sud et d'Amérique du Nord et des Caraïbes. Il est par ailleurs appuyé par Herbert Hainer, le PDG d'Adidas, l'un des sponsors historiques de la FIFA. *« Platini est un peu irrité par le timing du scrutin,* indique-t-on dans son entourage. *Il voulait qu'il ait lieu en décembre. D'ici à février, il risque d'y avoir d'autres mauvaises nouvelles à la FIFA. » « La date du congrès est une défaite pour Platini »*, estime un ancien taulier de la FIFA. *« On a le sentiment que Blatter tente de gagner du temps pour poursuivre son entreprise de démolition,* analyse un proche de Platini. *C'est son dernier combat, sa seule ambition : tout faire pour que Michel ne soit pas élu et lui savonner la planche. Il lui voue une haine farouche.* »

S'il a entamé des pourparlers avec plusieurs dirigeants du foot mondial, dont le patron de la confédération asiatique, le Cheikh bahreïnien Al-Khalifa, le triple Ballon d'or a jusqu'au 26 octobre, soit quatre mois avant le scrutin, pour officialiser sa candidature. Jusqu'à présent, seuls le prince jordanien Ali Bin Al-Hussein, battu par Blatter le 29 mai, le président de la Fédération libérienne Musa Hassan Bility et l'ex-légende brésilienne Zico se sont lancés dans la course.

Quand Michel Platini annoncera-t-il sa décision ? Sans doute d'ici une *« dizaine de jours »*. *« Il doit sortir le plus tôt possible du bois pour éradiquer les velléités de ses adversaires »*, conseille-t-on aux portes de l'UEFA. *« Il pourrait se prononcer mi-septembre, lors de la réunion de l'UEFA à Malte »*, suggère le patron d'une fédération européenne qui anticipe le *« triomphe »* dans les urnes de l'ancien numéro 10. Tout sourire, « Sepp » Blatter a, lui, tenu à souhaiter *« bonne chance à tous les candidats y compris Michel Platini »*. ■

RÉMI DUPRÉ

LE MARTYRE DU YÉMEN, DANS L'INDIFFÉRENCE ABSOLUE

ÉDITORIAL

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Est-ce la complexité des lignes de fracture de ce pays – régionales, religieuses, politiques –, l'éloignement ou un sentiment de désespoir, l'épuisement de nos capacités d'indignation ? Toujours est-il que le calvaire vécu par le Yémen ne fait ni la « une » des journaux ni ne mobilise qui que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis. Pourtant, en quatre mois, la guerre y a fait près de 3 000 morts et 10 000 blessés, selon les ONG humanitaires. Elle a mis 1 million de réfugiés intérieurs sur les routes. Elle prive 80 % de la population – 25 millions d'habitants, parmi les plus pauvres du monde – d'un nombre croissant de produits de première nécessité : eau potable et médicaments, notamment.

Enfin, à Sanaa, la capitale, et ailleurs, les bombardements, particulièrement ceux de l'aviation saoudienne, ont détruit une partie d'un héritage architectural classé au Patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. Là encore sans choquer outre mesure la « communauté internationale ».

Qui se bat contre qui ? A très gros traits, il y a, d'un côté, l'ancien président Ali Abdallah Saleh, appuyé par une partie de l'armée et par les milices houthistes, qui, parties du nord du Yémen, ont déferlé sur le Sud et sa capitale régionale, le port d'Aden. Ils sont aujourd'hui sur la défensive. Car, de l'autre côté, l'Arabie saoudite et neuf autres pays arabes sont à l'offensive pour restaurer Abd Rabbo Mansour Hadi, le dernier des présidents en place, et les forces qui lui sont restées loyales.

Les houthistes sont présentés comme l'instrument de l'Iran au Yémen. La République islamique est soupçonnée de vouloir un point d'appui dans le golfe d'Aden, qui contrôle l'accès, en mer Rouge, du détroit de Bab-el-Mandeb, point de passage-clé pour le pétrole de la région. Au nom de la lutte contre les velléités de domination régionale de l'Iran, l'Arabie saoudite est entrée en guerre au Yémen en mars 2015, entraînant d'autres pays arabes dans l'aventure.

Massacres divers

Les houthistes sont accusés de massacres divers, bombardant à l'aveugle, notamment les alentours d'Aden. L'aviation saoudienne bombarde, elle, de manière tout aussi indiscriminée : hôpitaux, centrales électriques, réservoirs d'eau – plus de la moitié des victimes sont des civils. A quoi il faut ajouter des attaques dues à l'Al-Qaida locale et des attentats imputés à une branche yéménite de l'Etat islamique, sans trop savoir qui est derrière l'une et l'autre de ces filiales djihadistes. De peur de mécontenter un peu plus Riyad, déstabilisé par l'accord sur le nucléaire iranien, les Etats-Unis ont pris le parti de la coalition arabe.

Au milieu, les Yéménites meurent, dans une assourdissante indifférence. ■

Vive l'été | PAR SELÇUK

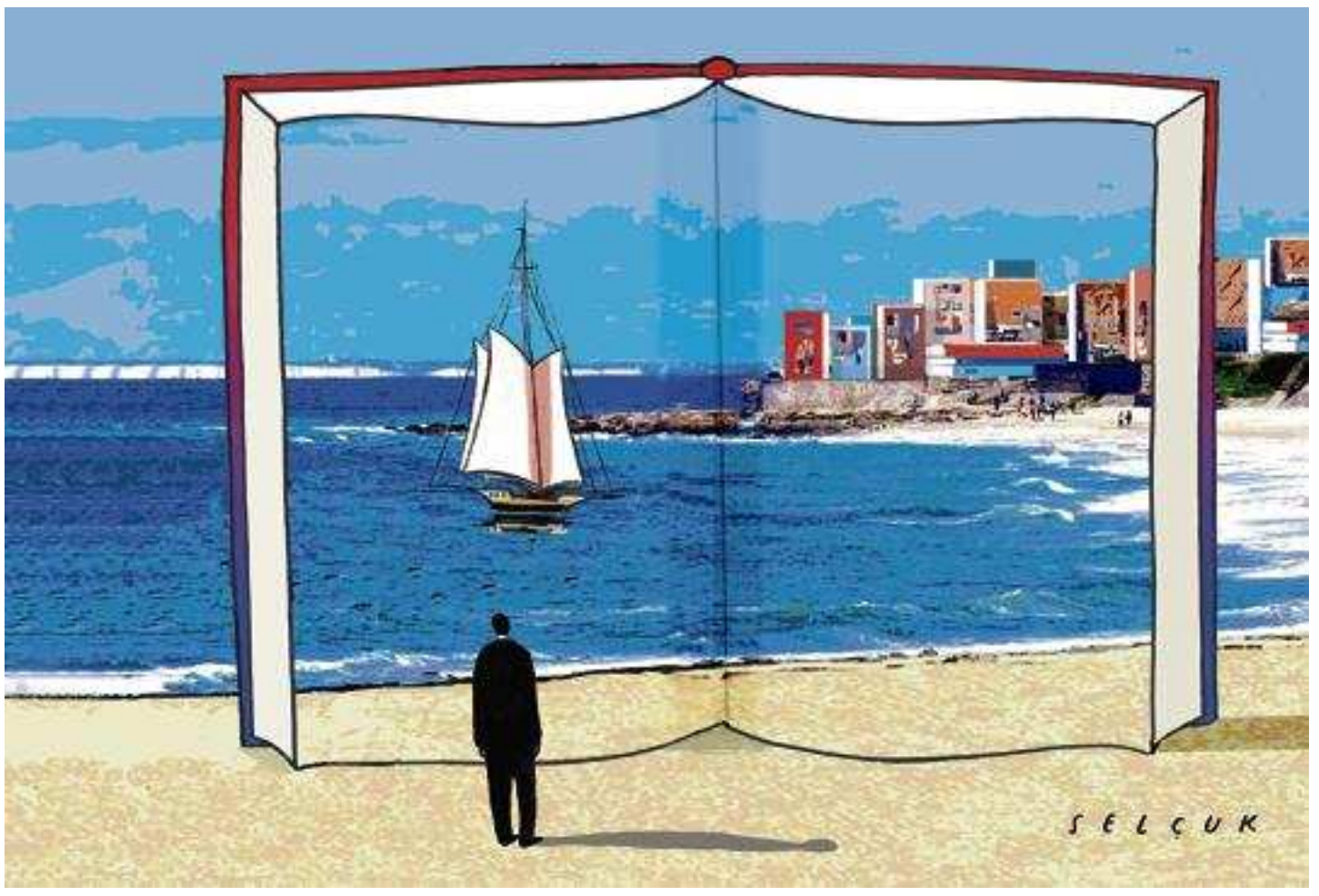

Pour une Europe plus solidaire

Quatre syndicats patronaux et de salariés joignent leurs voix dans l'espoir d'une plus grande convergence sociale de l'eurozone

PAR CHRISTOPHE LEFÈVRE, PHILIPPE LOUIS, JEAN-FRANÇOIS PILLIARD ET YVAN RICORDEAU

Le XXe siècle a signé deux fois la fin de la domination du monde par l'Europe : une première fois avec les deux guerres mondiales et une deuxième fois avec la mondialisation. La planète n'est plus dominée par les Européens et le sera de moins en moins. La construction européenne exprime la nécessité pour les nations européennes de s'unir pour maintenir leur rang dans le monde et préserver, si ce n'est accroître, le niveau de vie de leurs citoyens. Divisés, les pays européens sont condamnés au déclin. Unis, ils peuvent écrire un nouveau chapitre de prospérité et de bien-être.

Le choix d'une monnaie commune, depuis 1999, fut l'un des actes politiques les plus forts depuis le début de l'intégration. L'euro a permis une multiplication des échanges entre Européens, la protection des Etats contre les attaques spéculatives des marchés, la mise en place d'un contrepoids face à la domination écrasante du dollar. Mais, tel que conçu par le traité de Maastricht, l'euro a aussi favorisé des déséquilibres économiques intra-européens. Privant les pays de l'instrument monétaire, neutralisant le risque de change, il a facilité une spécialisation productive croissante des Etats, poussant certains vers des activités fortement exportatrices, notamment industrielles, et d'autres vers des productions moins porteuses dans les échanges.

UN DÉSÉQUILIBRE JUSQU'ALORS INCONNU

S'est ainsi installé, en moins de dix ans, un déséquilibre jusqu'alors inconnu des balances des paiements, qui a creusé l'endettement des uns et dopé les excédents des autres. Telle est la cause la plus profonde de la crise des dettes souveraines en Europe. Cette crise, apparue en 2010, est loin d'être close. Elle menace l'avenir de la zone euro, c'est-à-dire le destin des Européens. Il est de la responsabilité politique de ceux qui ont en charge l'avenir de l'Europe d'apporter à temps une solution à ce déséquilibre institutionnel. Nous, représentants des salariés et des entreprises en France, appelons les Etats, d'une part, et les partenaires sociaux, d'autre part, à engager sans tarder une réflexion sur la mise en place rapide d'un mécanisme budgétaire européen permettant de stabiliser la zone euro et de contribuer au rééquilibrage des échanges entre les Etats européens.

Ce mécanisme budgétaire, qui viendrait compléter la responsabilité de chaque pays d'améliorer sa situation par les réformes adéquates, pourrait prendre des formes distinctes ou complémentaires : aides conjoncturelles, investissements, assurance-chômage européenne... Politiquement, il doit permettre d'incarner la solidarité entre les Européens. Economiquement, il doit compenser l'hétérogénéité des économies. Socialement, il doit soutenir les politiques de l'emploi, augmenter le niveau de qualification des salariés et contribuer à la convergence sociale. Nous souhaitons que les partenaires sociaux européens apportent une contribution décisive à la poursuite de la construction européenne, qui est l'un des biens les plus précieux pour l'avenir des travailleurs et des entreprises du Vieux Continent. ■

Christophe Lefèvre *est secrétaire confédéral chargé des questions européennes à la CFE-CGC.* **Philippe Louis** *préside la CFTC.* **Jean-François Pilliard** *est le vice-président chargé des questions sociales au Medef.* **Yvan Ricordeau** *est le secrétaire national chargé des questions internationales et de la formation professionnelle à la CFDT.*

Le procès d'Hissène Habré renforce la justice en Afrique

ANALYSE

PAR STÉPHANIE MAUPAS
LA HAYE – *correspondance*

C'est *« au nom de l'Afrique »* que l'ex-président tchadien Hissène Habré est jugé à Dakar, et devant des juges sénégalais et burkinabés qu'il doit répondre de torture et de crimes contre l'humanité commis durant sa dictature (1982-1990). Exilé au Sénégal après avoir été renversé, il aura été le héros involontaire d'une longue saga judiciaire. Déboutées par la justice sénégalaise, les victimes s'étaient tournées vers la Belgique au titre d'une loi lui donnant compétence pour juger les auteurs de crimes de masse commis hors de son territoire. En 2005, Bruxelles émettait un premier mandat d'arrêt contre l'ex-chef d'Etat, contraignant le Sénégal et l'Union africaine à s'emparer de l'affaire pour ne pas avoir à livrer un des leurs.

A l'heure où s'ouvre le procès, lundi 20 juillet, l'enjeu dépasse largement les frontières du Tchad et du Sénégal pour s'inscrire dans le contexte d'une fronde de l'Union africaine contre la justice universelle et la Cour pénale internationale (CPI) d'un côté, et la longue route du continent dans sa lutte contre l'impunité. C'est pour contrer la Belgique que l'Union africaine avait donné sa caution au jugement d'Habré à Dakar à une époque où les lois de compétence universelle, dont se sont dotés de nombreux pays européens, entraînaient les premiers remous diplomatiques. En 2009, un juge espagnol délivrait quarante mandats d'arrêt contre des membres clés du régime rwandais, pour génocide et crimes contre l'humanité commis en République démocratique du Congo (RDC) entre 1990 et 2002.

L'EXISTENCE MÊME DE LA CPI A CONTRAINT LES ÉTATS À MODIFIER LEUR LÉGISLATION POUR CONTRER TOUTE POURSUITE DE LA COUR

Alors que ces mandats d'arrêt semblaient vieillir au fond d'un tiroir, la justice britannique arrêtait, le 20 juin, le chef des renseignements rwandais, le général Karenzi Karaké. L'initiative espagnole avait été dénoncée par l'Union africaine, qui invitait ses membres à réformer leur législation, à se doter des mêmes compétences pour contre-attaquer à armes égales. Mais ce sont surtout les poursuites engagées contre le président soudanais Omar Al-Bachir par la CPI en 2009, qui ont déclenché les foudres de l'organisation continentale. Depuis, plusieurs chefs d'Etat dénoncent un « néocolonialisme » judiciaire et suggèrent au Conseil de sécurité de l'ONU de rectifier le tir en ordonnant la levée des poursuites de la Cour, comme il en a le pouvoir.

UN DÉBAT BIAISÉ

Les dernières mésaventures du chef d'Etat soudanais ont fait monter les tensions d'un cran. Lors du 25e sommet de l'Union africaine, mi-juin à Johannesburg, la justice sud-africaine avait ordonné l'arrestation du chef soudanais, mais trop tard... Il s'était déjà envolé pour Khartoum, malgré une interdiction de quitter le pays. Pretoria, qui comptait parmi les soutiens de la Cour, osait défier ses propres juges, et doit désormais essuyer les plâtres.

Depuis, *« les voix se radicalisent davantage*, analyse Olivier Kambala, spécialiste de la justice transitionnelle. *Le débat en Afrique est devenu tellement biaisé, même pour ceux qui pensent que c'est une bonne chose d'avoir une CPI... L'affaire de Bachir a soulevé beaucoup de questions. Est-il possible, pour l'Afrique du Sud, de se retrouver dans un tel embarras diplomatique à cause de la CPI ? »* A chaque accroc avec la Cour, des Etats menacent de se retirer du traité qui la fonde. *« Mais un retrait signifierait une perte de leur pouvoir d'influence sur la Cour*, estime le chercheur kényan Geoffrey Lugano. *En restant à l'intérieur, ils peuvent mieux appréhender ses décisions et conserver une certaine influence. »*

L'existence même de la CPI a contraint les Etats à modifier leur législation pour contrer toute poursuite de la Cour, qui n'intervient qu'en dernier recours. Des réformes plus souvent guidées par la volonté de garder la main sur d'éventuelles poursuites plutôt que par le seul impératif moral. Mais qui font lentement avancer cette justice. Aujourd'hui, *« l'Union africaine est en train de* [faire le pari] *de donner une compétence criminelle à la Cour africaine des droits de l'homme. C'est cette option qui reste le moteur des Africains anti-CPI »,* estime M. Kambala. En juin 2014, à l'initiative du président du Kenya, Uhuru Kenyatta, poursuivi par la CPI pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre – l'affaire s'est soldée par un non-lieu –, l'Union africaine a étendu les compétences de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples au jugement des auteurs de crime de masse. Le protocole de Malabo n'est pas encore en vigueur que déjà les ONG dénoncent un texte qui garantit l'immunité aux chefs d'Etat en fonctions.

Pour de nombreux experts, les différentes juridictions ne sont pas en concurrence et le procès Habré n'est pas un test anti-CPI, mais un procès de plus pour la lutte contre l'impunité. *« Il appartiendra aux ONG des droits de l'homme d'utiliser ce procès comme un précédent pour doper leur campagne contre l'impunité et pour la défense de la justice internationale qui inclut la CPI, la Cour africaine et la compétence universelle. Il s'agit de complémentarités, pour atteindre le véritable objectif, qui est la prévention »,* estime le professeur Pierre Sané, directeur de l'Institut Imagine Africa. Cet objectif a motivé la création discrète d'une Cour pénale spéciale e n Centrafrique début juin. Un nouveau tribunal créé par un Etat souverain, au sein duquel siégeront des magistrats centrafricains et internationaux. ■

maupas@hotmail.com

Le Monde
MERCREDI 22 JUILLET 2015

LES DATES

2009
Diplômé de la section art dramatique de la Juilliard School de New York

2010
Rôle de Louis Ironson dans *Angels in America,* de Tony Kushner

2011
Débuts au cinéma dans *J. Edgar,* de Clint Eastwood

2012
Première saison de « Girls », dans le rôle d'Adam Sackler ; apparaît dans *Lincoln,* de Steven Spielberg, et *Frances Ha,* de Noah Baumbach

2013
Folk singer arrogant dans *Inside Llewyn Davis,* d'Ethan et Joel Coen

2014
Prix d'interprétation à Venise pour *Hungry Hearts,* de Saverio Costanzo

2015
Documentariste dans *While We're Young,* de Noah Baumbach ; séide des forces du mal dans *Star Wars, le réveil de la Force,* de J. J. Abrams

2016
Silence, de Martin Scorsese

Adam Driver, charmeur de première classe

Ex-marine, le comédien a été révélé grâce à son rôle de séducteur dans la série « Girls ». Il joue de ses atouts sur un registre plus subtil dans « While We're Young », de Noah Baumbach

Vous connaissez Adam Sackler parce que vous regardez « Girls » depuis quatre ans. Adam est le compagnon, intermittent, imprévisible, d'Hannah, l'héroïne qu'interprète la créatrice de la série, Lena Dunham. Les pouvoirs de séduction d'Adam – la géométrie brutale de son visage, la douceur de son regard, son corps d'athlète exposé à chaque occasion – se sont affirmés au fil des ans.

Mercredi 22 juillet – quand vous irez voir *While We're Young* –, vous ferez la connaissance de Jamie, qui habite lui aussi à Brooklyn et déploie également un charme irrésistible, auquel succombent Josh et Cornelia Srebnick (joués par Ben Stiller et Naomi Watts), un couple de quadragénaires hypnotisés par la vitalité sensuelle de leur tout nouvel ami.

Assis tout droit sur une chaise dans le salon d'une suite d'un grand hôtel parisien, Adam Driver, interprète d'Adam Sackler et de Jamie, joue une autre carte, celle du garçon simple, franc et intelligent. En deux phrases, il explique que ces deux personnages n'ont rien à voir, même s'ils vivent dans le même *borough* new-yorkais, Brooklyn, Mecque des hipsters, Rome de la bohème bourgeoise : *« Leurs caractères sont radicalement opposés. Jamie est plus ambitieux, fuyant et gracieux qu'Adam, qui est un instrument contondant et se jette contre les obstacles jusqu'à ce qu'il s'épuise et se tourne vers autre chose. Jamie est capable de mener plusieurs tâches à bien en même temps, et il se projette vers ce qu'il sera dans l'avenir alors qu'Adam vit dans l'instant. »*

Cette sûreté d'expression et d'analyse n'est pas commune chez les acteurs. Mais le chemin qui a mené Adam Driver à la célébrité planétaire, au bord du statut de superstar (il a déjà tourné avec Eastwood, les Coen, Spielberg, Scorsese, à Noël on le verra dans *Star Wars*), n'est pas celui qu'ont emprunté ses contemporains.

Avant d'être admis dans le département d'art dramatique de Juilliard, la prestigieuse école d'art new-yorkaise, il était le marine de deuxième classe Adam Driver, un garçon du Midwest qui, à 18 ans (il est né en 1983), s'était engagé au lendemain du 11 septembre 2001.

DÉPART MANQUÉ POUR L'IRAK

Pendant presque trois ans, il a appris à se battre. Juste avant de partir pour l'Irak, le jeune homme s'est blessé en faisant du VTT, a été réformé et s'est tourné vers la profession qu'il avait choisie, un soir en manœuvres : *« On a tiré accidentellement des obus au phosphore sur nous, qui ont explosé au-dessus de nos têtes. Quand on est à l'armée, on apprend plus tôt que les autres jeunes que l'on n'est pas immortel, je me suis dit qu'aussitôt que je quitterais l'armée je me mettrais à fumer et je deviendrais un acteur. »*

Aujourd'hui encore, Adam Driver regrette d'avoir laissé ses camarades partir au combat sans lui. Il garde un souvenir amer de ce moment : *« Quand je me suis blessé et que tous mes amis sont partis là-bas, j'avais du mal à justifier ma vie quotidienne quand je pensais à ce qu'ils faisaient. Je voudrais vraiment y être allé. Une fois qu'on est dans un groupe, les considérations politiques n'importent plus. »*

« JE ME SUIS DIT QU'AUSSITÔT QUE JE QUITTERAIS L'ARMÉE, JE ME METTRAIS À FUMER ET JE DEVIENDRAIS ACTEUR »

L'idée de devenir acteur n'avait pas surgi armée de pied en cap dans l'éclair d'un obus au phosphore. Tout au long de son enfance dans l'Indiana, Adam Driver avait noté *« des signes qui* [lui] *indiquaient que c'était ça qui* [l]*'intéressait ». « Je n'ai jamais pris ça au sérieux, comme un métier dont on pouvait vivre, jusqu'à ce que j'aie quitté l'armée »,* explique-t-il.

Parmi ces présages, il y avait le catalogue de 2 500 films, enregistrés sur VHS, que son grand-père avait constitué à partir des versions expurgées que diffusaient les networks américains. Dans le désert culturel de l'Indiana où *« le vidéoclub était le seul lien avec le reste du monde »,* ce trésor a permis au jeune Adam de découvrir d'abord Bruce Willis et *Piège de cristal,* Mel Gibson et *L'Arme fatale,* avant de passer à Eastwood et Scorsese.

Vingt ans plus tard, il a joué pour l'un et l'autre. Pour son premier rôle au cinéma, il est apparu brièvement dans *J. Edgar* du premier, endossant le rôle de Walter Lyle. Il vient de terminer le tournage de *Silence,* du second, à Taïwan. Il y joue un jeune jésuite qui fait face à la persécution des catholiques dans le Japon du XVII[e] siècle.

SEX-SYMBOL D'UN NOUVEAU GENRE

« Il y a trois ans, j'ai enregistré une audition pour Marty [diminutif de Martin Scorsese], raconte-t-il. *Il a mis plus d'un an à la regarder. Ensuite, je l'ai rencontré chez lui, et voilà. »* Tout est si simple pour Adam Driver. A peine sorti de Juilliard, il attire l'attention des critiques de théâtre new-yorkais en reprenant l'un des principaux rôles d'*Angels in America,* la pièce épique de Tony Kushner sur le sida.

Presque immédiatement, la réalisatrice Lena Dunham lui offre le rôle d'Adam Sackler et, dès les premiers épisodes, une succession de scènes amoureuses plus propres à susciter l'embarras que l'enthousiasme font de lui un sex-symbol d'un nouveau genre. Non que les fans confondent les deux Adam : *« Personne ne m'a jamais embêté avec ça,* assure l'acteur, *c'est plutôt avec Lena que les gens ont envie de parler de sujets érotiques. »*

Ses camarades du corps des marines se moquent un peu de lui, quand ils se parlent au téléphone, de temps en temps. *« Mais pas autant qu'au moment où j'étais à l'école d'art dramatique, et que je passais mes journées en pantalon de survêtement à la recherche de la vérité de mes sentiments. »*

Pour ne pas rompre tout à fait avec ce moment de sa vie, Adam Driver organise des tournées aux armées, d'un genre différent. *« Nous jouons des monologues de dramaturges américains contemporains, Steven Adly Guirgis, John Patrick Shanley, David Mamet. Des textes qui n'ont pas forcément un lien avec l'armée. Ce sont des personnages de différents milieux, d'âges divers, que nous jouons devant des soldats. »*

Pour financer son organisation, l'acteur compte désormais sur le soutien de la Force. Les producteurs de *Star Wars* (Disney, désormais) lui ont donné des éléments de décors ou de costumes qui sont vendus aux enchères pour produire les tournées.

Une raison supplémentaire pour Adam Driver de se défendre d'être passé du côté obscur en acceptant de tourner dans *Le Réveil de la Force,* l'épisode VII de la saga entamée il y a bientôt quarante ans par George Lucas. *« Le budget est* [bien sûr] *énorme, alors que d'habitude je travaille sur des films où on me dit des choses comme : "Tu peux ne pas écraser ta cigarette, parce qu'on en aura besoin pour le prochain plan." Mais J.J. Abrams* [le réalisateur] *fait passer l'histoire et les personnages avant les effets spéciaux. »*

Cette défense un peu convenue d'un film autour duquel les producteurs entretiennent le mystère à coups de clauses de confidentialité précède l'annonce du retour d'Adam Driver sur une scène new-yorkaise, *« l'an prochain ».* En attendant, il lui faut repartir à New York, terminer le tournage de la saison cinq de « Girls », parce que pour l'instant Adam reste quand même Adam. ■

THOMAS SOTINEL

Adam Driver, photographié pour le magazine « Vogue », à New York, le 4 octobre 2012.
STEVE SCHOFIELD / CONTOUR BY GETTY IMAGES

Brooklyn comédie

WHILE WE'RE YOUNG

Nul doute cette fois : Woody Allen a fait école. Son disciple le plus brillant s'appelle Noah Baumbach, le réalisateur d'opus comme *Les Berkman se séparent*, *Greenberg* ou encore *Frances Ha*. Difficile en voyant *While We're Young*, son nouveau film, de ne pas songer au réalisateur de *Manhattan*. D'ailleurs, le film de Baumbach aurait tout aussi bien pu s'appeler… *Brooklyn*. Quant au personnage interprété par Woody Allen dans ses propres films, il trouve ici son petit-cousin en la personne de Ben Stiller. Bref, l'amateur du grand Woody ne sera guère dépaysé.

Dès l'exergue du film, la cause est entendue : une citation d'Henrik Ibsen, extraite de *Solness le constructeur*, une pièce de théâtre représentée pour la première fois en 1893 à Berlin.

L'histoire d'un architecte vieillissant aux prises avec de jeunes collègues, l'affrontement entre deux générations prises dans le miroir de l'autre. Woody Allen aurait adoré. La suite se situe dans le droit-fil de certains films précédents de Baumbach, *Greenberg* en particulier, avec le même Ben Stiller. Découverte d'un couple de bobos quadra, typique du Brooklyn d'aujourd'hui, Josh et Cornelia Srebnick.

Mariés, apparemment heureux en ménage même s'ils n'ont pas pu avoir d'enfants. Josh est un documentariste pur et dur, incapable de finir le montage de son nouveau film. Une situation d'autant plus compliquée à vivre que Cornelia est la fille d'un grand documentariste, l'égal d'un Frederick Wiseman ou d'un D. A. Pennebaker, et que Josh refuse de faire appel à lui pour débloquer la situation.

Hasard (ou pas), un beau jour, Josh et Cornelia se lient d'amitié avec un autre couple, Jamie et Darby, âgés de 25 ans environ. Effet de contraste saisissant (pour eux comme pour nous) : autant nos quadras vivent d'habitudes et de névroses (surtout lui), autant ces jeunes gens au goût d'entreprendre apparemment sans limite donnent l'apparence de la liberté et de la spontanéité les plus totales.

Jusqu'aux deux tiers du film, tout va bien. Petits restos branchés, cours de hip-hop pour les dames, balades à vélo pour les messieurs, jusqu'à la découverte de l'ayahuasca (un breuvage consommé par les tribus indiennes d'Amazonie) et des cérémonies rituelles qui vont avec : Josh et Cornelia n'ont d'yeux que pour leurs nouveaux amis, au point qu'ils en délaissent leurs vieux potes (un peu obsédés, il faut bien le dire, par l'arrivée récente de bébés dans leurs vies).

Dialogues incisifs

Noah Baumbach se régale (et nous avec), en fin observateur des us et coutumes de la *white urban middle and upper class*, les Blancs appartenant à la classe moyenne et supérieure.

Dialogues incisifs, notations ethnographiques rigolotes, on se croirait vraiment dans un Woody Allen (sauf que Baumbach est né en septembre 1969 à Brooklyn et Allen en 1935 dans le Bronx…).

Et puis, étonnamment, le film change de registre et de ton. Josh, qui n'en finit pas de galérer sur son montage, commence à douter de la sincérité de Jamie (Adam Driver).

Qui est cet ancien étudiant en cinéma ? Un apprenti documentariste intègre et *« pathologiquement heureux »* (c'est lui qui le dit) ? Ou bien un membre de la *« génération Netflix »* (du nom de l'entreprise américaine proposant, sur abonnement, des séries et des films en continu sur Internet) sans foi ni loi (sinon la sienne propre) ? Et ce beau-père, que l'on célèbre au Lincoln Center, est-il vraiment ce moine-soldat du cinéma vérité qu'il prétend être ? Le film se fait alors grinçant, caustique, à l'instar du regard que Josh porte sur cette génération montante, sûre d'elle-même et dominatrice.

On regrettera le parti pris de Baumbach qui, dans cette histoire, s'évertue à privilégier les points de vue masculins. Comme si le rôle des femmes dans ces conflits générationnels était en définitive secondaire. Conséquence, inhérente au scénario : Ben Stiller et Adam Driver sont remarquables de finesse. Beaucoup plus en retrait, Naomi Watts et Amanda Seyfried n'en apparaissent que plus effacées. ■

FRANCK NOUCHI

Film américain de Noah Baumbach *avec Ben Stiller, Naomi Watts, Adam Driver, Amanda Seyfried (1 h 37).*

Very belge trip

Le nouveau film des frères Guillaume et Stéphane Malandrin nous embarque dans une équipée loufoque de Bruxelles à Los Angeles

JE SUIS MORT MAIS J'AI DES AMIS

De droite à gauche : Wim Willaert (Wim) Bouli Lanners (Yvan) et Lyes Salem (Danny).
VERSUS PRODUCTION

Amateurs de déglingue belge (si c'était une bière, elle serait à base de déconnade, d'anarchie et de grande enfance), ce film vous tend les bras. L'argument n'est pas vraiment neuf, la fable non plus, qui nous présente un road trip Bruxelles-Los Angeles entre vieux copains, avec l'urne funéraire d'un camarade sous le bras. Il n'empêche, on y embarque de bon cœur. Ils sont quatre dans la relativement fine équipe. Soit Yvan et Wim, deux rockers barbus et roteurs ayant dépassé la date de péremption (Bouli Lanners et Wim Willaert, consolidant à coups de gueuze l'alliance Wallons-Flamands) ; Pierre, l'ex-batteur du groupe censément rangé des voitures (Serge Riaboukine) ; et cherchez l'intrus, Danny, un pilote de l'armée de l'air arabe et homosexuel (Lyes Salem).

Mais nous voilà déjà à mettre la charrue avant les bœufs. Voyons plutôt comment on en est arrivé là. Au départ, il y a un groupe de vieux rockers qui chantent à tue-tête dans un rade profond, mangent des frites après et boivent des bières jusqu'à plus soif en rase campagne. Seulement voilà, le chanteur du groupe, beurré comme un coing, tombe dans un trou tandis qu'il cherche à pisser par une nuit noire, et le plan d'après, il passe à la crémation. Du moins son frère Jean-Jacques y procède, en toute intimité, ce qui ne plaît pas aux copains, lesquels le tiennent pour un clone de Florent Pagny. Ils volent aussi sec l'urne funéraire, cassent la gueule au frangin et à sa gueuse de femme, fomentent dans la foulée un plan d'enfer. Il s'agira de respecter les dates de concert contractées par le groupe à Los Angeles, en emmenant avec eux les cendres de leur ami. Une histoire de fidélité à ce qu'on est, en somme.

Une nouvelle fratrie

Le plan est a priori simple, sa mise en œuvre sera plus compliquée. Un dernier verre au domicile du défunt révèle, en effet, l'existence de son ex-compagnon, Danny, dont il n'a soufflé mot au groupe. C'est ici, exactement, que le plan commence à s'effriter. Pour ne rien dire des diverses avanies qui lui font prendre l'eau, ni par quelle logique ethylico-surréaliste ils en arriveront là, contentons-nous de signaler que le film se termine impromptu à Schefferville dans le Nord canadien, parmi les Indiens Innus, autres outsiders notables de notre bonne société de consommation. On aura ainsi suivi jusqu'à la lie l'histoire d'un mort dont le destin peut se comparer à celui de Pete Best, figure que le film ne manque pas de mettre en avant. Surnommé « l'homme le plus malheureux du monde », cet ex-batteur des Beatles devenu boulanger avait été évincé du groupe au moment où celui-ci signait son premier contrat d'enregistrement en 1962, avec le nom de Ringo Starr à la place du sien.

Cette ironie cruelle mâtinée d'humour désastreux est le fait d'une nouvelle fratrie cinématographique, les Français et biennommés Malandrin. Guillaume a été formé à l'Insas, l'école de cinéma belge, a réalisé quelques films, intégré comme associé l'excellente maison de production La Parti et, par ailleurs, épousé l'actrice Cécile de France. Stéphane a, quant à lui, étudié la philosophie et écrit des livres pour la jeunesse. Ils se sont réunis en 2009 pour réaliser un premier long-métrage intitulé *Où est la main de l'homme sans tête*, film noir dont l'énigme anatomique sera laissée sans réponse. Il est à craindre que *Je suis mort mais j'ai des amis* ne nous renseigne pas davantage sur celles qu'on est rationnellement tenté de poser à son sujet. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film franco-belge de Guillaume et Stéphane Malandrin. *Avec Bouli Lanners, Wim Willaert, Lyes Salem, Serge Riaboukine (1 h 36).*

Rambo, héros masochiste et christique

Le film de Ted Kotcheff, avec Sylvester Stallone, qui donna lieu à deux suites, ressort en salles

REPRISE

Parfois, certaines silhouettes de cinéma parviennent, avec le temps, à atteindre une dimension mythologique, à se transformer en icônes malgré un destin au départ imprécis et les significations paradoxales qu'elles incarnent. C'est le cas de John Rambo, personnage d'un roman de David Morrell, *First Blood*, que l'Australien Ted Kotcheff adapte au cinéma en 1982. Les années 1970 sont finies, la guerre du Vietnam a été perdue, une forme de restauration idéologique est en marche, simulacre reaganien du retour à la normale.

Rambo sera le film de toutes les contradictions de son temps. Le héros en est un vétéran du Vietnam venu retrouver un de ses anciens compagnons d'armes dans les montagnes de l'Oregon dont la photographie du film saisit parfaitement la beauté hivernale. Pris pour un vagabond par le shérif (Brian Dennehy) d'une petite ville, il est battu et jeté en prison. Il s'en échappe, traqué par la police locale. Son talent pour la survie et les techniques de guérilla met en échec les hommes du shérif. Le sang coule. La police d'Etat puis la garde nationale sont appelées en renfort. *Rambo* raconte la guerre d'un seul homme.

John Rambo est une figure complexe. On ne saurait l'assimiler purement et simplement aux héros errants de la contre-culture rejetés par le pays profond. Sans doute n'a-t-il rien à voir avec, disons, les motards d'*Easy Rider* harcelés par les *rednecks* de l'Amérique blanche et provinciale. Il est, plus sûrement, le symbole d'une réalité (le traumatisme et la défaite) qu'il faut faire disparaître du tableau dans l'après-Vietnam. Mais c'est aussi un Américain qui rejoint, en se fondant littéralement dans la nature, les forces non civilisées qui ont contrarié la conquête de l'Ouest. Le talent guerrier acquis dans les Forces spéciales a transformé le patriote perdu en une pure puissance primitive.

Résonances humaines

Rambo peut aussi être vu comme l'inscription d'un changement formel qui saisit le cinéma américain alors. Sylvester Stallone, c'est d'abord un corps inédit dans le cinéma américain. Musclé, sculpté, s'autorégénérant (il recoud lui-même ses blessures), il conserve néanmoins un minimum d'humanité qui en fait aussi le héros masochiste et christique qu'il personnifiera régulièrement (notamment dans la série des *Rocky*). Il peut être aisément vu comme un individu qui, à la suite d'un enchaînement fatal, doit s'opposer à une puissance qui se multiplie de façon géométrique.

Rambo affronte des assaillants de plus en plus nombreux et équipés, progression extatique qui va caractériser bientôt un art de la démesure kitsch et pompier, venu du burlesque, qu'évite encore néanmoins le film de Kotcheff, attentif aux résonances humaines de ses enjeux. Le succès de *Rambo* donnera naissance à deux suites, en contradiction avec le premier épisode. Le héros, désormais, gagne, à lui tout seul, les guerres perdues de l'impérialisme américain. Autre histoire, bien éloignée du ton tragique de ce premier et inégalé opus. ■

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

Rambo*, film américain de Ted Kotcheff. Avec Sylvester Stallone, Brian Dennehy, Richard Crenna (1 h 33).*

BRETONNES
Photographies de Charles Fréger
© Charles Fréger
À PARTIR DU 6 JUIN 2015
GUINGAMP - CENTRE D'ART GWINZEGAL
PONT-L'ABBÉ - MUSÉE BIGOUDEN
RENNES - MUSÉE DE BRETAGNE - LES CHAMPS LIBRES
SAINT-BRIEUC - MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
#Bretonnes

Le Monde
MERCREDI 22 JUILLET 2015

Sur la piste du père

Six ans après « Adieu Gary », Nassim Amaouche met à nouveau en scène, dans son deuxième long-métrage, un fils déboussolé

DES APACHES

■■■□

Laetitia Casta (Jeanne) et Nassim Amouche (Samir). AD VITAM

Souvenir assez vif, en dépit des six années écoulées, du précédent long-métrage de Nassim Amaouche, sorti lui aussi au cœur de l'été, évoquant lui aussi des retrouvailles entre un fils et son père, au héros lui aussi prénommé Samir, donnant lui aussi l'impression de venir de nulle part. *Adieu Gary* (2009) réunissait, notamment, les acteurs Jean-Pierre Bacri et Yasmine Belmadi. Belmadi, 33 ans, charme à revendre et talent vibrant, meurt accidentellement avant la sortie du film. Il aurait dû jouer dans *Des Apaches*, le deuxième long-métrage de Nassim Amaouche, qu'on découvre aujourd'hui.

Il n'est pas anodin que le cinéaste en personne interprète le rôle qui lui était dévolu. Occupant la place d'un prédécesseur qu'il ne saurait cependant remplacer, prenant littéralement la place du mort, Nassim Amaouche semble rejouer au titre d'interprète la question obsédante qui le tenaille comme réalisateur : quelle place pour les fils tapis dans l'ombre des pères ?

Question chaude de notre réalité contemporaine, où l'effondrement des croyances et le vacillement des valeurs remet à l'ordre du jour, parfois pour le meilleur, le plus souvent pour le pire, la loi inexorable des pères. On est à Paris. Un montage documentaire sur la communauté berbère (héritage démocratique, identité forte et singulière, acclimatation illicite au capitalisme dans l'exil) sert de présentation au personnage principal du film, sur le mode explicite du contrepoint : le marginal dont la communauté se sépare pour sa survie. Samir y apparaît dans un raccord brutal, tel le héros solitaire et incertain de la fiction prenant corps sur ce fond collectif et documenté qui le rend paradoxalement possible.

Réalisme et liberté poétique

Ecarté par les siens, Samir naît pour ainsi dire à l'imaginaire, au possible. Le combat n'en est pas moins rude. Il passe, d'ailleurs, par le club de boxe, où Samir emprunte une paire de chaussures, puis par le cimetière, où il enterre sa mère selon le rite catholique. Un homme aux cheveux blancs, assistant à distance à la cérémonie, attire son attention. Il le suit. Rues, métro, café. Topographie parisienne, marquée du sceau de la mémoire et du carnage. Parti de Charonne, il l'abandonne à Stalingrad, à la porte d'un restaurant kabyle. Il y reviendra, on n'abandonne pas si facilement son père.

La suite tangue entre réalisme documenté et liberté poétique. Passé et présent. Dialogue entre morts et vivants. Déchirement identitaire et liberté de s'inventer. Samir y apparaît tantôt à l'âge adulte tantôt à l'âge d'enfant, arpentant les mêmes lieux à des années de distance, à la recherche inquiète du père comme dans le souvenir magnifié et érotique de la mère, d'autant plus aigu qu'il tombe violemment amoureux d'une femme qui fait mieux que lui ressembler (Laetitia Casta). Plus troublant encore, le film aménage des transitions et des espaces où l'adulte et l'enfant semblent coprésents dans le plan, soit qu'ils le sont réellement par un effet de magie cinématographique, soit que le statut de l'enfant puisse être ambivalent au point de représenter au cours du film deux personnages différents.

Une plongée sensible dans la psyché d'un homme partagé entre rêverie érotique et désir de se mesurer à un père inconnu

En dépit de quelques scories (longueurs, pistes narratives en friche…) sans effet dommageable sur le plaisir que dispense l'œuvre, *Des Apaches* parvient à instaurer une atmosphère fascinante à partir de simples esquisses. Comme si le film – cadré serré et tout en couleurs chaudes – était une plongée sensible dans la psyché d'un homme qui se partage entre la rêverie érotique pour une femme libre qui serait à la fois mère et amante, et le désir de se mesurer à un père inconnu dont la mystérieuse solidarité avec sa communauté d'origine se teinte d'une aura de film noir.

Selon la tradition kabyle

Il faut d'ailleurs l'entremise d'un tiers pour que le fils puisse enfin entrer en relation avec le père (majestueusement incarné par Djemel Barek). André Dussollier, à la fois patelin et inquiétant, joue formidablement ce rôle, interprétant l'avocat du pater à mi-chemin entre l'ambassadeur des mondes fantastiques à la Alain Resnais et l'homme de loi inféodé au clan à la Francis Ford Coppola.

Samir se découvre donc appartenir à une communauté dont il ignore tout. Sa présence en tant que fils aîné étant requise selon la tradition kabyle à la vente litigieuse d'un bien du père, le voici présenté aux membres de sa famille, jusqu'à cette grand-mère silencieuse et ridée assise dans le salon qui semble le totem de l'occulte mais puissante lignée dont il provient. Une histoire longue se dessine ici (le bar du grand-père place de Clichy avec la photo de Marcel Cerdan), méconnue de la société d'accueil comme de Samir lui-même, mais qui n'en exerce pas moins son influence.

Tel serait le sentiment, universel, où nous laisse ce très beau film bercé par les sublimes complaintes de Nina Simone et Oum Kalsoum : nous sommes tous, aujourd'hui, de problématiques gardiens de la flamme. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film français de Nassim Amaouche. *Avec Nassim Amaouche, Laetitia Casta, André Dussollier (1 h 37).*

La double émancipation de Nassim Amaouche

Libéré de l'emprise de la communauté kabyle et du militantisme, le réalisateur raconte son cheminement personnel

RENCONTRE

En 2009, *Adieu Gary*, méditation sur l'agonie de la classe ouvrière empreinte d'un vieux parfum de western, recevait un bel accueil critique. Six ans après ce premier long-métrage, voilà Nassim Amaouche revenu avec *Des Apaches*, forme d'autoportrait fictionné autour de trois personnages masculins d'âges différents, où des Kabyles parisiens sont identifiés aux Indiens des plaines. Six ans, c'est long.

Trop pour un jeune cinéaste qui voudrait faire des films comme un artisan, avec un souci de la forme et du travail bien fait, avec l'idée que le cinéma *« c'est d'abord des cow-boys et des Indiens »*, et que ça doit aller vite. S'il n'a pas renoncé malgré les avanies, malgré les désistements des acteurs, malgré les défections des producteurs, s'il a continué à réécrire son film jusqu'au bout, jusqu'à la veille du tournage, pour en préserver tant que possible la fraîcheur, c'est que son projet était porteur d'une substance très intime.

« Ce film n'est pas autobiographique, mais il est très personnel. » Ce cheminement, c'est celui d'une double émancipation, de l'emprise de la communauté kabyle d'abord (*« il faut sortir de sa communauté pour pouvoir la trouver belle »*), des cadres de l'idéologie d'extrême gauche ensuite, dont il était, pendant ses années d'étudiant à Nanterre, un militant chevronné. *« Je suis passé du nous au je,* résume-t-il. *Ce n'est pas quelque chose d'évident. Avec ce film, je suis dans la caricature de la pensée bourgeoise autocentrée… Je vais passer pour un affreux droitier ! »*

Mais l'attente a un prix. Les paupières lourdes, les cernes marqués, la mine grave et triste, ce beau garçon de 38 ans évoque ces six années comme un doux cauchemar dépressif, hanté par la perte de Yasmine Belmadi, son acteur fétiche et alter ego, mort dans un accident de scooter. Faute d'en trouver un autre qui l'inspire autant, Nassim Amaouche a pris sa place. Ce faisant, il prenait acte d'une lente maturation intellectuelle et politique qui s'est cristallisée dans un petit documentaire, *En terrain connu*, réalisé en 2012, où il mettait en scène sa relation avec son père. *« Peut-être n'ai-je pas rien fait, au fond, pendant ces années »*, risque-t-il en parlant de ce film.

Chassé d'Algérie par la guerre à l'âge de 13 ans, ce père s'est hissé à la force du poignet le long de l'échelle sociale, créant sa petite PME de soudure thermoplastique après des années passées à l'usine. Si le cinéma est entré très tôt dans la famille, c'est par l'entremise d'un mystérieux protecteur, *« un juif hollandais qui s'appelait M. Hoffman »*, qui a plus ou moins consciemment inspiré le personnage joué par André Dussollier dans *Des Apaches*.

« Avec ce film, je suis dans la caricature de la pensée bourgeoise autocentrée… »

NASSIM AMAOUCHE
réalisateur

Le cinéma, idée inaccessible

Pour le bien des enfants, qui lui en ont d'abord beaucoup voulu, il a suggéré de couper l'accès à la télévision, d'acheter un magnétoscope, et a mis à leur disposition tout le contenu de sa vidéothèque. *« Le premier film que j'ai découvert, c'est* L'Atalante. *Je m'en souviendrai toute ma vie. Ensuite, ce fut Renoir, Duvivier, tous les films de Louis Jouvet… »* Pas question pour le jeune Nassim de se rêver cinéaste pour autant. *« C'était totalement inaccessible comme idée. Dans le milieu où on a grandi, il fallait un métier qui gagne des sous. »* C'est son premier court-métrage, qu'il tourne *« presque par hasard »* à la fin de son BTS, qui lui ouvre des horizons. Sélectionné à Clermont-Ferrand, il le fait voyager à travers le monde, rencontrer des gens, et même gagner des sous. La suite est une longue affaire d'autolégitimation, éternelle problématique des autodidactes dont il ne tire pas de fierté.

Nassim Amaouche regrette plutôt de ne pas avoir fait d'école, car c'est là que se créent ces réseaux non seulement professionnels mais amicaux, qui sont une force pour la vie. *« Jouer les poètes maudits, ça me saoule*, dit-il. *Ceux qui ont grandi à Paris aiment bien aller filmer en banlieue. Les banlieusards, eux, ne veulent pas quitter Paris quand ils y sont. J'aime le centre. Je n'ai pas choisi Laetitia Casta* [qui interprète Jeanne dans *Des Apaches*] *pour la "dardenniser" en déchirant ses collants, mais parce qu'elle est belle, et parce qu'elle a été Marianne. Elle est la France ! Si Harvey Keitel arrive demain, ce sera avec plaisir. »* ■

ISABELLE REGNIER

LES AUTRES FILMS DE LA SEMAINE

L'intégralité des critiques sur Lemonde.fr (édition abonnés)

■□□□ POURQUOI PAS

Les Bêtises

Film français de Rose et Alice Philippon (1 h 21).
Cas épineux que ce premier long-métrage de deux sœurs sorties de la Fémis et Louis-Lumière. Si son intervention dans le champ sinistré de la comédie française est louable, en ce qu'elle rompt avec le second degré pour renouer avec la tradition d'un burlesque poétique, l'exécution laisse à désirer. ■ M. MA.

La Femme de compagnie

Film américain d'Anja Marquardt (1 h 30).
Encore un film qui traite des assistants sexuels à travers le parcours d'une étudiante new-yorkaise qui se prend d'affection pour l'un de ses patients. L'ensemble se présente comme une étude de cas glaçante, où l'intimité est passée au crible de la thérapie. De lourdes justifications psychologiques et une pudibonderie étouffante en restreignent la portée. ■ M. MA.

Lena

Film allemand de Jan Schomburg (1 h 33).
Lena, essayiste renommée, perd la mémoire. De ce formidable sujet de cinéma, Jan Schomburg semble ne rien tirer. Une fois que le film se détache de ses petits effets d'incongruité, son projet prend consistance : jouer de cette conscience étrangère comme d'une position souveraine d'où l'on peut se réinventer. ■ M. MA.

Nos futurs

Film français de Rémi Bezançon (1 h 37).
Amis d'enfance, Yann et Thomas ont emprunté des voies radicalement opposées (courtier d'assurances pour l'un, glandeur pour l'autre). Renouant inopinément, ils entreprennent de rechercher leurs copains de classe pour organiser une fête. Le problème du film, dont on appréciera l'humour mélancolique, est de ne pas vraiment y croire lui-même. ■ J. MA.

Pitch Perfect 2

Film américain d'Elizabeth Banks (1 h 54).
Renouant avec le succès du premier *Pitch Perfect*, ce second opus, qui suit les aventures d'un groupe de chanteuses a cappella, répète les mêmes erreurs (un scénario plus fin que du papier à musique) et retrouve les mêmes charmes : des numéros musicaux endiablés, un casting énergique et un humour politiquement incorrect que l'on aurait aimé voir mieux mis en valeur. ■ N. LU.

□□□□ ON PEUT ÉVITER

Bizarre

Film franco-américain d'Etienne Faure (1 h 38).
Difficile de prendre au sérieux ce quatrième long-métrage d'Etienne Faure contant le séjour d'un jeune Français au Bizarre, club sauvage de burlesque à Brooklyn, tant celui-ci ressemble à un défilé de gravures de mode et d'éphèbes qui n'aboutit qu'à un feuilleté d'images bâclées. ■ M. MA.

NOUS N'AVONS PAS PU VOIR

La Rage au ventre

Film américain d'Antoine Fuqua (2 h 05).

Pixels

Film américain de Chris Columbus (1 h 35).

The Gallows

Film américain de Chris Lofing et Travis Cluff (1 h 20).

Björk magnétise Les Nuits de Fourvière

Pour inaugurer sa tournée française, la chanteuse islandaise s'est produite lundi 20 juillet au festival lyonnais

MUSIQUE

LYON - *envoyée spéciale*

Les Nuits de Fourvière s'enorgueillissent de soixante-dix ans d'existence et Björk, qui s'y est produite lundi 20 juillet, fêtera ses 50 ans en novembre. Tout cela ne rajeunit pas, mais qu'importe le temps qui passe, si la magie est toujours au rendez-vous. Pour mesurer l'intensité des pouvoirs de la magnétique Islandaise, l'amphithéâtre gallo-romain qui domine Lyon depuis la colline de Fourvière est un lieu idéal : elle est au plus haut.

La voici présentant magnifiquement son sombre et compliqué *Vulnicura*, récit hanté de tensions et d'électricité d'une déchéance et d'une résurrection amoureuse – en clair, la rupture avec son mari, le plasticien Matthew Barney. L'album, paru l'hiver dernier, a été une première fois transposé à New York en mars, à l'occasion de l'exposition consacrée à Björk au Museum of Modern Art de New York (MoMA), puis début juillet au Festival international de Manchester.

Pour inaugurer sa venue en France, elle a choisi Les Nuits de Fourvière, entre verdure, pierres chaudes et colonnes antiques, où elle s'était produite en 2012. Elle y avait alors montré son spectacle *Biophilia*, bizarre excroissance musicale où il fallait inventer à tout prix, des machines, des danses, des chœurs, des costumes, quitte à ennuyer sous la profusion des concepts.

Rien de tel dans ce *Vulnicura* limpide, si tant est que le vocable puisse s'appliquer à Björk. La simplicité avec elle passe par des feux d'artifice, un orchestre de cordes, des effets de lumière et de vidéo. Mais c'est bien d'épure qu'il s'agit ici.

Björk, aux Nuits de Fourvière, à Lyon, le 20 juillet. LOLL WILLEMS

Archaïque et futur cohabitent

Elle, en robe de princesse, porte un masque, des chaussures de guerrière. A Manchester, elle avait inscrit plusieurs de ses tubes au récital. Ici, rien de tel. Aucun repère, aucune facilité. Au rappel, après quinze titres voyageurs, dont neuf tirés de l'album *Vulnicura*, elle entreprend la reconstruction de *One Day*, emprunté à *Debut*, son premier vrai album publié en 1993. Elle est seule en scène avec son percussionniste, Manu Delago, un Autrichien joueur de hang. L'instrument a été inventé en Suisse en 2000 par la PANArt Hangbau AG, un groupe de passionnés qui cherchait à synthétiser le son du gamelan javanais, du gong tibétain, de la cloche alpine, des calebasses africaines, etc.

Dans ce « Vulnicura », la simplicité passe par des feux d'artifice, un orchestre de cordes, des effets de lumière et de vidéo

Elle et lui lancés dans une démonstration d'équilibre des sons, de beauté vocale et d'équité culturelle. Elle est en jaune pétant, la scène est éclairée d'un violet intense. Elle sifflote, le public aussi. Elle chante avec plaisir, flirtant avec les éraillements du blues. C'est une apothéose calme après un chaos grandiose, avec bombes de feu sur scène et fusées lumineuses tirées dans le ciel de Fourvière sur le plus beau de ses titres dérangés, *Wanderlust*, extrait de *Volta* (2007).

Chanceux que nous sommes, à Lyon ! En scène, il y a Arca, le jeune producteur de musiques électroniques d'origine vénézuélienne (Alejandro Ghersi, 25 ans), qu'elle a trouvé du côté de chez Kanye West et qui l'a aidée à construire *Vulnicura* – on connaît les talents précoces de Björk pour dénicher les meilleurs arrangeurs, de tous les continents, depuis Howie B jusqu'à Mark Bell, et puis Matmos, Timbaland, Talvin Singh, Eumir Deodato ou Tricky.

Arca ne sera pas de toutes les dates de la tournée (il y en a pourtant peu, Barcelone le 24 juillet, La Route du rock à Saint-Malo le 15 août, le Pitchfork Music Festival à Paris le 30 octobre). Il joue des machines, il est habile, gracieux, parfois autoritaire, il accompagne, en constellations sonores aérées ou en rythmiques à la lourdeur militaire, la pénétration de la douleur dans l'intimité des chairs proposées par Björk.

En guise de résurrection, ils s'offrent, et à nous donc, une impressionnante interprétation en spirale de *Black Lake*, puis d'*History of Touches*, avec ses images de femme figée dans d'anciennes laves noires, réparant une plaie béante de fils fluorescents et de perles. Les vidéos sont bien sûr essentielles dans ce *Vulnicura*.

Parfois d'inspiration mythologique, parfois d'un graphisme géométrique, elles explorent la nature et ses miasmes, les insectes qui pondent, les limaces qui bavent, les serpents et les abeilles qui se reproduisent. Chez Björk, l'archaïque et le futur sont en cohabitation permanente.

En jaune pétant, Björk sifflote, le public aussi. Elle chante avec plaisir, flirtant avec les éraillements du blues

Dans un coffret livresque paru après l'exposition du MoMA (Flammarion, 160 pages, cinq cahiers, 49,90 €), Björk a retranscrit ses conversations quotidiennes (par courriels) avec Timothy Morton, promoteur d'une philosophie critique de l'environnement et de l'ontologie orientée vers l'objet (OOO), où l'humain n'est plus la valeur dominante. *« Ce que je préfère* [dans cette théorie], *c'est le lien avec l'animisme, le fait qu'en chaque objet il y ait une âme… chaque ordinateur portable, chaque oiseau, chaque immeuble »*, écrit-elle, ajoutant à propos de Timothy Morton qu'il *« fait pencher l'angle apocalyptique du côté de l'espoir »*, puisque *« l'apocalypse a déjà eu lieu et que nous devons sortir de notre léthargie et réagir »*.

Elle précise joyeusement que, ce soir-là, elle avait bu quelques whiskies qui avaient émoussé ses capacités à synthétiser. ■

VÉRONIQUE MORTAIGNE

www.nuitsdefourvière.com
Jusqu'au 31 juillet. Prochain spectacle : Patti Smith chante Horses, le 24 juillet, à 21 heures, au Théâtre antique.

A Avignon par 35 °C à l'ombre, on applaudit à l'économie

Dans le Festival écrasé par le cagnard, « salle climatisée » est devenu le principal argument de vente

REPORTAGE

AVIGNON - *envoyé spécial*

A Avignon, le spectacle est dans la rue. C'est une donnée de base. Pour remplir les salles souvent de poche pour lesquelles elles ont cassé leur tirelire, les mille troupes du « off » rivalisent de bruit et d'ingéniosité. Folklore joyeux de ces bandes racoleuses, chorales improvisées qui scandent l'heure et le lieu où on pourra les voir, filles sexy, garçons souriant jusqu'à la crampe. Ici un Sganarelle, là un barde chinois dont la tête semble montée sur ressort. Un E.T. anachronique erre dans la rue de la République. Et pourtant, foi d'aficionados, cette année, c'est calme.

La faute au cagnard. Depuis deux semaines, Avignon vit par 35 °C à l'ombre. On annonce 41 °C ce mardi. Et l'on plaint ce mousquetaire habillé de pied en cap, ce Diogène hirsute qui pousse son tonneau par les ruelles, ou ces Niçois de la compagnie Théâtre de lumière qui, pour vendre leur *Cabaret Lautrec*, quittent l'après-midi l'appartement HLM dans lequel ils s'entassent du côté du Pontet pour se sangler dans des corsets et des costumes de scène trop chauds pour la saison. *« Salle climatisée »* est devenu le principal argument de vente des comédiens.

« C'est étonnamment tranquille cette année, vous ne trouvez pas ? » La phrase revient sans cesse, jusque dans le « in ». Pas de bousculade dans les queues, plus personne n'en a l'énergie. On applaudit à l'économie. On hue modestement. Chacun cherche une ombre, dégouline de partout. Même dans la Cour d'honneur, où les vents coulis peuvent d'ordinaire vous glacer le sang, et un coup de mistral vous faucher un acteur, on espère en vain ces jours-ci le moindre frémissement d'air. Jusque tard dans la nuit, la bouteille d'eau minérale comme kit de survie.

Valls apostrophé par Richard III

Dimanche 19 juillet, dans le jardin suspendu de la préfecture, entre quatre ventilateurs et une tablée de verres d'eau, un Manuel Valls à la peau martyrisée par le soleil mais à la chemise et au pantalon impeccables – visiblement il vient de se changer – reçoit les journalistes. *« Je suis content d'être ici parce que l'an passé, j'en avais été privé pour cause de conflit avec les intermittents. »* Aujourd'hui tout va bien, dit-il, il a rencontré tout le monde… sauf la coordination des intermittents dont les représentants se sont fendus de mails incendiaires. Mais il fait trop chaud pour un incendie.

La veille au soir dans la salle de l'Opéra, le premier ministre a vu la dernière du *Richard III* de Thomas Ostermeier : *« Un très beau moment de théâtre. »* Ce qu'il ne dit pas et qu'il aimerait bien que personne n'ait relevé, c'est que Lars Eidinger – Richard III en personne – est venu l'apostropher, lui, *« Monsieur Valls »*, au détour d'une réplique, revenant à la charge vingt minutes plus tard, lorsque s'en prenant à *« ces hommes de pouvoir qui parfois se trompent »*, le roi machiavélique s'est planté devant le chef du gouvernement en insistant : *« Hein ? Hein ? »* L'acteur est un habitué de ce genre d'irruption du réel sur les plateaux. Déjà, à la Schaubühne de Berlin, il avait pris à partie le ministre des finances allemand à propos de la Grèce.

Ceux qui étaient présents ce soir-là ont vu Manuel Valls étouffer son mécontentement. Dans les jardins de la préfecture, la chemise déjà un peu moins nette, ce dernier se fait beau joueur : *« Je trouve bien qu'on m'interpelle. Que les artistes questionnent le pouvoir… Et puis honnêtement, en termes de climat, c'est l'un des moments les plus tranquilles de ces dernières années. On a apaisé ce qui semblait impossible à apaiser. »* Sur son front perlent quelques gouttes de sueur. Un effet de la chaleur sans doute ?

La canicule transforme tout en exploit, et chaque déplacement en odyssée. Les hordes de spectateurs ralliant à pied La Fabrica, à Monclar, pour le joyeux *Cuando vuelva a casa voy a ser otro* (Quand je rentrerai à la maison, je serai un autre) de l'Argentin Mariano Pensotti, rasent les platanes pour tenter de passer entre les UV. A Vedène, les alentours de la salle sont une fournaise meurtrière. *« Au Caire, il fait aussi chaud, mais on ne se transforme pas comme ici en serpillière »*, ronchonne un des acteurs égyptiens d'Ahmed El-Attar, qui y donne *The Last Supper*.

« En cette troisième partie du mois de juillet, l'immense masse d'air chaud entre l'Afrique du Nord, la Méditerranée et le sud de l'Europe ne désarme pas », annonce Météo France. A Avignon, le spectacle n'est plus dans la rue, il est au ciel. ■

LAURENT CARPENTIER

L'ombre des femmes beyrouthines

Un film doux-amer qui entrecroise les destins de cinq employées d'un salon de beauté au Liban

ARTE
MERCREDI 22 – 22 H 35
FILM

Ça ne se mange pas, même si la lumière dorée des images laisse imaginer l'odeur douce que dégage la cuisson du sucre et du jus de citron. Ce caramel est l'instrument d'une nécessaire souffrance, il sert de produit dépilatoire dans un salon de beauté, à Beyrouth.

Pour ce premier film qu'elle signa à l'âge de 34 ans, la cinéaste libanaise Nadine Labaki a donc trouvé un refuge qui a déjà servi à George Cukor (*Femmes*, 1939) et à Tonie Marshall (*Vénus Beauté*, 1999). Mais dans cette ville-là, ce pays-là, les clientes du salon de Jayale – la réalisatrice tient ce rôle central – ont encore plus besoin d'un havre de paix que les mondaines new-yorkaises ou les Parisiennes.

Nadine Labaki (à gauche), la réalisatrice de « Caramel » (2007), et l'actrice Fadia Stella. BAC FILM

Elégance sensuelle

Même si la guerre passée (le film a été tourné début 2006, avant l'intervention et les bombardements israéliens) est tenue à l'écart du récit – il n'y est même pas fait allusion –, le poids de ce qu'il est convenu d'appeler la tradition est omniprésent dans la vie des femmes, préjugés chrétiens ou préceptes de l'islam se rejoignent pour les maintenir dans la servitude. Tout le film est propulsé par cette contradiction entre la douceur des moments et la douleur de la vie, déclinée cinq fois en autant de destins de femmes. Jayale, femme libre, de confession chrétienne, patronne de sa propre affaire, habite quand même chez ses parents et vit dans la soumission une liaison sans issue avec un homme marié ; son employée, Nisrine, musulmane, est fiancée à un garçon qu'elle aime, mais elle n'est plus vierge ; Rima, la shampouineuse, ne peut vivre son homosexualité ; Jamale, cliente quinquagénaire, tente de relancer sa carrière d'actrice après son divorce ; Rose, la voisine couturière, a dix ans de plus et a passé sa vie à s'occuper d'une sœur aînée qu'une mystérieuse histoire d'amour a laissée folle.

Cet entrecroisement de destins est un procédé convenu, et cette convention menace parfois la vivacité de *Caramel*. Le scénario dose avec un peu trop d'habileté séquences comiques et tragiques, moments de désespoir solitaire et explosions de joie conviviales. Ces péchés restent véniels au regard de l'élégance sensuelle de la mise en scène. Servi par une belle lumière (Yves Sehnaoui), qui célèbre aussi bien la beauté des actrices qu'elle prend en compte la misère qui menace partout la splendeur beyrouthine, bercé par une musique élégamment sentimentale (de Khaled Mouzanar), *Caramel* trouve un rythme singulier qui mêle intimement la vivacité à la pesanteur du temps qui passe.

Les trajectoires des cinq femmes se déploient avec une grâce un peu languide, et dans les intervalles qui séparent les quelques morceaux de bravoure comique (Jayale préparant la chambre d'hôtel miteuse qui doit abriter ses amours), s'insinuent le désespoir et la frustration qui font ombrage à ces vies.

Pour ces cinq rôles, Nadine Labaki a choisi des femmes qui n'étaient pas actrices. Ou qui ne savaient pas qu'elles étaient actrices. Car il n'y a rien de naturaliste dans leur façon de jouer, excessive, démonstrative et séduisante. C'est aussi ce quintet qui fait de *Caramel* un moment à part. ■

THOMAS SOTINEL

__Caramel__, de Nadine Labaki. Avec Nadine Labaki, Yasmine Elmasri, Joanna Moukarzel, Gisèle Aouad (France-Liban, 2006, 96 min).

Guerre des missiles aux Malouines

Une passionnante enquête sur le rôle de la France dans le conflit qui a opposé les Britanniques aux Argentins

FRANCE 3
MERCREDI 22 – 23 H 10
DOCUMENTAIRE

La surprise a été totale. A l'aube du 2 avril 1982, un millier de militaires argentins débarquent sur les petits îlots désertiques des Malouines, situés dans le sud de l'Atlantique, territoires d'outre-mer appartenant aux Anglais depuis 1832. Pour les Britanniques, ce sont les « Falkland Islands ». Mais l'Argentine a toujours revendiqué un droit territorial sur ces bouts de terre situés à 600 km de ses côtes. En ce petit matin d'avril, le général Galtieri, qui tient le pays d'une main de fer, décide de « récupérer » les Malouines pour faire diversion face à la grave crise économique que traverse son pays.

Les Anglais mettront cinq jours pour réagir et envoyer leurs navires à l'autre bout du monde. La bataille navale entre les deux pays sera féroce. En soixante-douze jours, la guerre causera la mort de 255 Britanniques et 649 Argentins. L'Argentine sera battue militairement.

Le 4 mai, l'aviation argentine attaque un destroyer de la Royal Navy, le HMS *Sheffield*. Un missile Exocet de fabrication française, tiré par un avion également de fabrication française, un Super-Etendard de Dassault Aviation, coule le bâtiment et tue 22 soldats.

Témoignage inédit

L'affaire fait grand bruit. Grand allié du Royaume-Uni, François Mitterrand, alors président de la République, annonce un embargo sur les livraisons d'armes aux Argentins.

Mais cette mesure a-t-elle vraiment été respectée ? L'enquête (captivante) des deux journalistes Olivier Brunet et Patrick Pesnot montre que non. Sous couvert d'anonymat, un des techniciens français livre un témoignage inédit : à l'époque, pas un seul responsable ne leur avait demandé d'annuler leur mission d'assistance technique aux Argentins...

Malgré la complexité du récit, les réalisateurs ont réussi le pari de rendre compte de manière simple cette affaire peu connue, grâce aux images d'archives et à de précieux témoignages. On s'y perd parfois un peu dans ce format de docufiction où la journaliste fictive est incarnée par une actrice, Ina Mihalache, et où Patrick Pesnot, qui animait à l'époque « Rendez-vous avec X » sur France Inter, joue son propre rôle. Des défauts qui ne gâchent toutefois pas le sérieux de l'enquête. ■

CLÉMENTINE MARCHAIS

__L'Affaire des missiles Exocet, Malouines 1982__, d'Olivier L. Brunet et Patrick Pesnot (Fr., 2013, 52 min).

VOTRE SOIRÉE TÉLÉ

Mercredi 22 juillet

TF1
20.55 Arrow
Série créée par Andrew Kreisberg, Greg Berlanti et Marc Guggenheim. (EU., S. 2, ép. 10 à 12/23).
23.20 Flash
Série créée par Greg Berlanti, Andrew Kreisberg et Geoff Johns. Avec Grant Gustin (EU., S. 1, ép. 7 et 8/23)

France 2
20.55 Caïn
Série créée par Alexis Le Sec et Bertrand Arthuys. Avec Bruno Debrandt, Julie Delarme (S. 2, ép. 3, 4 et 7/8)
23.35 Rendez-vous en terre inconnue
« Sylvie Testud chez les Gorane », documentaire de Christian Gaume (Fr., 2012, 109 min).

France 3
20.50 Des racines et des ailes
Présenté par Patrick de Carolis. « Le Goût du Morbihan ».
23.10 L'Affaire des missiles Exocet, Malouines 1982
Documentaire d'Olivier L. Brunet et Patrick Pesnot (Fr., 2013, 52 min).

Canal+
20.55 Libre et assoupi
Comédie de Benjamin Guedj. Avec Baptiste Lecaplain, Charlotte Le Bon (Fr., 2014, 90 min).
22.25 Les Combattants
Comédie de Thomas Cailley. Avec Adèle Haenel (Fr., 2014, 95 min).

France 5
20.40 La Maison France 5
Présenté par Stéphane Thebaut.
21.40 Silence, ça pousse !
Magazine présenté par Noëlle Bréham et Stéphane Marie.

Arte
20.55 Copacabana
Comédie dramatique de Marc Fitoussi. Avec Isabelle Huppert, Aure Atika (Fr., 2010, 100 min).
22.35 Caramel
Comédie dramatique de Nadine Labaki (Fr.-Lib., 2006, 96 min).

M6
20.55 Qui est la taupe ?
Jeu présenté par Stéphane Rotenberg.
22.50 Murder
Série créée par Shonda Rhimes. Avec Viola Davis (EU., S. 1, ép. 11 et 12/15).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 15 - 171
PAR PHILIPPE DUPUIS

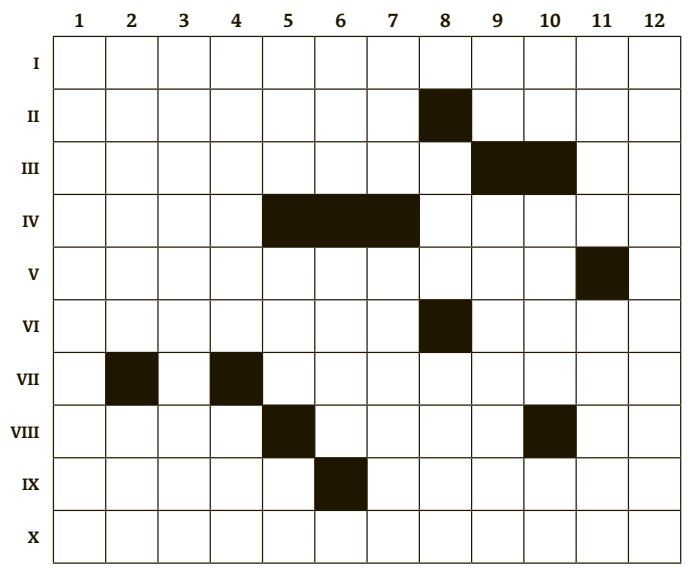

HORIZONTALEMENT

I. Remontrance adressée au roi hier, aujourd'hui humble prière. **II.** Conduit vers la cuisse. Grave chez les dames. **III.** Rend la vie austère. Piégé. **IV.** Des étoiles dans nos plats et nos verres. Craquer bruyamment. **V.** Ne fait pas dans la dentelle. **VI.** Pas facile de lui rentrer dedans. Enfant de la Capitale. **VII.** Très agités. **VIII.** Frontière entre le Vexin français et l'anglais. La Thaïlande d'hier. Encadrent tous. **IX.** Engrais azotés. Donne du mordant. **X.** Pour être sûr d'avoir de bonnes places.

VERTICALEMENT

1. Homme de lettres. **2.** Evite de se lever et de salir la couche. Point de rencontre. **3.** Se battent aux poings et aux points. **4.** Maison close, en principe. Zone d'échanges. **5.** Homme de paille. Parti de VGE. Le strontium. **6.** Cours asiatique. Cries en forêt. **7.** Démonstratif. Dit tout le mal qu'il pensait. **8.** Implacable. Crie aussi en forêt. **9.** Possessif. Appréciai à sa juste valeur. **10.** Personnel. En Ardèche, sur le Rhône. Lettres de Quito. **11.** Dégagée. Peuple d'Indonésie. **12.** Apportasses de quoi vire.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 15 - 170

HORIZONTALEMENT **I.** Impertinents. **II.** Nouméa. Enoué. **III.** Sue. Triode. **IV.** TV. Orion. MLF. **V.** Réeront. Mélo. **VI.** UMP. Usages. **VII.** Céans. Oc. Le. **VIII.** TNT. Singeait. **IX.** Itération. Et. **X.** Féru. Enserré.

VERTICALEMENT **1.** Instructif. **2.** Mouvementé. **3.** Pue. Epater. **4.** Em. Or. Eu. **5.** Retroussa. **6.** Tarins. Ite. **7.** Iota. Nin. **8.** Néon. Gogos. **9.** End. Mécène. **10.** Noèmes. **11.** Tu. Ll. Lier. **12.** Serfouette.

SUDOKU
N°15-171

							9	7
					4		8	2
		9		3				
		7						
	6				7	8		3
	9			4	8		5	1
	1	2		6			4	
	5	6		1	3		2	

Facile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (http://yangeorget.net)

UN HORS-SÉRIE
Le Monde La Vie
L'HISTOIRE DES INVENTIONS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ou sur lemonde.fr/boutique

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA
Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.
Capital social : 94.610.348,70 €.
Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).
Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 32-89 (0,34 € TTC/min) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €
Courrier des lecteurs blog : http://mediateur.blog.lemonde.fr/ ; Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Finances : http://finance.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/ Immobilier : http://immo.lemonde.fr
Documentation : http ://archives.lemonde.fr
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40 Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0717 C 81975 ISSN 0395-2037

publicité
Présidente : **Corinne Mrejen**
PRINTED IN FRANCE
80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13 Tél : 01-57-28-39-00 Fax : 01-57-28-39-26
Imprimerie du « Monde » 12, rue Maurice-Gunsbourg, 94852 Ivry cedex Toulouse (Occitane Imprimerie) Montpellier (« Midi Libre »)

Raphaël Draï
Juriste, professeur

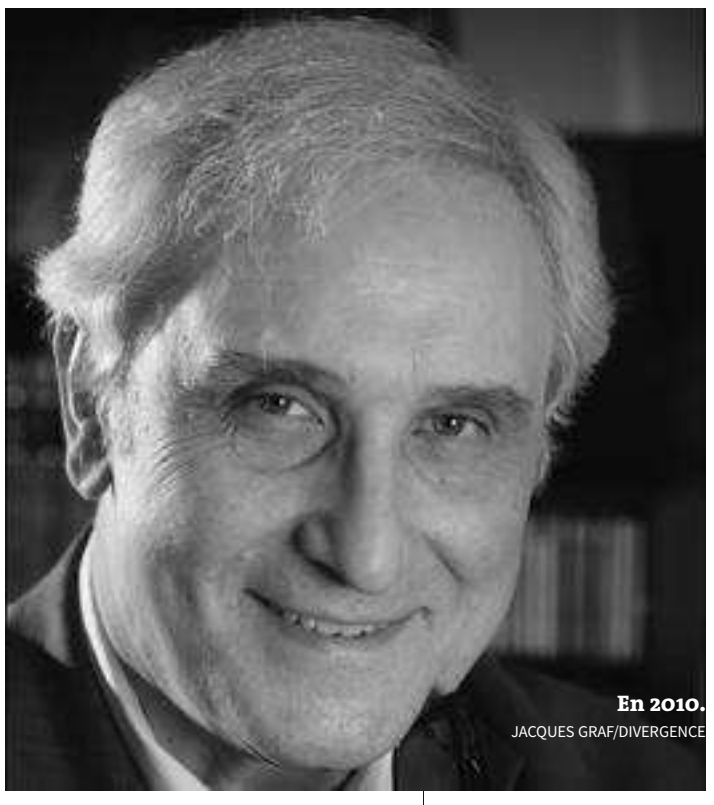

En 2010.
JACQUES GRAF/DIVERGENCE

21 MAI 1942 Naissance à Constantine (Algérie)
1961 Quitte l'Algérie
1977 Professeur de sciences politiques à Nancy
1986 « La Sortie d'Egypte »
1998 Professeur de sciences politiques à Aix-Marseille
17 JUILLET 2015 Mort à Paris

Juriste, agrégé de sciences politiques, formé à la psychanalyse, hébraïsant, Raphaël Draï est mort à 73 ans, à son domicile parisien, vendredi 17 juillet, des suites d'une longue maladie. Né le 21 mai 1942, il était un grand penseur juif, conjuguant une érudition considérable, une exceptionnelle ouverture d'esprit, un sens rare du dialogue et de la tolérance, sans jamais faillir à la défense de ses convictions. Son œuvre — plus d'une trentaine de volumes — est diverse, mais traversée et unifiée par sa volonté constante de pacifier les relations humaines — dans le domaine politique aussi bien que religieux —, au moyen de l'explication, de l'étude précise des textes, de la comparaison des arguments.

Pour en avoir une idée, il suffit de rappeler ce fait, minuscule mais exemplaire : en Algérie, à 13 ans, le jour de sa bar-mitsva — cérémonie marquant l'entrée d'un jeune juif dans la vie adulte —, il s'est exprimé successivement en hébreu, selon la tradition, puis en français pour l'une de ses grands-mères, enfin en arabe, pour son autre grand-mère, qui comprenait moins bien le français. Connaissant les trois langues, ne pouvant les imaginer rivales, il habitait Constantine, ville alors catholique à la Toussaint, musulmane à l'Aïd-el-Kebir, juive à Yom Kippour. Bon élève, dessinateur habile, footballeur aussi, il vivait entre les livres et les amis, les langues et les communautés, les études et le cinéma que dirigeait son père, où *Tarzan* et *Moby Dick* faisaient sensation.

L'étude de la tradition juive

Ce *« pays d'avant »*, Raphaël Draï l'a dépeint en écrivain dans le premier volume de ses Mémoires (Michalon, 2008). Il en est arraché à 19 ans, en 1961. Même si, selon ses termes, *« un pays que l'on quitte ne vous quitte pas »*, une autre vie commence pour lui en métropole, difficile, laborieuse, courageuse aussi, partagée entre le droit et… l'haltérophilie. Il épouse en 1966 Sylvia Saada, soutient sa thèse en sciences politiques, devient agrégé en 1976. Sa carrière le conduira de l'université de Nancy à celle d'Amiens, où il fut doyen de la faculté de droit, avant d'être notamment professeur de sciences politiques à Aix-Marseille-III et à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.

Son œuvre comprend des ouvrages de droit ou de théorie politique, comme *Grands problèmes politiques contemporains* ou *Sciences administratives, éthique et gouvernance* (PUAM, 2001 et 2002), plusieurs interventions dans les débats de l'actualité (par exemple, *Lettre au pape sur le « pardon du peuple juif »*, Archipel, 1998, *Lettre au président Bouteflika sur le retour des pieds-noirs en Algérie*, Michalon, 2000). Toutefois, pour ce penseur qui fut proche d'Emmanuel Levinas, d'André Neher, d'Eliane Amado Lévy-Valensi, le centre de gravité de son travail réside dans les ouvrages de réflexion consacrés à la tradition juive et à sa portée éclairante pour les grandes questions de notre actualité.

Depuis sa méditation sur *La Sortie d'Egypte* comme invention de la liberté (Fayard, 1986), jusqu'aux 1 800 pages, en cinq volumes, des *Topiques sinaïtiques* (Hermann, 2013), en passant par une dizaine d'autres ouvrages — sur *La Traversée du désert* et l'invention de la responsabilité, sur le contresens dominant à propos de la loi du talion, sur la Torah, sur les figures de Moïse ou d'Abraham —, Raphaël Draï a mené un infatigable travail de mise en relation des textes du judaïsme et des dilemmes de notre temps. Dans une perspective à la fois spirituelle et morale, car, selon ses propres termes, *« le Sinaï désigne moins un site géographique qu'un lieu psychique, éthique et spirituel marquant la confluence de la Présence divine à la présence humaine et de la présence de chaque être humain à son prochain »*.

Convaincu que le point de vue juif sur le monde était synonyme de compassion et d'ouverture aux autres, Raphaël Draï combattait ardemment ce qu'il appelait *« la stratégie de la souillure »* conduite par ceux qui diabolisent Israël et veulent, à toute force, faire passer l'Etat hébreu pour un bourreau. Jusqu'à ses derniers jours, tout en luttant contre la maladie, ce créateur n'aura cessé de dessiner, de peindre, d'écrire des poèmes et même, récemment, une pièce de théâtre, *Le Procès de Jésus* (Hermann, 2014), tout en poursuivant ses articles sur son blog et ses chroniques à la radio. Une manière d'être fidèle à ce qu'il nommait *« l'axiome des axiomes »* : choisir la vie. ■

ROGER-POL DROIT

Le Monde Le Carnet

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain :

- du lundi au vendredi jusqu'à 16 h 30 (jours fériés compris)
- le dimanche de 9 heures à 12 h 30

Pour toute information :
01 57 28 28 28
01 57 28 21 36
carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Les collègues français, historiens et anthropologues de l'EHESS
Et de l'IMAF (Institut des mondes africains),

ont appris avec tristesse le décès de

Shaka BAGAYOGO,
anthropologue malien.

Ils saluent la mémoire d'un grand intellectuel, respecté pour son érudition, sa culture et la fidélité à ses engagements.

Marguerite Baschet,
son épouse,

Catherine Baschet-Sueur
et Olivier Sueur,
Françoise et Philippe Mangin,
Nicole et Gilbert Thomas,
Vincent Baschet
et Catherine Domenjoud-Baschet,
Pierre (†) et Aline Baschet,
ses enfants et leurs conjoints,

Ses treize petits-enfants
et leurs conjoints,
Ses dix-sept arrière-petits-enfants,

Andrée Bonet,
sa belle-sœur,
Jean-Paul Bray,
son beau-frère,
Ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

Louis Bernard BASCHET,

centrale 43 B,
chevalier
dans l'ordre des Arts et des Lettres,
sculpteur, musicien,
créateur avec son frère,
François Baschet (†)
des Structures Sonores
et du « Cristal » Baschet,
fondateur de l'association
des Structures Sonores Baschet (SSB),

survenu le 17 juillet 2015,
dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Une bénédiction aura lieu le mercredi 22 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Michel, rue de l'Enfer, à Saint-Michel-sur-Orge (Essonne).

Une messe sera célébrée le vendredi 24 juillet, à 14 heures, en l'église de Soustons (Landes), suivie de l'inhumation au cimetière de Soustons.

bbaschet@free.fr

Brigitte et Alain (†) Fromont,
Catherine et Yves Godinot,
Geneviève Guinoiseau,
Sœur-Elisabeth Marie,
Claire et Olaf Malgras,
Jean-Louis et Catherine Guinoiseau,
Véronique et Patrick Madelin,
Marie-Joël et Louis Bigo,
Pascale et Benoît Théry,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et ses arrière-petits-enfants,
Ses frère et belles-sœurs,
Les familles Guinoiseau, Lalo, Tiret, Toulouse, Caron, Bailleul,
Tous ses amis,

font part de la mort de

Marthe GUINOISEAU,
née **TIRET,**

à Maisons-Laffitte, le 15 juillet 2015, dans sa cent unième année.

Les obsèques, suivies de l'inhumation, seront célébrées en l'église de Vattetot-sur-Mer (Seine-Maritime), le mercredi 22 juillet, à 15 heures.

J.L. Guinoiseau,
52 *ter*, rue Faidherbe,
59420 Mouvaux.

Notre ami,

Tristan Mohamed KONATE,

nous a quittés brutalement,
à l'âge de trente-neuf ans.

Une cérémonie religieuse sera organisée ce mardi 21 juillet 2015, à 15 heures, au cimetière de Valenton (Val-de-Marne), où Mohamed reposera.

Sa femme, Marion, sa fille, Eve, toute sa famille et ses nombreux amis garderont pour toujours le souvenir de l'être doux, généreux et attentionné qu'il a été.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Isabelle Kross,
Ses enfants
Et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Philippe KROSS,

le 15 juillet 2015.

Olivier Bétourné
et tous ses collaborateurs
aux Éditions du Seuil,

ont appris avec une profonde tristesse le décès de

Jean LACOUTURE,
écrivain,
journaliste,
éditeur,
co-directeur avec Simonne Lacouture
de *Petite Planète,*
et fondateur
de *L'Histoire immédiate,*

survenu le jeudi 16 juillet 2015.

Ils saluent dans l'émotion l'ami fidèle, le compagnon des bons et des mauvais jours, le puissant biographe et l'infatigable témoin engagé dans son siècle.

Ils assurent la famille et les proches de toute leur affection.

Le conseil d'administration
Et les membres
de l'association Germaine Tillion,

sont profondément peinés
par la disparition, le 16 juillet 2015, de

Jean LACOUTURE,
ami et premier biographe
de Germaine Tillion,
membre fondateur de l'Association.

Association Germaine Tillion,
8, passage Montbrun,
75014 Paris.
germaine-tillion.org

(*Le Monde* daté 19-20 juillet.)

Lyon.

Henri et Monique Latreille,
Odette Latreille,
Paul et Cécile Latreille,
Madeleine et Jacques Guyon,
François Latreille et Liane Guli,
Noëlle et Alain Bourgerie,
Marie-Andrée et Michel Rousselot,
ses frères et sœurs,
Leurs enfants et leurs petits-enfants,
Les familles Rostagnat et Ruplinger,

dans la peine, font part du décès du

père Jean LATREILLE,
prêtre du diocèse de Lyon,

survenu le 19 juillet 2015,
à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Une messe de funérailles sera célébrée le jeudi 23 juillet, à 14 h 30, en l'église de Neuville-sur-Saône (Rhône).

Il sera inhumé au cimetière de Neuville, auprès de ses parents

et de ses sœurs,

Marie-Louise ROSTAGNAT
et
Geneviève LATREILLE.

Latreille,
4, chemin de Parenty,
69250 Neuville-sur-Saône.

Château d'Olonne. Nantes.
Le Croisic. Rome.

M^me^ Huguette Lefeuvre,
sa belle-sœur,
Les familles Lefeuvre et Berranger,
Ses neveux et nièces
Ainsi que toute la famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Monseigneur
André LEFEUVRE,
dit **« l'Amiral »,**
prélat de sa Sainteté,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
chanoine titulaire
de la cathédrale de Nantes,
aumônier de la Marine
(1948-1954),

survenu le 19 juillet 2015,
dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

André repose à la Maison du Bon Pasteur, 11, rue du Haut Moreau, à Nantes (Loire-Atlantique).

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 juillet, à 14 h 30, en la cathédrale de Nantes, suivie de l'inhumation au cimetière de Cordemais.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine par la pensée et par la prière.

M^me^ Huguette Lefeuvre,
11, rue Alfred de Musset,
85180 Le Château d'Olonne.

Christian MEURISSE,

nous a quittés jeudi 16 juillet 2015.

Il laisse dans une grande tristesse,

Sa famille
Et tous ses amis.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 juillet, à 14 h 30, au crématorium de Cornebarrieu (Toulouse).

Françoise Ramelli,
son épouse,
Jeannine Rémignon,
sa mère,
Anne-Laure Ramelli et Philippe Remy,
Océane, Valentine et Raphaël,
Aurélien et Martin Remy,
Olivia Ramelli et Eric Reymond,
Tristan et Diane,
ses enfants, ses petits-enfants
et ses petits-enfants par alliance,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Yves RAMELLI,

le 15 juillet 2015,
dans sa soixante-douzième année,
entouré des siens.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine), ce mardi 21 juillet, à 14 h 30.

Eric Naepels,
ses enfants et petits-enfants,
Philippe et Corine Naepels
et leurs enfants,
Michel et Julie Naepels
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Sylvia et Georges Bain,
Jeannine et Claude Afonso,
Paul et Annick Raymond,
ses frère et sœurs, beaux-frères
et belle-sœur,
Sa famille
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^me^ Claire RAYMOND,

veuve de

M. Pierre LE GAGNEUX,

survenu le 17 juillet 2015.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 24 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Chaville (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

139, boulevard de Charonne,
75011 Paris.

François et Monique Francis-Bœuf,
son fils et sa belle-fille,
Augustin,
son petit-fils
Ainsi que ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^me^ Jacqueline REMISE,
née **CAUGY,**

survenu le 16 juillet 2015,
dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 juillet, à 14 h 30, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, 6, boulevard des Invalides, Paris 7^e^.

Elle sera suivie de la crémation au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e^.

Anne-Marie Ricorday Henriot,
sa femme,
Jeanne (†) et Léa Ricorday,
ses filles,
Christiane Ricorday,
sa sœur,
Liliane et Maurice Pregnon,
sa sœur et son beau-frère,
Sa famille
Et ses amis,

ont la tristesse d'annoncer la mort accidentelle de

Joël RICORDAY,
paysagiste,

le 15 juillet 2015, à Nantua (Ain).

Une cérémonie suivie de la crémation aura lieu mercredi 22 juillet, à 10 h 30, en la Maison funéraire, 429, rue Saint-Pierre, Marseille 5^e^.

« Un beau jardin,
c'est un bordel organisé. »

amhenriot@orange.fr

Marc,
son époux,
Mélanie, Camille et Renaud,
ses enfants
et leurs conjoints
Et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Catherine VOISIN-MÉNEUX,

chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,
chargée de mission
au Service d'Information du Gouvernement.

Sa mort est survenue le 17 juillet 2015, à Paris, à la suite d'une longue et douloureuse lutte contre le cancer.

Une cérémonie religieuse est prévue le 22 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Blaise, à Corné (Maine-et-Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Souvenirs

Le 22 juillet 2013, il y a deux ans déjà,

Valérie LANG

nous quittait brutalement et trop tôt.

Elle reste dans nos cœurs et dans nos souvenirs de chaque instant.

Elle nous manque énormément et à tous ceux qui l'ont aimée.

Jack, Monique, Caroline Lang, Stanislas Nordey.

Tarnac. Paris.

Pour

Philippe MICHEL,
22 juillet 2004.

« Tomber ne fut
que monter vers le fond. »

F. et A.

Conférence

Conférence d'été en Sorbonne,
du jeudi 23 juillet 2015,
à 18 heures,
de William Le Goff,
« Governing a global-city region : the case of the greater Paris Project »,

Université Paris-Sorbonne,
amphithéâtre Guizot,
17, rue de la Sorbonne, Paris 5^e^.
Tarif : 10 € / Etudiants : 5 €.
Inscription sur place ou :
http://universite.ete.sorbonne-universites.fr/conferences.html
Tél. : 01 53 42 30 39.

Portes-ouvertes

Portes-ouvertes
jusqu'au 24 juillet 2015,
à Paris et à Toulouse.

Exposition d'une sélection de dossiers artistiques d'étudiants de l'école reçus dans les grandes écoles supérieures d'art publiques françaises et internationales.

prepart.fr

Concerts

15^e^ édition
du Festival Européen Jeunes Talents,
l'excellence au cœur du Marais !

Du 5 au 25 juillet 2015
aux Archives nationales, Paris 3^e^,
plus de 70 jeunes musiciens sont présents :
Adrien La Marca, Ismaël Margain,
Jérôme Pernoo, Alain Meunier,
Bruno Philippe, Jean Rondeau,
Raphaël Sévère, Benjamin Alard,
Anne le Bozec, et tant d'autres.

Concerts de musique de chambre
du mardi au samedi à 20 heures
et le dimanche à 18 heures.
Tarifs de 8 € à 15 €.

Informations et réservations sur
www.jeunes-talents.org / 01 40 20 09 32.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directeur de la rédaction Luc Bronner
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo
Directeurs adjoints de la rédaction Marie-Pierre Lannelongue, Arnaud Leparmentier, Cécile Prieur
Directeurs éditoriaux Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédacteur en chef, responsable de la rédaction numérique Vincent Fagot
Rédacteurs en chef et chefs de service Christophe Ayad (International), Thomas Wieder (France), Virginie Malingre (Economie), Auréliano Tonet (Culture)
Rédacteurs en chef « développement éditorial » Julien Laroche-Joubert (Projets), Vincent Giret (Diversifications, Événements, Partenariats)
Chef d'édition Christian Massol
Directeur artistique Aris Papathéodorou
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Eric Béziat
Médiateur Pascal Galinier
Secrétaire générale du groupe Catherine Joly
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Sébastien Carganico, vice-président

IMAGE DE LA SEMAINE

« Tombaugh Regio », vaste plaine glacée sur Pluton

Une semaine après le passage de la sonde américaine New Horizons près de Pluton, les images à haute résolution de la planète naine sont encore rares : les capacités de transmission de l'engin sont réduites, et la NASA est moins généreuse dans la diffusion de données qu'annoncé. Ce cliché, pris le 14 juillet, montre un détail de « Tombaugh Regio », une vaste zone en forme de cœur. Cette plaine glacée est découpée en segments irréguliers séparés par des dépressions. Elle comprend aussi des collines et des fosses. L'absence de cratères d'impact suggère que cette zone est plutôt récente. ■

« Fais-moi mal, c'est pour la science ! »

1|5 AUTO-EXPÉRIMENTATION Pour étudier le trajet de la douleur, des chercheurs ont mis du cœur à se faire souffrir

Tous le jurent, ce n'est pas du masochisme. Juste de la science. De la science conduite avec passion, bien sûr, mais aussi rigueur, patience, volonté. Et, bien sûr, un certain sens du sacrifice. Prenez Henry Head. Aucune trace d'inconscience chez cet Anglais, père de onze enfants (ah, quand même !), fils de banquier et petit-fils d'homme politique, en l'occurrence le maire d'Ipswich. Décidé dès 8 ans à devenir médecin, il poursuit à l'âge adulte son apprentissage entre Cambridge, Prague et l'Allemagne, se passionnant pour les maladies respiratoires comme pour les pathologies viscérales. Sa longue carrière et son éternelle curiosité le conduiront aussi aux sources de la douleur psychique.

La grande affaire de cet amoureux de poésie sera pourtant la neurologie, celle qui l'a rendu célèbre, lui fournissant une cascade de prix scientifiques et un anoblissement royal. Celle surtout pour laquelle il a donné de sa personne. Head cherche à comprendre les circuits de la douleur, convaincu que les connaissances alors disponibles sont au mieux incomplètes, plus vraisemblablement fausses. Il a bien tenté de travailler avec ses nombreux patients. Mais s'ils sont adaptés à répondre oui ou non, ils peinent à exprimer précisément leurs sensations et *« ne disposent pas du temps nécessaire pour conduire des expériences élaborées »*.

Alors Head se décide. Le 25 avril 1903, après une longue abstinence de tabac et d'alcool, il est opéré par deux de ses collègues, les docteurs Dean et Sherren, qui incisent l'extérieur de son bras gauche, sur 16,5 cm, de part et d'autre du coude. Ils écartent la peau et les chairs, et sectionnent deux nerfs, avant de les recoudre. Henry Head a 42 ans. Dès le lendemain, et pendant les quatre années suivantes, le médecin consacrera pas moins de 167 journées à étudier sa propre régénérescence nerveuse. Le long article qu'il publie, avec son collègue William Rivers (futur pionnier du traitement du stress post-traumatique pendant la première guerre mondiale), en 1908, dans la revue *Brain,* reste un modèle du genre.

La séance commence le dimanche matin, se poursuit souvent en fin d'après-midi. Cinq heures conduites à l'aveugle, selon un protocole d'une rigueur extrême. Rivers applique sur les diverses zones du bras de son collègue une série de stimuli. Des plus doux (la caresse d'un coton) aux plus sévères (pincements violents, brûlures). Tout est enregistré et photographié : les réactions de Head, les zones endolories. Si certaines parties restent longtemps insensibles, d'autres développent des hypersensibilités provisoires. Head souffre parfois violemment, mais ne se plaint jamais.

A l'issue de ce marathon, Head retrouve l'essentiel de ses sensations. Surtout, il met en évidence l'existence de deux systèmes nerveux parallèles : l'un dit « protopathique », qui répond aux stimulations fortes et qui est le premier

CHRISTELLE ENAULT

ILS TESTENT L'ENSEMBLE DES PARTIES DU CORPS QU'ILS PIQUENT, PINCENT, BRÛLENT OU CARESSENT…

à retrouver sa fonction ; le second, « épicritique », support du toucher fin ou de la perception des températures normales, par exemple. A la recherche de correspondances, ils testent l'ensemble des parties du corps, qu'ils piquent, pincent, brûlent ou caressent… Et découvrent que le modèle protopathique s'applique plus particulièrement sur l'une d'entre elle : la pointe du pénis.

Cette région de l'anatomie masculine, personne ne peut l'ignorer, est particulièrement sensible. Idéale, donc, pour mesurer la douleur. C'est à cet endroit, tout à côté du gland, qu'un autre duo, anglais lui aussi, va à son tour tester la résistance humaine. En 1933, Herbert Woollard et Edward Carmichael publient, également dans *Brain*, un article portant sur la douleur référée, celle que l'on ressent à l'écart de l'organe directement atteint. Une crise cardiaque peut, par exemple, provoquer une douleur dans le bras… Le phénomène touche classiquement les viscères. Or, quels sont les viscères les plus *« accessibles »*, interrogent-ils ? Les testicules.

Et voilà nos médecins à l'ouvrage, selon un parfait partage des rôles. L'un d'eux est allongé sur une table, ses parties génitales exposées. L'autre accroche à l'une des deux bourses, préalablement anesthésiée, un petit plateau sur lequel sont installés des poids. Et il note, scrupuleusement. A 300 grammes, une gêne apparaît à l'aine, du côté compressé, qui s'étend peu à peu et fait place à une souffrance *« sévère »* dans la cuisse à partir de 550 grammes. A 650 grammes, la douleur a saisi tout le côté en question. A l'approche du kilo, le dos est envahi à son tour, d'une douleur désormais *« nauséeuse »*.

Dans leur article, Woollard et Carmichael ont tout raconté, chaque détail, les nerfs successivement endormis à la Novocaïne pour mieux isoler les sensations, les diverses réactions lors des cinq expériences conduites successivement. Ils n'ont juste pas indiqué lequel des deux avait livré à la science sa précieuse anatomie. Quatre-vingts ans plus tard, on l'ignore toujours. ■

NATHANIEL HERZBERG

Mercator, un océan de données

Cette société, entre recherche fondamentale et secteur opérationnel, agrège et distribue des données sur l'ensemble des mers du globe

Réchauffement, gaz à effet de serre : Paris n'a d'yeux que pour les évolutions de l'atmosphère en vue de la COP21, la conférence internationale sur le climat, prévue du 30 novembre au 11 décembre. Mais lors des rencontres internationales intitulées « Notre futur commun face au changement climatique », à l'Unesco du 7 au 10 juillet, une large place a été consacrée aux humeurs de l'océan et à leurs implications dans les dérèglements en cours. Car celui-ci révèle progressivement son rôle déterminant dans les modifications qui façonnent notre environnement.

Pierre-Yves Le Traon y a présenté ce que Mercator Océan, la société dont il est directeur scientifique, est capable d'apporter aux grandes questions sur le climat, à partir de l'observation de la rugosité des rides et des courants qui s'entortillent à la surface du milieu marin comme des variations qui s'opèrent au-dessous. Au carrefour entre recherche fondamentale et secteur opérationnel, Mercator est une société de droit privé sans vocation commerciale, qui ausculte l'océan comme les météorologistes le font pour l'atmosphère.

Ainsi le phénomène El Niño, qui accentue les sécheresses dans certaines régions, les pluies diluviennes dans d'autres, est l'exemple même de l'interaction entre les régimes des vents, la circulation atmosphérique et les « anomalies » de température qui se produisent au large. Un réchauffement cyclique de 1 °C à 2 °C du côté des tropiques, dans une couche comprise entre la surface du Pacifique et –300 mètres, constitue le premier élément d'une saison très marquée comme celle qui s'annonce actuellement. Cette surveillance-là relève typiquement des attributions de Mercator Océan.

Celle-ci analyse des monceaux de mesures sur l'état de la surface et des glaces de mer, les variations de température, la salinité, l'oxygène, l'acidité, les hauteurs d'eau : tout ce qu'il faut pour « prévoir l'océan ». Autrement dit, pour établir d'une part des bulletins au jour le jour et d'autre part peaufiner des modèles numériques capables de dessiner des évolutions thermodynamiques de long terme, voire de remonter dans le passé : l'équipe a représenté *a posteriori* le profil de l'ouragan Katrina qui a frappé la Louisiane en 2005.

Ce centre de l'océanographie européenne est situé à Toulouse, loin du littoral mais près d'une ressource stratégique : les images satellites du Centre national d'études spatiales. Le calcul de l'évolution de l'océan repose en effet sur ces observations, croisées aux données récoltées par des avions, des drones, des bateaux, des bouées, des flotteurs… *« C'est un puzzle qui, une fois rassemblé, nous permet d'établir des prévisions,* explique Pierre Bahurel, directeur de Mercator. *Imaginez que l'on découpe l'océan en maille de 22 kilomètres, en cubes serrés près de la surface puis plus larges au fur et à mesure que l'on descend. On procède à des relevés sur 75 niveaux verticaux jusqu'à 450 mètres de profondeur. »*

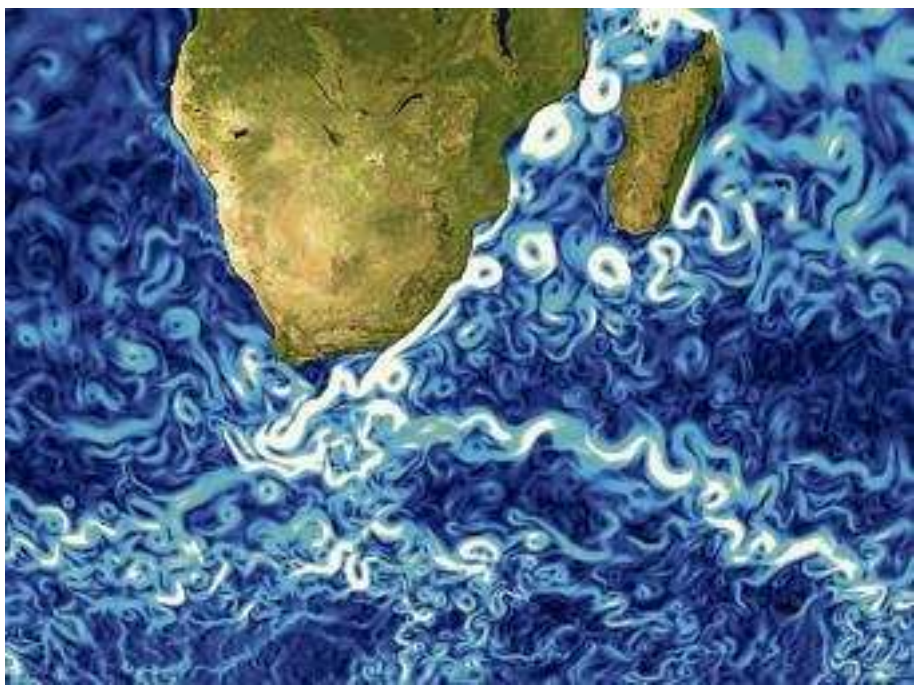

Au sud-est de l'Afrique, les tourbillons du courant marin des Aiguilles représentés par Mercator. MERCATOR

Cinq fées de poids

Tout a commencé lors d'un colloque dans le Périgord en 1995, où une trentaine d'océanographes, météorologues, mathématiciens et ingénieurs ont décidé qu'il leur fallait un outil commun. Cinq fées de poids se sont alors penchées sur le berceau du futur Mercator : le Service hydrographique et océanographique de la marine, le CNRS, l'Ifremer, l'IRD et Météo France. Le premier bulletin océanique a été publié en 2005. Depuis, les expérimentations en mer ont montré que les modèles fonctionnaient, et les simulations sont devenues toujours plus précises. *« Aujourd'hui sur nos écrans, nous voyons l'eau se refroidir au fur et à mesure qu'un cyclone en aspire la chaleur »,* rapporte Pierre Bahurel. « *On travaille sur la mise en équation de l'océan,* renchérit Clément Bricaud, l'un des scientifiques de Mercator. *Nos prévisions les plus fines s'appuient sur des points de mesure effectués tous les 3 à 9 km, soit 661 millions de points calculés toutes les six minutes. »* La conquête numérique de l'océan est en marche !

Convaincues, l'Union européenne et l'Agence spatiale européenne lui ont délégué, fin 2014, le développement du volet marin du programme Copernicus, qui a lui-même pour ambition de doter les 28 Etats membres d'une capacité opérationnelle et autonome d'observation et de surveillance de la Terre. Le budget alloué s'élève à 144 millions d'euros jusqu'en 2021.

A charge pour Mercator, qui emploie une soixantaine de personnes mais collabore avec un vaste réseau de centres de recherche et d'universités, de diffuser des données fiables, standardisées en continu et si possible gratuitement, auprès de 5 350 abonnés de 120 pays, dont une moitié de chercheurs, océanographes et climatologues. L'équipe consacrée à ce service au public recense des organismes publics, des enseignants, des curieux, des expéditions comme Tara et 7e Continent, ainsi que 20 % d'entreprises commerciales, comme des prestataires qui conseillent les skippers ou la société Dao & Co qui produit des images 3D pour la vulgarisation scientifique. Seuls les développeurs d'applications payantes contribuent au budget de fonctionnement.

Etat de la surface et des glaces de mer, variations de température, salinité, oxygène, acidité, hauteurs d'eau… tout ce qu'il faut pour « prévoir l'océan »

« *Pour la marée noire du* Prestige *en 2002, nous avons pu apporter notre aide,* témoigne Pierre Bahurel. *Nous avons aussi réalisé une simulation animée de la diffusion de l'eau contaminée s'échappant de la centrale nucléaire de Fukushima. »* La dérive d'un voilier sans pilote, de conteneurs passés par-dessus bord : les catastrophes entrent dans le champ de Mercator. L'industrie est de plus en plus demandeuse : le secteur pétrolier ou celui des nouvelles technologies de production d'électricité.

Quant à la marine nationale, elle s'intéresse aux millions de tourbillons dans l'océan capables de freiner la diffusion du son émis par les sous-marins. Enfin, l'observation des teneurs en chlorophylle, donc en phytoplancton qui attirent les poissons, permet à la pêche d'aiguiser encore son efficacité redoutable. D'autres outils sont en cours de développement afin de repérer par satellite les chalutiers qui travaillent illégalement. Les ONG sont très intéressées. ■

MARTINE VALO

TÉLESCOPE

Astronomie

Sur « Tchouri », le robot Philae ne répond plus

Le robot spatial européen Philae, posé sur la comète 67P/Tchourioumov-Guérassimenko, est muré dans le silence depuis dix jours, suscitant l'inquiétude des scientifiques, qui craignent qu'il ait bougé et ne puisse plus transmettre de données. *« Aucun contact n'a été établi avec Philae depuis le 9 juillet,* a annoncé l'Agence spatiale européenne. *L'état actuel de Philae reste incertain. »* Pour les experts du Centre de contrôle de l'agence spatiale allemande, le robot-laboratoire pourrait avoir été déplacé par les jets de gaz et de poussière « crachés » par la comète « Tchouri » en se rapprochant du Soleil, et se trouver hors de contact de la sonde Rosetta, qui escorte la comète et relaie les informations envoyées vers la Terre. Lors de son huitième et dernier contact le 9 juillet depuis son réveil le 13 juin, Philae a pu envoyer des données pendant douze minutes, mais les équipes au sol n'ont pas pu en reprendre le contrôle. – *(AFP.)*

50,5 %

C'est la part d'anciens rugbymen professionnels, ayant 40 ans en moyenne, qui souffrent de douleurs chroniques au cou et d'une mobilité réduite de la tête, comparée à 31,8 % dans une population d'âge similaire qui n'a pas pratiqué ce sport. C'est ce qui ressort d'une étude publiée le 21 juillet dans le *Journal of Neurosurgery : Spine*, et dirigée par David Brauge, neurochirurgien au CHU de Toulouse. L'imagerie par résonance magnétique a confirmé une plus grande incidence de dégénérescence des vertèbres cervicales chez les retraités du rugby, avec notamment un rétrécissement du canal vertébral qui abrite la moelle épinière et une plus grande masse musculaire. Parmi les rugbymen étudiés, 10 % avaient subi une intervention chirurgicale pour traiter ces atteintes de la colonne vertébrale.

Physique

Découverte du pentaquark, une particule prédite il y a cinquante ans

LHCb, une des expériences du grand accélérateur du CERN, a annoncé le 14 juillet avoir observé une particule constituée de 5 quarks, une configuration nommée pentaquark. Celle-ci avait été prédite en 1964 par l'Américain Murray Gell-Mann, mais n'avait encore jamais été détectée. Les quarks sont des particules élémentaires qui constituent des particules composites, soit en formant des paires quark-antiquark, soit en s'assemblant par trois. Mais la théorie prévoit aussi des attelages de 4ou 5 quarks. Le pentaquark pourrait être constitué de 5 quarks étroitement liés entre eux, ou assemblés en un méson (1 quark et 1 antiquark) et un baryon (3 quarks), liés entre eux. (PHOTO : LHCB)

› **Collaboration LHCb, « Physical Review Letters » (soumis).**

Parasitologie

Des crevettes d'eau douce contre la bilharziose

La bilharziose, une maladie parasitaire qui affecte 180 millions de personnes et en tue 280 000 par an, pourrait être combattue par une crevette d'eau douce, prédatrice de petits escargots aquatiques, hôtes du parasite pendant une partie de sa vie. La réintroduction de cette crevette dans un village du Sénégal a conduit à une réduction de 80 % du nombre de mollusques infectés, et de 50 % du nombre moyen d'œufs de parasite dans les urines de villageois affectés. Dans la région, la création d'un barrage, qui a interrompu la migration de la crevette, avait entraîné une recrudescence de la maladie.

› **Sokolov et al., « PNAS », 20 juillet.**

Les émissions de CO_2, ennemies des datations au carbone 14

Les rejets humains de ce gaz à effet de serre, en diluant le carbone radioactif, vont compliquer la vie des archéologues et faciliter celle de faussaires

La précieuse horloge du carbone 14 va-t-elle être détraquée par l'énorme augmentation des émissions humaines de CO_2 ? C'est ce que suggère un article paru dans *PNAS* le 20 juillet, où la biogéochimiste Heather Graven (Imperial College de Londres) décrit l'impact à court terme d'un *« vieillissement artificiel de l'atmosphère »* lié à ces émissions.

Pour comprendre, rappelons le principe de la radiodatation au carbone 14. Chacun d'entre nous est radioactif, abritant de très faibles quantités de carbone 14 nichées au cœur des molécules qui nous constituent. Ce radiocarbone provient du bombardement de l'azote atmosphérique par des neutrons produits par des collisions de rayons cosmiques. Il s'intègre dans la chaîne alimentaire par l'intermédiaire du CO_2 absorbé par les végétaux lors de la respiration. Quand les êtres vivants meurent, ce processus d'absorption s'arrête, et le carbone 14 (noté ^{14}C) connaît une décroissance radioactive, qui diminue sa concentration dans les tissus de moitié tous les 5 730 ans. C'est cette propriété qui est mise à profit par la technique de datation au carbone 14 : en mesurant la concentration de carbone 14 par rapport au carbone total, on peut déduire le temps écoulé depuis la mort.

Mais que deviendra cette horloge si le carbone 14 présent dans l'atmosphère diminue ? C'est ce qu'a tenté d'évaluer Heather Graven. Elle a analysé l'impact des émissions de CO_2 dues à l'utilisation par l'homme de combustibles fossiles. Ceux-ci ne contiennent plus de ^{14}C, car il s'est totalement désintégré au fil des millions d'années de dégradation des végétaux qui ont conduit à leur formation. Ces émissions de CO_2 contribuent donc à une dilution du carbone 14 présent dans l'atmosphère, qui peut fausser les datations : un échantillon actuel, moins chargé en ^{14}C, peut sembler plus vieux qu'il ne l'est réellement.

Un échantillon actuel, moins chargé en ^{14}C, peut sembler plus vieux qu'il ne l'est réellement

« Etant donné le rythme d'augmentation actuel des émissions, indique la chercheuse, *le vieillissement artificiel de l'atmosphère engendré par les émissions de combustibles fossiles va intervenir bien plus vite et à une bien plus grande échelle qu'on ne l'avait envisagé. »* Ce phénomène de vieillissement était déjà connu : les plantes qui poussent dans les villes ou au bord des routes fréquentées, nourries au CO_2 des véhicules dépourvu de carbone 14, semblent plus âgées que celles prélevées en plein champ. Mais le phénomène que décrit Heather Graven est global. Au rythme actuel d'augmentation des émissions, en 2050, on ne pourra distinguer un échantillon contemporain d'un échantillon vieux de 1 000 ans, et en 2100, le CO_2 atmosphérique paraîtra avoir 2 000 ans.

Les fluctuations de ^{14}C ne sont pas nouvelles, *« et les archéologues ont appris à s'en accommoder »,* précise Michel Fontugne, conseiller scientifique au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE) : au fil des glaciations et des déglaciations, les concentrations atmosphériques ont varié, et, plus récemment, les essais atomiques ont entraîné des pics de radiocarbone dans l'atmosphère. Les scientifiques ont donc constitué des courbes de calibration qui permettent d'obtenir des datations précises. En archéologie, *« ces courbes comportent des zones de plateau, où on ne peut pas distinguer deux échantillons pris à plusieurs centaines d'années d'intervalle »,* rappelle Emmanuelle Delque-Kolic, ingénieure de recherche (CNRS) au Laboratoire de mesure du carbone 14 (Saclay). C'est le cas de l'âge de fer. Les émissions de CO_2 vont créer rapidement un tel plateau. *« L'embêtant, ce n'est pas pour les datations déjà obtenues, mais pour les archéologues du futur »,* note-t-elle.

Ce sera aussi pain bénit pour les faussaires, qui pourront produire des objets d'apparence médiévale ou antique ayant un âge radiocarbone crédible. *« Mais il existe tant d'autres méthodes pour les mettre en échec »,* précise Michel Fontugne. Mais dans le monde du vin, les fraudeurs aux millésimes prestigieux pourraient connaître des années difficiles : la courbe de décroissance du ^{14}C va être pentue, ce qui permettra une datation plus précise dans un premier temps – comme après le pic des explosions nucléaires. Ensuite, analyse Michel Fontugne, *« s'il existait une possibilité de confusion, cela concernerait un vin élevé après 2020 ou avant 1950. D'un point de vue gustatif, il n'y aura pas d'ambiguïté… »* ■

HERVÉ MORIN

Le Monde
MERCREDI 22 JUILLET 2015

Nicolas Le Moal, mytiliculteur à Logonna-Daoulas, constate les dégâts causés par les daurades sur ses rangs de bouchots. LUCILE CHOMBART DE LAUWE POUR « LE MONDE »

Lutte en musique contre les daurades prédatrices

1|5 LABOS PIEDS DANS L'EAU

Depuis 2004, ces poissons ravagent les élevages de moules et d'huîtres. Pour arrêter ce carnage, l'Ifremer a mis au point un répulsif acoustique, testé dans la rade de Brest

REPORTAGE

NATHANIEL HERZBERG
LOGONNA-DAOULAS (FINISTÈRE) – *envoyé spécial*

Il a parcouru les quelques centaines de mètres en deux minutes, maniant sa grosse barge comme un canot à moteur. Sans la moindre hésitation, Nicolas Le Moal s'est faufilé entre ses rangs de bouchots, effleurant les pieux couverts de jeunes moules. Puis le grand gaillard au regard clair s'est approché de la chaloupe amarrée au milieu. *« Vous l'entendez ? »* Il a coupé le moteur. Une série de notes synthétiques, façon *Rencontre du troisième type*, s'est échappée de l'eau transparente de la rade. A côté du mytiliculteur, Yves Le Gall a pris le relais : *« Pour nous, c'est déjà fort, mais la transition entre l'eau et l'air bloque le son. Les daurades, elles, perçoivent beaucoup plus. Et elles détestent. »* L'acousticien de l'Ifremer a scruté l'eau. Et a légèrement grimacé. *« Quand as-tu installé le nouveau haut-parleur ? » « Mardi »*, a répondu le mytiliculteur. *« Trop haut, il faut au moins 1 mètre de profondeur... »*

Journée ordinaire de contrôle à Pors Beac'h, à Logonna-Daoulas, sur le bord de la rade de Brest. Cela fait cinq ans, maintenant, que les deux hommes parcourent régulièrement ensemble la forêt de 8 000 pieux de bois de Nicolas Le Moal. Cinq ans qu'ils ont uni leur destin pour tenter de vaincre un terrible et surprenant fléau : la daurade royale. Star des marchés, adorée des restaurateurs pour la finesse et le parfum de sa chair, ce poisson est en réalité un terrible prédateur. Un piranha des mers tempérées, qui peut peser jusqu'à 10 kg. *« Sa mâchoire peut couper un doigt »*, explique Yves Le Moal. Heureusement, l'animal ne s'attaque pas aux hommes. Mais il adore les coquillages et brise sans difficultés les coquilles de moules ou de jeunes huîtres.

Dès la fin des années 1970, les premières attaques avaient été enregistrées dans des bassins de Méditerranée. Elles restaient pourtant exceptionnelles. C'est en 2004 que le phénomène a pris de l'ampleur. Dans le Midi, d'abord. Les bancs de daurades, débarqués du Sud au printemps, ont fondu sur les filières, ces dispositifs installés au large pour élever les moules de pleine mer. A Sète, plusieurs producteurs ont ainsi perdu la totalité de leur stock (plusieurs dizaines de tonnes) en un week-end. La profession a répondu en installant des filets.

Maigre répit. Dès l'année suivante, les poissons ont dévoré les protections pour s'attaquer aux crustacés. Une course aux armements a commencé. Les producteurs ont installé des équipements de plus en plus résistants, dont les poissons ont appris à se jouer, jusqu'aux mailles en polypropylène, sur lesquels les prédateurs se sont jusqu'ici cassé les dents. *« Mais la manutention coûte excessivement cher »*, explique Yves Le Gall.

C'est à cette même problématique que s'est trouvé exposé Nicolas Le Moal lorsque, après une première carrière de pêcheur, il a basculé dans l'élevage de coquillages, il y a dix ans. *« Je me souviens, j'ai voulu commencer doucement. J'ai équipé cinq pieux. C'était en juillet. »* Les bouchots, ces piquets de bois entourés d'une corde garnie de larves de moules, ont été plongés dans l'eau. *« Dix jours après, ils étaient vides. J'ai recommencé deux fois. Deux fois nettoyés. On a compris. »*

Le producteur s'équipe alors de filets en plastique. Il munit chaque bouchot d'une sorte de chaussette en maille de plastique de 2,70 m de hauteur, enfilée puis fixée par le haut. *« Lorsque vous l'installez, c'est facile, elle pèse 700 grammes,* explique Nicolas Le Moal. *Mais après quatre mois en mer, elle est couverte d'algues, vous pouvez compter 25 kg. Vous imaginez le travail lorsque vous devez intervenir sur 8 000 pieux... J'ai calculé : c'est 40 % de ma main-d'œuvre. Une fortune, mais c'est ça ou rien. »* A moins que...

C'est un ami de Nicolas Le Moal qui lui a présenté Yves Le Gall. Chef du service d'acoustique sous-marine de l'Ifremer, à Brest, le physicien a plutôt pour habitude de mettre au point et de tester les gros matériels extrêmement sophistiqués embarqués sur les navires de l'institut : sonars ou sondeurs destinés à cartographier les fonds, analyser les failles sous-marines, mesurer la biomasse... Il avait cependant inventé, quelque temps plus tôt, un répulsif acoustique destiné à éloigner les dauphins et éviter les prises accidentelles de cétacés dans les filets des chalutiers. *« On s'est rencontré, j'ai dit que je pouvais essayer »*, se souvient le chercheur.

La daurade n'est évidemment pas le dauphin. *« Nous sommes repartis de zéro en plongeant dans la littérature. Mais il n'existait rien, ou presque, sur la daurade. Le bar et le maquereau avaient été un peu étudiés. On s'en est inspirés pour définir la bande de fréquences, la nature du signal, les niveaux. Et on a improvisé. »* Utilisé pour les cétacés, le système piézoélectrique, qui consiste à déformer un matériau en le soumettant à un courant électrique, a été abandonné. *« Nous l'avons remplacé par de l'électrodynamique »,* indique Yves Le Gall. Il n'en dira pas plus : un projet d'industrialisation est actuellement en cours d'élaboration. Le chercheur a en revanche conservé l'idée d'un signal aléatoire. *« Les dauphins s'habituent aux sons et finissent même par les aimer. Il faut donc générer une série de sons qui changent constamment. »*

UNE SÉRIE DE NOTES SYNTHÉTIQUES, FAÇON « RENCONTRE DU TROISIÈME TYPE », S'ÉCHAPPE DE L'EAU TRANSPARENTE DE LA RADE

Un prototype a été réalisé. Un système assez simple, composé d'une batterie de 12 volts, d'un boîtier électronique pour générer le signal et d'un haut-parleur étanche. Il a été soumis à une première série de tests en laboratoire sur des daurades d'élevage. Echec total. *« Les poissons ne réagissaient absolument pas. Ça nous a un peu assommés, mais nous nous sommes quand même demandé si le problème venait vraiment du dispositif. »* Dans les enceintes, Yves Le Gall a essayé la musique peu accueillante du groupe AC/DC, puis le bruit assourdissant des vuvuzelas, ces trompettes sud-africaines rendues célèbres lors de la Coupe du monde de football de 2010. *« Pas davantage de résultats. Mais je me suis aussi aperçu que je pouvais plonger ma main au milieu, là encore ça ne leur faisait rien. »*

Yves Le Gall a donc apporté son installation à Pors Beac'h et l'a testée sur des daurades sauvages dans le bassin de Nicolas Le Moal. *« Le succès a été immédiat. Elles s'enfuyaient puis s'arrêtaient, paralysées. »* Depuis, il a poursuivi la phase de mise au point. S'assurer que le signal ne dérange que les seules daurades royales. *« Le bar et la daurade grise s'en fichent, on a de la chance »*, observe Nicolas Le Moal. *« Non, Monsieur, ça s'appelle le savoir-faire de l'Ifremer »*, rétorque, en souriant, Yves Le Gall. Trouver aussi la bonne intensité, pour maintenir le poisson à distance sans l'éradiquer de la baie. *« Sinon, autant utiliser de la TNT*, lâche l'acousticien. *Là, nous sommes arrivés à un bon niveau. Regardez le pêcheur... »* A 300 mètres des bouchots, un amateur a plongé ses lignes dans l'eau. *« Je vous parie qu'il est là pour la daurade. Dans la rade, ils ont envoyé des plongeurs. Ils ont vu que le poisson fuyait jusqu'à 200 mètres mais qu'après, il s'arrêtait. »*

Le cœur de la rade, c'est le nouveau terrain de jeu d'Yves Le Gall. Et Nicolas Le Moal de raconter, amusé : *« Avant, ils se moquaient un peu de nous. Eux produisaient sur filières, et ici, les filières n'étaient pas touchées. Personne ne comprenait pourquoi, mais c'était comme ça. Et puis l'an dernier, c'est parti : 200 tonnes dévorées en quinze jours. »* Les gros producteurs ont donc, à leur tour, fait appel au chercheur de l'Ifremer, qui les a équipés. Comme il a servi les ostréiculteurs de Quiberon, impliqués dans le projet depuis quelques années. Mais il ne peut pas répondre à toute la demande.

A l'Ifremer aussi, le projet a changé d'image. Un peu moqueurs au début, les collègues demandent désormais des nouvelles. Et la division communication adore. Souvent mal vu parmi les pêcheurs – car accusé d'introduire des espèces génétiquement modifiées, mais aussi d'apporter sa contribution à l'élaboration des quotas de pêche –, l'institut amène cette fois une bouée de sauvetage.

Une perspective, tout du moins. Encore faudra-t-il s'assurer de la fiabilité totale du système. Sans faille les deux premières années, l'équipement a connu des ratés en 2014, conduisant Nicolas Le Moal à réinstaller ses protections. D'autres prédateurs auraient-ils pris le relais de la royale ? Se serait-elle accoutumée au signal ? *« J'ai peut-être fait quelques bêtises dans la mise en place »*, confesse le producteur. De l'homme ou de l'animal, qui est le responsable ? De quoi occuper une vie de chercheur. ■

Des langoustes bien encadrées

C'EST L'HISTOIRE D'UN ANIMAL ADORÉ des gastronomes mais ignoré des chercheurs. Un crustacé autrefois abondant devenu une rareté : la langouste rouge. A l'Ifremer, Martial Laurans est chargé de la coordination et du suivi du programme de protection des langoustes. Car l'animal revient de loin. Pêché à raison de quelque 1 000 tonnes par an sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche il y a cinquante ans, il s'est raréfié. Aujourd'hui, les filets des pêcheurs professionnels ne remontent plus que 20 tonnes par an. *« Et les animaux sont de plus en plus petits »*, relève le chercheur.

Le signal d'alarme est venu des pêcheurs eux-mêmes. Début 2000, le comité des pêches d'Audierne (Finistère) décide de faire de la chaussée de Sein une zone de cantonnement. Sur 20 kilomètres carrés, toute prise devient interdite. Une mesure de protection très ponctuelle, mais la zone abrite une population importante.

En 2009, les pêcheurs et l'administration interdisent la pêche des animaux juvéniles. Allant au-delà de la réglementation européenne, ils proscrivent les bêtes de moins de 11 cm de la base de la tête au rostre (environ 1 kg). De quoi assurer que toutes se reproduisent au moins une fois. En 2012, nouveau serrage de vis : la pêche est interdite entre janvier et mars. Les femelles, grainées à cette période, se voient épargnées. Les professionnels, qui pendant les fêtes doublent leurs prix, également. En 2015, la mesure a été étendue pour lesdites femelles jusqu'à mai, moment où elles lâchent leurs larves.

Le programme produit des résultats. Des animaux ont été repérés dans des eaux peu profondes, qu'ils avaient désertées. Martial Laurans est doublement satisfait : l'action d'encadrement a conduit l'Ifremer à étudier l'animal. *« Nous avions beaucoup de retard sur nos homologues australiens, américains, sud-africains,* admet-il. *Nous en avons rattrapé une partie. Mais qu'il s'agisse des déplacements, de l'alimentation, de la métamorphose des larves ou de la croissance des crustacés, nous avons encore beaucoup à apprendre. »* Mieux protéger la langouste pour mieux la connaître : il fallait y penser. ■

N. H.

Du blanc aux couleurs de l'arc-en-ciel

1|5 LA LUMIÈRE DANS TOUS SES ÉTATS Balade sur le spectre visible à l'occasion de l'Année internationale de la lumière

Pour fêter la lumière, commençons par… la casser. C'est en somme ce qu'Isaac Newton avait réalisé en 1666 à l'aide d'un prisme. Le soleil, filtré à travers une fente de volet, traverse le bout de verre transparent et crée à la sortie un arc-en-ciel, du bleu, du vert, du jaune et du rouge. Un second prisme recombine les couleurs pour redonner du blanc.

Cette dispersion colorée s'explique par le caractère ondulatoire de la lumière, dont l'origine est la variation de l'intensité du champ électrique et du champ magnétique. La distance entre deux maxima est appelée longueur d'onde et le nombre de fois par seconde où ce maximum est atteint à un endroit donné est la fréquence. Le rouge a une longueur d'onde de 0,7 micromètre environ et le bleu, 0,5. Dans le vide, toutes les ondes électromagnétiques filent à la même vitesse, 300 000 km/s environ. Mais dans le verre, dans l'eau, ou dans tout autre milieu, cette vitesse change à cause de l'interaction entre l'onde et la matière. Ainsi, le rouge, de plus grande longueur d'onde que le bleu, file plus vite que lui. Le rayon rouge est donc moins dévié que le bleu et, en sortie du prisme, il apparaît à l'autre extrémité de la palette.

Un CD ou un DVD peuvent « briser » la lumière blanche. Approcher une lampe ou la diode d'un smartphone crée des irisations en surface

Ce phénomène de réfraction est responsable aussi des arcs-en-ciel, le rôle du prisme étant joué par les gouttes d'eau de pluie qui dispersent la lumière différemment selon ses longueurs d'onde. Dans un jardin, réaliser un nuage de gouttelettes en pinçant l'extrémité du tuyau d'arrosage crée le même effet, si l'on prend soin d'avoir le soleil dans le dos.

Un CD ou un DVD peuvent également « briser » la lumière blanche. Approcher une lampe ou la diode d'un smartphone crée des irisations en surface. Elles sont dues à la réfraction sur un motif quasi invisible du CD, des sillons circulaires séparés de moins d'un micromètre, sur lesquels l'information est gravée sous forme de trous. Ce réseau répétitif dévie aussi la lumière, différemment selon la longueur d'onde. Cette fois le bleu est moins dévié que le rouge. Accessoirement, cela permet de mesurer la largeur des sillons et de se rendre compte qu'ils sont plus proches sur un DVD (qui contient plus d'informations) que sur un CD. A l'œil, cela se voit sur les deux taches arc-en-ciel de part et d'autre du centre de la zone éclairée : sur un DVD, ces taches sont plus éloignées que sur un CD.

La présence de toutes ces couleurs dans la lumière blanche a donné l'idée à des ingénieurs de s'en servir comme moyen de communication discret. C'est le Li-Fi (Light-Fidelity), par référence au Wi-Fi qui utilise des ondes de bien plus basse fréquence. En éteignant/rallumant plusieurs millions de fois par seconde les émissions de couleur, un capteur peut l'interpréter comme une succession de 0 et de 1, sans que l'œil le remarque. De quoi transmettre des informations à haut débit (plusieurs mégaoctets par seconde) ou servir de balise pour se repérer dans un bâtiment. ■

DAVID LAROUSSERIE

Irisation de lumière à la jonction de bulles de savon.
COLORMOS/GETTY IMAGES

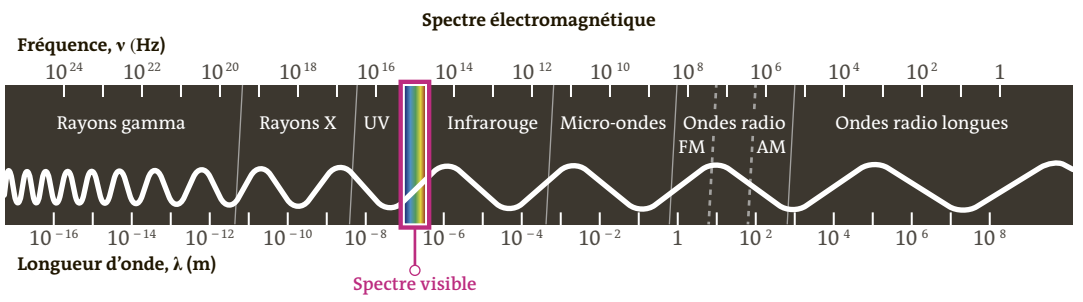
Spectre électromagnétique
Fréquence, ν (Hz)
10 24 10 22 10 20 10 18 10 16 10 14 10 12 10 10 10 8 10 6 10 4 10 2 1
Rayons gamma
Rayons X
UV
Infrarouge
Micro-ondes
Ondes radio FM
AM
Ondes radio longues
10 −16 10 −14 10 −12 10 −10 10 −8 10 −6 10 −4 10 −2 1 10 2 10 4 10 6 10 8
Longueur d'onde, λ (m)
Spectre visible

Leur rythme dans ma peau

CARTE BLANCHE

Baptiste Coulmont

Sociologue et maître de conférences à l'université Paris-VIII (http://coulmont.com)
(PHOTO: MARC CHAUMEIL)

Dans le fim *Un jour sans fin* (1993), chef-d'œuvre d'Harold Ramis, Bill Murray se réveille, jour après jour, dans le même monde. Coincé avec horreur dans la routine d'un travail qu'il déteste. Privé, pour l'éternité, de vacances. Cette satire de la répétitivité du quotidien fascine parce qu'elle ressemble à l'expérience vécue. Et qu'elle s'en distingue immédiatement : notre monde est rythmé, et le cycle journalier, dans lequel est coincé Murray, n'en est qu'un parmi de nombreux autres. Pour nous, mortels, chaque moment diffère de l'autre : il n'y a eu qu'un seul 12 décembre 2012 à 12 h 12. Mais pour la société, au contraire, chaque jour se reproduira de manière cyclique.

Le sociologue Marcel Mauss, dans son *Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos* (1904), s'était intéressé aux changements, entre l'hiver, où la vie est collective dans les igloos, et l'été, où la société est moins concentrée. *« La vie sociale ne se maintient pas au même niveau aux différents moments de l'année ; mais elle passe par des phases successives et régulières d'intensité croissante et décroissante, de repos et d'activité, de dépense et de réparation. »*

Ces cycles existent aussi dans nos sociétés, et c'est même la raison pour laquelle les grands indicateurs économiques sont en général « corrigés des variations saisonnières » : la variation disparaît au profit de la tendance. Dans l'agriculture ou la construction, par exemple, les embauches sont peu fréquentes pendant l'hiver, et cela, année après année. Implicitement, l'on considère qu'une augmentation du chômage à cette époque dans ces secteurs n'est pas inquiétante. Pour autant, le point de vue opposé, centré sur les variations régulières, est tout aussi riche d'enseignements : ces variations sont la traduction de l'organisation de la société.

Les phénomènes démographiques sont l'illustration parfaite de ces cycles. Certains semblent à première vue naturels. Le nombre de décès décroît de janvier à août, puis augmente de septembre à décembre. Le froid tue. Mais l'évolution est inversée pour les moins de 35 ans : c'est au moment des grandes vacances, et souvent sur la route, que les plus jeunes meurent. L'évolution des rythmes sur plusieurs siècles montre aussi leur caractère social. Les mariages sont maintenant concentrés en été. Les naissances, dans les siècles passés, étaient plus importantes en février et mars, et connaissaient leurs minima en juin et juillet. Mais aujourd'hui, les variations mensuelles des naissances sont beaucoup moins importantes, les mois se suivent et se ressemblent.

Le caractère socialement organisé des rythmes de la vie et de la mort est désormais plus visible si l'on s'intéresse aux jours de la semaine. Si le rythme traditionnel est celui des saisons – *« On verra l'Emile à la Saint-Jean »* –, celui du monde contemporain est plus précis – *« Mercredi 22 à 15 heures, est-ce que cela vous convient ? »* Les luttes sociales des cent cinquante dernières années visaient d'ailleurs à sanctuariser le dimanche avant même de chercher à obtenir des congés de plus longue durée. Les variations de l'activité contemporaine sont donc hebdomadaires. A l'hôpital, où décèdent plus de 70 % des Français, on meurt désormais « à l'heure du médecin », écrit Nancy Kentish-Barnes (*Revue française de sociologie*, 2007) ; on évite aussi de naître le « week-end » (expression d'ailleurs importée en France vers 1925). On se mariera en revanche presque exclusivement un samedi ; on se suicidera surtout en début de semaine.

En avril, les enseignantes accouchent

Mais nos sociétés sont très différenciées : les Eskimos de Mauss formaient un seul groupe. Dans la France contemporaine, les rythmes des uns ne sont pas ceux des autres. Les groupes sociaux vivent à des rythmes décalés. Pensons aux femmes de ménage, levées dès 3 ou 4 heures du matin pour que les bureaux des cadres soient propres et qu'elles soient parties quand ils arrivent. Les uns travaillent pour que les autres se reposent. Le lundi, jour chômé pour les commerçants, devient pour eux jour de mariage. Et les enseignantes, à la différence d'autres groupes, préfèrent accoucher au mois d'avril.

Même dans la famille, nos vies sont rarement sur le même rythme. Horaires décalés et émiettés se développent, ce qui désynchronise les rythmes familiaux, souligne Laurent Lesnard (*La Famille désarticulée*, PUF, 2009)

Reste-t-il alors des grands rythmes unificateurs ? Beaujolais nouveau, Noël, les résultats du bac, les grandes vacances ? Chacun de ces événements récurrents ne concerne en réalité qu'une partie de la population. C'est ainsi que si près de neuf cadres sur dix partiront en vacances cette année, ce ne sera le cas que de quatre ouvriers non qualifiés sur dix.

L'étude des rythmes sociaux montre ainsi l'importance de la maîtrise du temps, du sien et de celui des autres. Certains groupes et certains individus imposent leur rythme. Le pouvoir sur les autres passe par le contrôle de leur temps. ■

AFFAIRE DE LOGIQUE

Les fractions égyptiennes

N° 922

Les Egyptiens, depuis l'Antiquité (1650 av. J.-C.), avaient l'habitude de représenter les fractions comme sommes de fractions unitaires (de numérateur 1) de dénominateurs distincts.
Ainsi, ils écrivaient $\frac{2}{11}$ sous la forme $\frac{1}{6}+\frac{1}{66}$ ou encore $\frac{1}{8}+\frac{1}{22}+\frac{1}{88}$.

* **Sauriez-vous exprimer 2/5 comme une somme de deux fractions égyptiennes ?**
Attention, les dénominateurs doivent être distincts !

** **Trouvez le plus grand nombre possible de façons d'exprimer 5/12 :**
– comme somme de deux fractions égyptiennes dont les dénominateurs soient tous strictement inférieurs à 50 ;
– comme somme de trois fractions égyptiennes dont les dénominateurs soient tous strictement inférieurs à 50.

*** **Exprimez la fraction 50/77 comme somme d'un nombre minimum de fractions égyptiennes de dénominateurs (distincts) tous impairs et strictement plus petits que 77.**

Pendant cinq semaines, à compter d'aujourd'hui, la rubrique « Affaire de logique » change de visage. Durant cette période de vacances, des « énigmes à trois vitesses », conçues par quatre auteurs, vous sont proposées sous forme de trois questions indépendantes de difficulté croissante, de * à *** en passant par **. La solution est donnée le même jour, mais à l'envers pour vous éviter la tentation de la consulter trop vite. Bonnes vacances !

SOLUTION DU N° 922

$\frac{2}{3}=\frac{1}{3}+\frac{1}{15}$.

* Il existe deux façons d'exprimer 5/12 comme somme de deux fractions égyptiennes.

$\frac{5}{12}=\frac{1}{3}+\frac{1}{12}=\frac{1}{4}+\frac{1}{6}$

** Il existe deux façons d'exprimer 5/12 comme somme de trois fractions égyptiennes :

$\frac{5}{12}=\frac{1}{3}+\frac{1}{16}+\frac{1}{48}=\frac{1}{3}+\frac{1}{18}+\frac{1}{36}=\frac{1}{3}+\frac{1}{20}+\frac{1}{30}$

$\frac{5}{12}=\frac{1}{3}+\frac{1}{21}+\frac{1}{28}=\frac{1}{4}+\frac{1}{7}+\frac{1}{42}=\frac{1}{4}+\frac{1}{8}+\frac{1}{24}$

$\frac{1}{4}=\frac{1}{4}+\frac{1}{9}+\frac{1}{18}=\frac{1}{4}+\frac{1}{10}+\frac{1}{15}=\frac{1}{3}+\frac{1}{6}+\frac{1}{30}$

La conjecture de Erdos et Straus affirme que pour tout $n > 4$, la fraction $4/n$ peut s'écrire comme somme de trois fractions égyptiennes. Personne ne l'a encore démontrée (ni infirmée en défaut) dans le cas général. Il existe cependant une famille pour laquelle on sait montrer qu'elle est vraie : celle des nombres positifs de la forme $n = 3k - 1$. Pourquoi ?
(solution la semaine prochaine)

Pour aller plus loin
La conjecture de Erdos et Straus affirme que pour tout $n > 4$, la fraction $4/n$ peut s'écrire comme somme de trois fractions égyptiennes de dénominateurs impairs inférieurs à 77.

$\frac{50}{77}=\frac{1}{3}+\frac{1}{7}+\frac{1}{13}+\frac{1}{21}+\frac{1}{33}+\frac{1}{35}$

*** Il existe deux façons d'exprimer 50/77 comme somme de six fractions égyptiennes de dénominateurs impairs inférieurs à 77.

$\frac{50}{77}=\frac{1}{3}+\frac{1}{5}+\frac{1}{21}+\frac{1}{33}+\frac{1}{45}+\frac{1}{63}$

E. BOSSER, G. COHEN, M. CRITON, B. MYERS © POLE 2015 www.affairedelogique.com

Jérusalem, 1946 : le **King David** va sauter

2/12 CES HÔTELS QUI ONT CHANGÉ LE MONDE

Lundi, 12 h 21, une alerte à la bombe parvient au prestigieux hôtel, en plein cœur de Jérusalem. Mais, en cet été 1946, dans un territoire troublé sous mandat britannique, la menace passe inaperçue. Soixante-neuf ans plus tard, sur la terrasse, on continue à chercher, gin-tonics aidant, la martingale qui assurera la paix au Proche-Orient

ALAIN FRACHON
JÉRUSALEM- *envoyé spécial*

Jérusalem. Lundi 22 juillet 1946, 12 h 21. Adina, une grande jeune fille brune, descend la rue dite « Julian Way », qui traverse une des collines ouest de la ville. La rue porte le nom d'un empereur romain du IVe siècle. Adina s'arrête dans une pharmacie arabe, elle demande à se servir du téléphone et compose le 1114.

Une voix d'homme répond : *« Hôtel King David »*.

En hébreu, Adina débite un message appris par cœur : *« Ici le mouvement de la résistance hébraïque. Nous avons placé des bombes dans l'hôtel. Le bâtiment va sauter. Vous devez l'évacuer immédiatement, vous êtes prévenus. »*

Adina raccroche et emprunte la rue King George, non loin. A 12 h 27, elle entre dans une cabine téléphonique et appelle le 29. *« Consulat général de France »*, annonce le réceptionniste.

Même message de la part de la jeune fille : le King David a été piégé. Le consul, René Neuville, par ailleurs archéologue de renom, prend une précaution élémentaire : ouvrir en grand toutes les fenêtres du bâtiment. On ne sait jamais, le consulat est en contrebas du jardin du King David. Le souffle de l'explosion peut faire éclater les vitres et projeter du verre alentour. Neuville est un homme sage.

12 h 31. Adina donne un dernier avertissement téléphonique sur l'attentat. Celui-là est transmis au *Palestine Post* – le grand quotidien en anglais de la Palestine mandataire.

Juin 2015. La rue ne s'appelle plus Julian Way, mais King David. Rien n'a vraiment changé. Soixante-neuf ans plus tard, l'hôtel est toujours là, grosse bâtisse allongée, huit étages, solide, habillée de la pierre de Jérusalem – ce grès blanc ocre qui rosit à la tombée du soir. Ouvert en 1930, le « KD », comme on l'appelle, dégage une impression de pérennité. Il en a vu, des guerres et autres drames. On ne l'intimide pas facilement.

LES MURS « PARLENT »

Son histoire se confond avec celle du Proche-Orient moderne. L'hôtel occupe le point le plus élevé de la colline, détail qui a son importance. Pour comprendre, il faut pousser le tourniquet de l'entrée principale, marcher tout droit et filer sur la terrasse en arrondi – élément central d'un hôtel qui reste l'un des plus beaux de la région. Là, passé le jardin, la piscine, le court de tennis et un bosquet de cyprès, on aperçoit la vallée de Géhenne, qui court le long d'un des murs d'enceinte de la vieille ville de Jérusalem.

A droite, on distingue l'une des églises du mont Sion ; au milieu, on devine l'une des extrémités de l'esplanade des Mosquées, avec le dôme du Rocher, troisième lieu saint de l'islam, que soutient le mur des Lamentations, un vestige du temple de Jérusalem et l'un des lieux les plus sacrés du judaïsme. A portée de main, sur quelques mètres carrés, un concentré d'histoire, de religions, de politique. Le King respire la politique. C'est l'un de ses grands charmes. *« Si les murs pouvaient parler »,* dit l'un des responsables de l'hôtel. Ils « parlent » justement. Du hall d'entrée aux salons, du bar aux couloirs d'étage, ils sont couverts de photos retraçant des épisodes fameux. Le KD ne cache rien de son passé, fièrement. Aucun moment de l'Histoire n'est censuré.

A la tombée de la nuit, la médiation de quelques gin tonics aidant, la terrasse du KD est l'endroit privilégié pour méditer sur la coexistence des trois grands monothéismes – et, incidemment, trouver enfin la martingale qui assurera la paix entre Israéliens et Palestiniens. La paix passe par l'imagination : programme d'après-dîner.

En descendant Julian Way, ce 22 juillet 1946, Adina, la jeune fille du Mouvement de la résistance hébraïque, a laissé sur sa droite une ruelle poussiéreuse, devenue aujourd'hui la rue Paul-Emile Botta. Adina ne le sait pas, mais aucun de ses coups de téléphone n'est suivi d'effet. Au KD, au Consulat, au *Post,* les réceptionnistes passent l'information. La police est prévenue. En vain, semble-t-il. En ce mois de juillet 1946, il y a, chaque jour, des dizaines d'alertes à la bombe dans la Palestine sous mandat britannique. Lequel prendre au sérieux ?

FOX-TROT EN TERRE SAINTE

Depuis la fin du premier conflit mondial, en 1918, Londres administre ce territoire, confetti d'un Empire ottoman qui fut l'allié de l'Allemagne pendant la guerre et que les vainqueurs démembrent à leur gré. En 1922, un mandat de la Société des nations (SDN), ancêtre de l'ONU, légitime cette mise sous tutelle britannique. Le gouvernement de Sa Majesté agit avec la désinvolture tranquille d'un empire sur lequel le soleil ne se couche jamais. Le Royaume-Uni promet tout à tout le monde. Fin 1917, il prône l'établissement d'un *« foyer national juif en Palestine »*. Né avec l'émancipation des nationalités en Europe, à la fin du XIXe siècle, le mouvement national juif, le sionisme, a commencé à prendre pied en Palestine à l'époque ottomane. Mais courant 1917, le Royaume-Uni promet aux Arabes, qui l'appuient contre les Turcs, un grand Etat arabe indépendant…

Entre les Juifs et les Arabes de Palestine, l'affrontement a été immédiat. Au fil des vagues d'immigration, il n'a cessé d'empirer. Au milieu, les Britanniques se sont condamnés à un impossible exercice : ils prennent et comptent les coups – ils en donnent aussi. La jeune Adina, la correspondante anonyme de la Julian Way, est l'enfant de ce conflit. Au King David, le bar, L'Oriental, est un terrain neutre. Fines à l'eau, gin-fizz et whiskies apaisent bien des tensions entre nationalistes arabes et juifs, officiers britanniques, espions, trafiquants d'armes, journalistes et diplomates. Les mêmes et leurs compagnes en robe de soie dansent le soir au Régence, le restaurant-boîte de nuit installé au premier sous-sol du KD. Fox-trot, slows et valses en Terre sainte.

Pour apaiser la colère des Arabes, les Britanniques limitent l'immigration juive en Palestine. Ils choisissent de le faire en 1939, quand Hitler entreprend la destruction des juifs d'Europe. Quand les pays européens et les Etats-Unis aussi ferment leurs portes aux juifs qui fuient le nazisme. Colère des juifs de Palestine contre Londres. Dans le « foyer national juif », le Yishouv, l'Agence juive, sert de gouvernement provisoire. Elle est présidée à partir de 1935 par David Ben Gourion (1886-1973) et dominée par une majorité socialiste. Mais il y a des dissidents, des ultras, qui veulent « réviser » le sionisme empirique de Ben Gourion. On les appelle les « révisionnistes ». Leur principale organisation, l'Irgoun, fondée par Vladimir Jabotinsky (1880-1940), est dirigée depuis 1943 par Menahem Begin – un nom qui va rester pour toujours dans l'histoire du King David.

Adina est membre de l'Irgoun. L'organisation et son chef vivent dans la clandestinité. L'Irgoun mène des opérations, souvent terroristes, en représailles aux opérations, souvent terroristes, que les Arabes conduisent contre les implantations juives. Elle s'en prend à l'armée et aux policiers britanniques – soupçonnés, à juste titre, d'être plutôt favorables aux Arabes. L'Irgoun veut le départ immédiat des Britanniques et revendique un Etat juif sur les deux rives du Jourdain. Tout, tout de suite. En 1939, la guerre avec l'Allemagne et la détérioration de la situation en Palestine conduisent l'armée britannique à réquisitionner l'aile sud du King David. L'hôtel est transformé en place forte, cerné de barbelés, avec filets antigrenades et mitrailleuses en batterie à l'entrée. L'aile sud devient le QG de l'armée et, sur trois étages, celui de l'administration civile de la Palestine. Demeurent 62 chambres pour les clients. Mais le temps est compté pour l'hôtel. Il incarne à présent la tutelle de Londres sur la Palestine.

La victoire contre les nazis ne change pas la politique britannique à Jérusalem. En 1945, la monstruosité de la Shoah stupéfie le monde. Des milliers de rescapés des camps de la

LES EXPLOSIFS ONT ÉTÉ ACHETÉS À UN DENTISTE ARABE ET CACHÉS DANS SEPT GROS BIDONS DE LAIT. L'HÔTEL SERA PRÉVENU. IL NE DOIT PAS Y AVOIR DE VICTIMES

Le 22 juillet 1946, le King David est la cible d'un attentat à la bombe revendiqué par l'Irgoun, l'organisation ultranationaliste juive. L'explosion fait 91 morts et 150 blessés.
HULTON ARCHIVE/GETTY IMAGES

A Jérusalem, le King David, en 2014. De l'hôtel, on distingue le mur d'enceinte de la vieille ville. NIR ALON/ZUMA/CORBIS

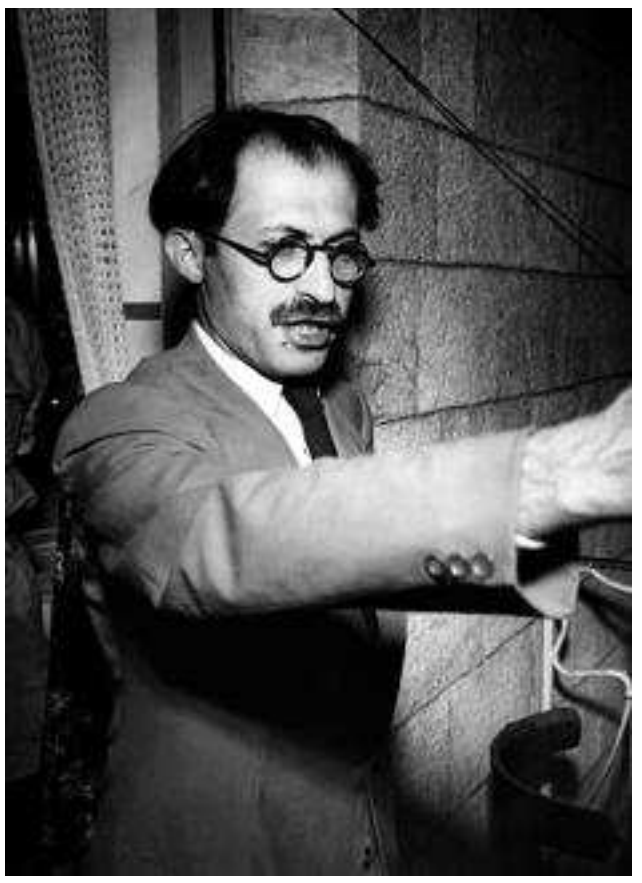

Menahem Begin, dirigeant de l'Irgoun, déclare, le 3 août 1948, renoncer à la lutte armée lors de sa première apparition publique depuis la création de l'Etat d'Israël, trois mois plus tôt. AFP

mort errent en Europe. Souvent, ils n'ont plus nulle part où aller. Mais le Royaume-Uni restreint toujours l'immigration en Palestine. Colère des autorités du Yishouv, qui organisent des filières d'immigration clandestine. Elles le font avec les « révisionnistes », les ultras. Parallèlement, ces derniers mènent une guerre ouverte contre les Britanniques – assassinats, attentats contre des postes de l'armée, destruction de ponts, d'installations électriques, attaques contre la police. Il ne faut pas moins de 80 000 soldats de Sa Majesté pour « tenir » la Palestine.

Le samedi 29 juin 1946, l'état-major décide de frapper un grand coup. A Jérusalem, à Haïfa, à Tel-Aviv, les locaux de l'Agence juive sont perquisitionnés, nombre de dirigeants du Yishouv arrêtés, des armes et des documents saisis. Toutes les branches du mouvement sioniste veulent répliquer – la majorité de Ben Gourion, comme les révisionnistes. Il faut venger ce « shabbat noir ». Les Britanniques ont attaqué « notre » gouvernement, l'Agence juive, disent les sionistes ; nous allons attaquer le leur, le King David.

LE COLONEL FELL COMMANDE ALORS SON PREMIER VERRE DE LA JOURNÉE. ON LUI PRÊTE CE MOT : « FOUTUS SALOPARDS, ILS ATTAQUENT LE BAR ! »

Le plan est simple : faire sauter l'aile sud du KD. La mission est confiée à l'Irgoun de Menahem Begin. Après une longue valse-hésitation, la branche armée du Yishouv, la Haganah, veut suspendre l'opération. Les grands chefs sont contre, à une petite majorité. On demande à Begin de reporter. Celui-ci refuse. Il a sélectionné son commando, une quinzaine de jeunes gens. Les explosifs ont été achetés – 350 kilos d'un mélange de TNT et de gélinite – à un dentiste arabe. Ils ont été cachés dans sept gros bidons de lait. Begin promet que le KD sera prévenu à temps. Il ne doit pas y avoir de victimes.

SIX ÉTAGES S'EFFONDRENT

Pendant qu'Adina est au téléphone, huit hommes de l'Irgoun déguisés en serveurs de l'hôtel passent devant le consulat de France, puis pénètrent dans l'hôtel par une porte de service. Il est 11 h 55 ce jeudi 22 juillet 1946.

Ils connaissent les lieux par cœur, ils ont répété, ils ont leur plan. L'aile sud est soutenue par quatre énormes piliers, chacun large d'un mètre et demi, qui encadrent la salle du Régence, le restaurant-cabaret du premier sous-sol. Il faut placer les explosifs sous chaque pilier et faire sauter l'ensemble. Armés, les faux serveurs descendent les bidons de lait. Il est midi quand ils s'installent dans le restaurant. Les vrais serveurs rencontrés au passage sont enfermés dans la cuisine. Intrigué, un officier de police, le major Mackintosh, descend au Régence, l'arme au poing. Bagarre, coups de feu : Mackintosh, grièvement blessé, est traîné dans le vestiaire.

L'artificier a peu de temps pour préparer la mise à feu. C'est un dispositif sophistiqué de mèches et d'acide sulfurique descendant goutte à goutte sur le détonateur. Il est 12 h 13 quand il a fini. Il a programmé l'explosion pour 12 h 43. La chaleur accélère la mise à feu. A 12 h 37, l'explosion dévaste toute l'aile sud et au-delà, six étages s'effondrent, écrasant des centaines de personnes sous les décombres. Des tonnes de pierres, de métal, de verre, de marbre sont projetées alentour : des dizaines de passants sont fauchés et tués sur Julian Way. On dénombre 91 morts – 41 Arabes de Palestine, 28 Britanniques, 17 Juifs de Palestine, 2 Arméniens, un Russe, un Grec, un Egyptien. Sans compter plus de 150 blessés, comme le relève l'historien américain Thurston Clarke, dans son ouvrage *By Blood and Fire* (Putnam, 1981) – dont sont tirées la plupart des informations de cet article.

PRÉPARER L'INÉVITABLE

Accoudé au bar de L'Oriental, teint brique, foie en souffrance, le colonel Fell, magistrat en chef des tribunaux militaires britanniques en Palestine, est légèrement blessé alors qu'il commande son premier verre de la journée, un mélange de gin et d'aspirine. On lui prête ce mot : *« Foutus salopards, ils attaquent le bar ! »*

Les autorités du Yishouv, Ben Gourion en tête (à l'époque, il est à Paris), condamnent l'attentat. Sauf Menahem Begin, qui se justifie : l'Irgoun avait prévenu. Argument douteux : si les résidents de l'hôtel étaient sortis sur Julian Way, face à l'hôtel, il y aurait sans doute eu encore plus de morts.

Le chef de l'Agence juive jugeait que la priorité n'était pas la lutte contre les Britanniques. Ruinés par la guerre, ceux-ci, selon Ben Gourion, allaient vite devoir abandonner un empire surdimensionné. Mieux valait préparer l'inévitable : la guerre contre les Etats arabes voisins. Il avait raison sur toute la ligne. Incapables de contrôler la Palestine, les Britanniques remettent le dossier à l'ONU qui, le 29 novembre 1947, vote le plan de partage du territoire : un Etat juif, un Etat arabe. Quand les Britanniques quittent le territoire à la mi-mai 1948, Ben Gourion proclame la déclaration d'indépendance d'Israël. Les Etats arabes se lancent dans la guerre. Le King David est en première ligne.

L'hôtel n'a pas été reconstruit, il est abandonné. Il sert de poste d'observation à la toute jeune armée israélienne. Du toit du palace, elle surveille le mur de la vieille ville, tenu par l'armée jordanienne. Fin de partie pour le King ?

Tout avait commencé au Caire à la fin des années 1920, avec un personnage digne d'un roman de Lawrence Durrell, Elie Nissim Mosseri. Il est le fils d'une famille juive de Livourne, en Italie, venue s'installer en Egypte au XIXe siècle. Ils sont banquiers, marchands, producteurs de cinéma, hôteliers. Nissim a créé les plus grands palaces d'Egypte : le Shepheard's, le Semiramis et le Mena House au Caire ; le Winter Palace à Louxor, le Cataract à Assouan. A Jérusalem, il fonde la Palestine Hotels Ltd. Sur Julian Way, la compagnie achète quelques hectares de terrain à un monastère grec orthodoxe.

Nissim voit grand. Il a une imagination flamboyante, il veut bâtir un hôtel qui soit la réplique du palais du roi David – enfin, de l'image qu'il s'en fait. Décor de péplum hollywoodien avant l'heure : marbres gris vert, colonnades peintes, chaises en forme de trône hittite – mais l'ensemble, qui pourrait être kitchissime, est étonnamment paisible et harmonieux.

Quand une famille israélienne, les Federmann, des juifs allemands qui furent d'héroïques résistants au nazisme, rachètent l'hôtel en 1957, ils y ajoutent deux étages, mais le reconstruisent à l'identique. Ils ont fondé le groupe Dan, fleuron de l'hôtellerie israélienne. Par quelque mystère de la génétique des pierres, le destin du KD reste le même : politiques et « people » s'y pressent. Du temps des Mosseri, l'hôtel accueillait le roi Farouk d'Egypte et sa mère, nombre de maharajahs, l'émir Abdallah de Transjordanie, le négus Haïlé Sélassié, le roi Alfonso d'Espagne et les familles de l'aristocratie juive européenne et américaine, les Rothschild, les Warburg, les Sulzberger, les Guggenheim.

Aujourd'hui, dans la géopolitique hôtelière de Jérusalem, le KD a un rival : l'American Colony, à l'est, de l'autre côté de la vieille ville. L'« AC » est un autre bijou de l'industrie hôtelière. Les clients du KD sont souvent plus « pro-Israéliens » et ceux de l'Americain Colony plus « pro-Palestiniens ». Mais, quand il s'agit de politique régionale, le KD a le monopole. Outre les stars du sport et du showbiz américains – de Madonna à Mohamed Ali –, le King héberge tous les chefs d'Etat en visite à Jérusalem, de Mandela à Poutine.

En 1973, le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger en fait son QG pour mener sa médiation entre Israël, la Syrie et l'Egypte. En 1977, le King accueille le premier chef d'Etat arabe à se rendre en Israël depuis la guerre, l'Egyptien Anouar El-Sadate. Le soir, le raïs dîne au KD avec un premier ministre israélien nommé… Menahem Begin. L'ancien chef de l'Irgoun a remporté les élections quelques mois plus tôt. Après l'indépendance, il est devenu député, ministre, puis chef du gouvernement. Aucun des membres de son commando, celui de 1946, n'a pu être arrêté par la police britannique. Aucun n'a été inquiété par la suite.

Le 22 juillet 1946, Adina, la jeune fille chargée de prévenir le King David, est rentrée dormir dans sa chambre, chez ses parents, sagement. ■

Prochain article : « Le roi Newton en son château »

Changer le monde : tel est le thème de l'édition 2015 du Monde Festival qui se tiendra les 25, 26 et 27 septembre à Paris. Retrouvez le programme sur Lemonde.fr/festival

Le Monde
MERCREDI 22 JUILLET 2015

A son domicile, à Brest, le 16 juillet. DIDIER OLIVRÉ POUR « LE MONDE »

Irène Frachon, vigie de la santé

2|12 LES PROPHÈTES CONTEMPORAINS

En 2009, la pneumologue brestoise révélait la toxicité du Mediator. Elle a, depuis, obtenu son retrait, mais poursuit le combat contre un système médical rongé par les conflits d'intérêts

ÉMELINE CAZI
BREST (FINISTÈRE) – *envoyée spéciale*

Elle les trouve finalement bien fades, les *« aventures extraordinaires »* qu'elle s'imaginait gamine avec ses cousins, l'été, à Orignac, sur les rives de la Gironde. Elles avaient pourtant tous les ingrédients du bon polar, ces histoires inspirées du « Club des cinq » mises en scène dans le parc de ce château familial, perdu au milieu des vignobles. On la devine volontiers jouer Claude, forte tête mais énergique chef de bande. Irène Frachon corrige. Sa vie de *« détective »* a commencé il y a huit ans, le nez dans les archives, au sous-sol de l'hôpital de Brest.

Se dépeindre héroïne d'un roman de la « Bibliothèque rose », la cinquantaine passée, est la meilleure manière qu'ait trouvée la « pneumologue du Mediator » pour tenir à distance une réalité bien sombre qui l'obsède depuis qu'elle a révélé la toxicité du médicament des laboratoires Servier, accusé d'être responsable de la mort de 1 500 personnes. Les romans d'Enid Blyton se terminent bien. Dans la vraie vie, le cœur lâche subitement, des hommes et des femmes se noient dans leur sang, et les responsables de ces drames courent toujours.

L'énigme de départ était si bien nouée qu'il fallut deux ans à Irène Frachon pour la résoudre. Le mystère élucidé – ses patients mouraient d'avoir avalé ces comprimés amaigrissants –, il y avait urgence à dénoncer un médicament qui ressemblait étrangement à ces anorexigènes bannis depuis dix ans. La démarche fut moins simple qu'il n'y paraît. L'étiquette « pneumologue de province » n'aide pas. Et comment pouvait-elle soupçonner que Servier rémunérait des experts des autorités sanitaires ? On l'a prise de haut. La dame de Brest est tenace. A l'automne 2009, le Mediator est retiré du marché.

L'aventure aurait pu s'arrêter là, et Irène Frachon s'en retourner à sa vie de médecin brestoise, mère débordée de quatre ados, qui roule en Logan blanche et joue de l'orgue au temple le dimanche. Son combat pour l'interdiction du Mediator n'est en fait que la saison 1 d'une série qui n'en finit pas de s'écrire. Elle n'a rien demandé. S'en serait bien passée. *« Au début, je n'ai fait que mon devoir en dénonçant les effets secondaires d'un médicament. »*

La suite, ce sont ses confrères qui l'ont amorcée, se défend-elle. Elle n'avait pas prévu de s'attaquer à sa profession et de dénoncer un système rongé par les conflits d'intérêts, mais *« le déni du crime »* l'a fait bondir. *« En France, en 2015, des hommes et des femmes se font massacrer, et ceux qui les voient s'en détournent. 80 % des cardiologues estiment que les valvulopathies liées au Mediator ne devraient pas être indemnisées. L'un d'eux, après une opération, a prié une patiente de se taire. »* Irène Frachon fond en larmes. *« Oui, ça ne va pas très bien. »*

CHÈQUE DÉCHIRÉ

Le chemin sur lequel elle s'est engagée est sans retour possible. Depuis qu'elle a compris que *« le Mediator n'est pas un accident, mais que c'est tout un système qui fonctionne comme ça »*, elle a fait de la lutte contre les conflits d'intérêts de la santé – ceux-là mêmes que Martin Hirsch, le patron des Hôpitaux de Paris, juge *« mortels »*, dans son essai *Pour en finir avec les conflits d'intérêts* (Stock, 2010) – son nouveau combat.

La route est longue. L'alliance du médecin et de l'industriel est aussi naturelle que le mariage d'un homme et d'une femme, lui a expliqué un pape de la chirurgie vasculaire, lors d'un congrès, à Paris, en janvier. *« Il n'y a absolument rien de comparable,* selon elle. *Un homme et une femme agissent ensemble dans l'intérêt de l'enfant. Le médecin et l'industriel se marient pour des intérêts divergents : l'un pour le patient, le second pour les actionnaires. »*

« Mme Mains propres » connaît bien le sujet. Il fut un temps où le docteur Frachon s'envolait tous frais payés avec ses amis pneumologues pour Budapest, Florence, Séville. Elle a dîné dans les plus grands restaurants, dormi dans les hôtels les plus chics. L'industrie draguait alors une leader d'opinion potentielle, spécialiste d'une maladie orpheline. Mais jamais, à l'exception d'un atelier de travail sur l'asthme, elle n'a accepté d'être rémunérée. Son mari, directeur du service hydrographique de la marine, l'a fait réfléchir ce jour où elle a touché 780 euros pour une présentation. L'hôpital lui versait un salaire, pourquoi le privé s'en mêlait-il ? Elle a déchiré le chèque.

TOUS LES JOURS, ELLE VOIT CES CORPS SE FATIGUER, LE SOUFFLE SE RARÉFIER, CES ESCALIERS DEVENIR TORTURE À MONTER. COMMENT TAIRE TOUT CELA ?

La mesure n'est pas ce qui caractérise le plus Irène Frachon. Charles Kermarec, le patron de la librairie Dialogues, à Brest, a conservé le courriel de cette cliente indignée de devoir donner nom et prénom pour le renouvellement de sa carte de fidélité. Une pénible, assurément, cette grande blonde, cintrée dans un éternel trench beige, sa croix huguenote autour du cou. A ce moment, il ignorait qu'il éditerait un manuscrit dont le titre – *Mediator, 150 mg, combien de morts ?* (2010) –, censuré dans un premier temps, faillit mettre à terre sa maison d'édition, mais révéla l'affaire au grand public.

On ne rétablira pas la confiance sur le système de santé sans une *« transparence totale »,* estime Irène Frachon. La loi anti-cadeaux de Xavier Bertrand en 2011 est un premier pas. Le projet de loi de Marisol Touraine, avec cette promesse de révéler le montant des conventions entre labos et médecins, un second. Mais elle ne lâchera rien tant que le moindre euro versé par l'industrie ne sera pas rendu public.

En face, la riposte est violente. On l'avait prévenue des risques qu'elle prenait à s'attaquer à un laboratoire, fierté nationale, dont le fondateur recevait politiques et médecins à Neuilly et fut décoré grand-croix de la Légion d'honneur par le président Sarkozy. Irène Frachon n'avait pas anticipé la morgue de ses confrères. Il est vrai qu'elle leur reproche de *« collaborer avec l'industrie »*. Alors ils contre-attaquent et dénigrent *« sainte Irène »,* la *« pasionaria »,* l'*« intégriste »*. En rajoutent en la traitant de *« dingue manipulée par Xavier Bertrand et récupérée par les médias »,* en mal de notoriété. Regardez, elle va même chez Ruquier… *« Ruquier, la belle affaire ! »*, rit-elle. Dans son salon, il y a une batterie, deux pianos, quatre guitares, deux trompettes, mais pas la télé. Elle ne connaissait rien de Ruquier ni de sa bande avant qu'ils ne l'invitent à raconter son histoire.

L'art de mettre les pieds dans le plat fait partie du personnage. Tout le reste est calcul. Précisément cette médiatisation qu'on lui reproche tant. Il faut se protéger, lui avait conseillé son avocat, Me François Honnorat. Parler, c'est aussi faire entendre la douleur des victimes. Tous les jours, elle voit ces corps se fatiguer, le souffle se raréfier, ces escaliers à monter devenir torture. Elle entend ces renoncements à avoir un enfant, ces nuits d'amour impossibles. Comment taire tout cela ?

La relation d'Irène Frachon avec chacun de ses malades excède l'empathie normale du médecin. Si l'aide juridictionnelle ne suffit pas, s'il faut transférer un corps pour une autopsie, elle puise dans ses droits d'auteur. Tous ont son numéro de portable, il lui faut rester joignable, pense-t-elle. Fini, donc, les virées familiales en voilier. En montagne, si la 3G ne passe pas, elle roule jusqu'à pouvoir relever ses messages. Sans ces victimes dont elle a épousé la souffrance, jamais elle n'aurait été si acharnée. *« Elle ne supporte pas qu'on ne porte pas attention aux autres »*, explique son mari, compréhensif. A l'hôpital, on la sait désormais « mediatorologue » à 70 %. On s'en accommode.

« IRÈNE BROCKOVICH DE BREST »

Les raisons de son engagement sont à puiser dans les mythes fondateurs de son histoire familiale. Les deux grands-pères ont joué un rôle décisif pendant la seconde guerre. L'amiral Meyer a sauvé La Rochelle des bombardements en engageant le dialogue avec un marin allemand. Le banquier Jacques Allier a permis que l'unique réserve mondiale d'eau lourde – indispensable à la fabrication de la bombe – soit rapatriée de Norvège en France. L'arrière-grand-père, Raoul Allier, inspirateur de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, et la tante Idelette, ethnologue au Cameroun, servirent aussi de figures tutélaires.

Deuxième d'une fratrie de quatre, fille d'une agronome et d'un ingénieur dans l'armement, Irène Frachon a reçu une éducation solide, bourgeoise, structurée par une forte éthique protestante. *« Elle a grandi dans un environnement soutenant et rassurant,* complète son cousin pasteur, Laurent Schlumberger, président de l'Eglise protestante unie de France. *C'est important, car mener ce genre de combat n'est possible que si on a une confiance de fond et qu'on ne joue pas sa vie. C'est cette confiance fondamentale qui lui a permis d'oser. »*

A Paris, Irène Frachon hérisse ses pairs. Sur les marchés de Bretagne, on se presse pour remercier « Irène Brockovich de Brest ». Elle séduit tous ceux qui voient en elle le symbole d'un combat citoyen possible contre les puissants. Les lanceurs d'alerte sont à la mode. Elle fait salle comble chaque fois qu'elle donne une conférence. A la Pentecôte, elle était l'invitée du Festival des résistances, sur le plateau des Glières. Les Verts ou les centristes lui ont proposé de les rejoindre, et l'UMP de lui donner la Légion d'honneur. Elle a dit non. C'est le portrait de cette *« femme engagée, toute mouillée dans son histoire, qui ne fait rien pour elle »,* qu'Emmanuelle Bercot, la réalisatrice de *La Tête haute,* va porter à l'écran avec, dans son rôle, Sidse Babett Knudsen, l'actrice de la série danoise à succès « Borgen ». Sa joyeuse tribu n'est pas peu fière. Même la petite dernière, celle que sa mère a oubliée tant de fois à la gymnastique. Elle avait 10 ans au plus fort de l'affaire.

« Tu en as encore au moins pour dix ans », a prédit Bruno Frachon, il y a peu, à sa femme. « Le général » n'a peut-être pas tort. Le procès pénal n'est pas près de se tenir. Irène Frachon assistera à chaque jour d'audience. Le père du Mediator est mort sans avoir été jugé, mais une procédure avortée à Nanterre a permis que *« la photo de Jacques Servier face à ses juges existe »,* rappelle le docteur Frachon. Pour les victimes, encore et toujours elles, cela n'a pas de prix. ■

Prochain article : Nouriel Roubini

Changer le monde : tel est le thème de l'édition 2015 du Monde Festival qui se tiendra les 25, 26 et 27 septembre à Paris. Retrouvez le programme sur Lemonde.fr/festival

L'aimant de langage | PAR ALEXIOS TJOYAS

LA REALITE EST CE QU'ELLE EST

NOUS ALLONS FAIRE BOUGER LES LIGNES.

NOUS NE CHANGERONS PAS DE CAP.

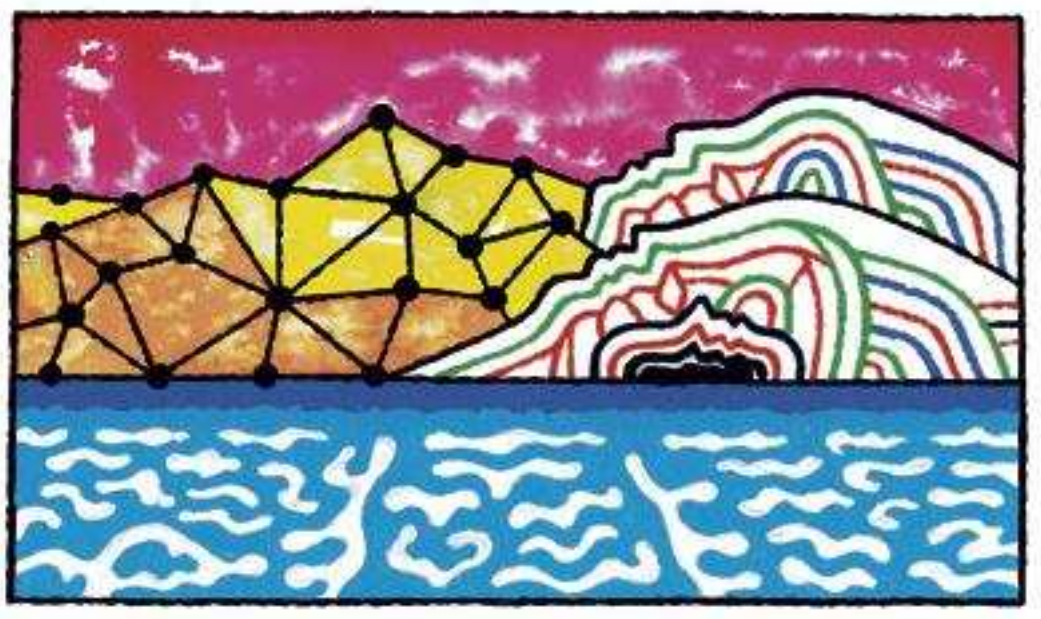

NOUS NE CHANGERONS PAS DE CAP.

Il est des phrases, lues ou entendues ici et là, dont l'usage reste commode au quotidien. Il est des mots, utilisés à tout-va, dont on perd le sens littéral. Des mots et des phrases pris isolément de leur contexte et qui se révèlent absurdes, surréalistes, voire agaçants à lire ou bien à entendre. Des mots-valises, des phrases toutes faites, des éléments de langage, autour et à propos de la fainéantise du vocabulaire et des tics d'expression. Les images qui précèdent en sont la parfaite illustration. En six parties thématiques : la vox populi, la politique, le sport, l'international, les médias, le temps estival.

Cécile Coulon, l'écriture est une course de fond

2|12 JEUNES POUSSES La romancière excelle dans la compréhension du cœur des êtres et la restitution de vies gâchées

Il est des écrivains dont la panoplie comprend parka et cigarettes. D'autres se reconnaissent, des mètres à la ronde, à leur haut chapeau noir. Son signe distinctif, Cécile Coulon l'arbore aux pieds. C'est une paire de baskets, des vraies, pour la course, cette activité à laquelle elle s'adonne trois ou quatre fois par semaine, avalant les kilomètres à travers la verte campagne clermontoise proche de chez elle, avant de s'asseoir à sa table de travail. *« Si je ne cours pas,* explique-t-elle, *je n'écris pas. Je suis plus efficace après un jogging ; il existe une sorte de "réflexion musculaire", une manière de réfléchir en mouvement, propre aux sports individuels. Je n'ai pas théorisé cet apport de l'exercice physique à mon travail, je m'en suis rendu compte progressivement, au fil des années. »*

Au fil des années ? Son existence n'en compte guère que 25… Mais Cécile Coulon a tendance à prendre de l'avance. Cette fille de lecteurs avides *(« avec une bibliothèque éclectique »)* et de sportifs enthousiastes (père pongiste, mère joggeuse) se met à écrire avant 16 ans et publie son premier roman à 17, *Le Voleur de vie*, dans la maison d'édition auvergnate Revoir. Elle remet ça l'année suivante, tout en passant le bac, avec un recueil de nouvelles, *Sauvages*.

« CHACUN DE SES LIVRES MONTRE UNE NOUVELLE FACETTE DE SA PUISSANCE D'ÉCRIVAIN »

VIVIANE HAMY
éditrice

Maturité troublante

En janvier, Cécile Coulon a publié chez Viviane Hamy son cinquième roman, *Le Cœur du pélican*. Un livre qui, du reste, évoque la course à pied, à travers le personnage d'Anthime, jeune prodige au pied léger repéré dans une fête de village, devenu l'espoir de sa région, avant qu'un accident ne brise sa future carrière. Vingt ans après, la mort de son ancien coach le pousse à reprendre en secret l'entraînement pour se lancer dans un tour de France.

Comme tous les écrits de Cécile Coulon, qu'ils lorgnent du côté du roman américain (*Méfiez-vous des enfants sages, Le roi n'a pas sommeil*) ou de l'anticipation (*Le Rire du grand blessé*), ce livre de la chute et du retour est de ceux dont il est impossible de deviner l'âge et le sexe de l'auteur. Il témoigne d'une grande maturité dans la construction du récit, dans l'usage d'une langue sûre, dans la compréhension du cœur des êtres et la restitution de vies gâchées.

Son ami et confrère Sorj Chalandon décrit bien l'effet de décalage produit entre les ouvrages que l'on lit et la personne que l'on rencontre, juvénilité blonde, teint de rose et simplicité joviale : *« Il y a une telle noirceur dans ses livres… J'étais tombé par hasard sur son premier roman, très flaubertien ; des années plus tard, j'ai lu* Méfiez-vous des enfants sages *et je me suis pris une claque. Et puis, un jour, à un Salon du livre, j'ai vu débarquer une espèce de poupée de porcelaine… Qui, en plus, ne dit jamais non à un concours de blagues salées. Elle est à la fois un vieil écrivain, possiblement américain, une toute jeune femme et un sacré charretier ! »*

ISABELLE LÉVY-LEHMANN POUR « LE MONDE »

Si son côté « jeune prodige » n'est évidemment pas étranger à la curiosité que Cécile Coulon suscite depuis *Méfiez-vous des enfants sages*, il ne saurait justifier à lui seul la persistance de cet intérêt, ni le bel accueil public et critique réservé à chacun de ses livres.

Du reste, Cécile Coulon n'a jamais encouragé une lecture de son travail sous l'angle « phénomène de foire ». Elle raconte avec quel ravissement elle a accueilli une phrase de Viviane Hamy lors de leur première rencontre : *« Si vous pensez que je vais faire de vous la nouvelle Sagan, la porte est là. »* L'éditrice confirme qu'elle a pu craindre de voir son auteure devenir une *« créature médiatique »*, mais que son intelligence et sa lucidité, sa manière de ne s'intéresser qu'à l'écriture et de se moquer du reste l'ont rassurée. Et puis *« la distance entre Clermont-Ferrand et Paris »* ne fait pas de mal. L'éditrice confie enfin qu'elle a pu avoir peur que l'écrivaine ne se laisse griser par *« son talent et sa virtuosité »*. Un autre écueil d'évité. *« Cécile entend ce qu'on lui dit. Et chacun de ses livres montre une nouvelle facette de sa puissance d'écrivain. »*

Le prochain, de quoi parlera-t-il ? Cécile Coulon a bien une idée, mais elle ne veut pas s'y atteler avant d'en avoir terminé avec la thèse de littérature qu'elle mène à l'université de Clermont-Ferrand sur « Corps et sport dans la littérature contemporaine française ». Elle s'est lancée dedans parce que le sujet, d'évidence, la passionne, mais aussi dans l'idée d'avoir un diplôme *« un peu plus sérieux qu'un master de lettres »*. Une manière d'assurer ses arrières pour celle qui vit de sa plume mais a conscience de la précarité du métier.

Comment cette enfant d'une génération biberonnée aux prédictions les plus sombres ne serait-elle pas un peu inquiète ? Lasse de ce défaitisme, elle a écrit en 2013 un « manifeste des enfants sauvages » revendiquant la possibilité de s'en sortir pour chacun. *« Ce que nous sommes capables d'accomplir*, y écrit-elle, *dépasse notre pouvoir d'imagination. »* Et la sienne est grande. ■

RAPHAËLLE LEYRIS

Prochain article : Rand Hindi

Changer le monde : tel est le thème de l'édition 2015 du Monde Festival qui se tiendra les 25, 26 et 27 septembre à Paris. Retrouvez le programme sur Lemonde.fr/festival/

Tirage du *Monde* daté mardi 21 juillet : 268 310 exemplaires

UN NOUVEAU LEADER POUR UN NOUVEAU MONDE

AUBERTSTORCH ; credit photo – getty

LafargeHolcim

Le monde change et les besoins en construction sont en profonde évolution. Pour relever ces défis, un nouveau leader mondial des matériaux de construction est né, issu de la fusion de Lafarge et Holcim. LafargeHolcim a pour ambition d'apporter des réponses innovantes aux grands défis de l'urbanisation dans le monde, avec une approche fondée sur le développement durable. LafargeHolcim compte 115 000 collaborateurs présents dans 90 pays à travers le monde.

Retrouvez-nous sur www.lafargeholcim.com